La Vie Intellectuelle

T. XVIII — N° 2 10 Décembre 1932

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *La grande espérance du XX^e siècle.*

L'Évangile annoncé à toutes les nations.

JEAN PICTAVE. *La séparation de Lacordaire et de La Mennais.*

Le 11 décembre ramène, après cent ans écoulés, le souvenir de cette heure tragique de la vie de Lacordaire, où il quitta la Chesnaie, « seul, à pied... sans savoir ce qu'*il* allait devenir et ce que *lui* vaudrait de Dieu l'acte qu'*il* accomplissait ».

Cette « fuite » fut — et est encore parfois — sévèrement jugée, comme une trahison. En vérité ce fut le triomphe douloureux de sa foi.

F. DE LANVERSIN, S. J. *Le protestantisme allemand vu par un converti.*

Correspondance d'Erik Peterson avec Adolf Harnack.

A. GUISSAN. *Notes italiennes.*

L'école du Bienheureux fra Angelico.
Un congrès de médecins.

DOCUMENTS

Où en est le cas de Konnersreuth.
A propos d'un communiqué épiscopal.

L'importance de la presse catholique.
Une lettre pastorale de l'évêque de Berlin.

Billet de Christianus

La grande espérance du XX^e^ siècle

« *Un million de païens encore de par le monde. Dix-neuf siècles après l'Incarnation, c'est un scandale ! Il faut que le XX^e^ siècle voie cesser ce scandale.* »

— « *Pourquoi le XX^e^ ? Quel titre a-t-il à réussir ce que les précédents n'ont point fait ?* », *penseront certains en relisant ici l'appel de Mgr de Guébriant, appel qui devrait obséder tous les cœurs chrétiens.*

Pourquoi cela irait-il plus vite au XX^e^ ? Tout simplement et sans paradoxe parce que tout va plus vite au XX^e^ ! La multiplication formidable des communications à la surface du globe et l'accroissement surprenant de leur rapidité ont changé les conditions mêmes de la propagation de la foi. Les avions et la radio ont achevé de rapetisser le monde. Désormais la parole de Pierre peut être entendue partout. Il faut que de ces possibilités nouvelles pour l'évangélisation des peuples l'Église Catholique profite à plein rendement, car ces possibilités mêmes sont indices de la Providence. C'est ainsi que l'ont compris les chefs de l'Église qui sont aux écoutes de l'Esprit de Dieu. Benoît XV et Pie XI, dans deux encycliques de portée immense, Maximum illud *et* Rerum Ecclesiae, *ont lancé le mot d'ordre. Il faut que par les efforts conjugués de tous le grain de sénevé se lève en tous pays.*

Le XIX^e^ siècle a mené presque partout les missionnaires à pied-d'œuvre. Il a vu naître la religieuse missionnaire et se développer peu à peu le clergé indigène. Voici

qu'à la parole des papes du XX^e, l'épiscopat indigène se lève à son tour et que tous les ordres religieux, y compris carmels et chartreuses, sont conviés à essaimer aux missions. C'est qu'il n'y a pas un instant à perdre pour la catholicité. Si les possibilités sont démesurément agrandies pour l'évangélisation, il y a danger immense aussi et proportionnel pour l'Évangile d'être devancé, ici par l'Islam, là par le Protestantisme, et par le rationalisme en tous pays. C'est comme une immense croisade dont le succès ou l'échec va se décider sous les yeux de notre génération. Si tous les chrétiens le veulent vraiment d'une volonté agissante, le Christ va voir son règne s'étendre sur les âmes des cinq continents. La grande espérance du XX^e siècle, la voilà !

*
* *

En face de cette tâche magnifique, chaque peuple chrétien doit prendre ses responsabilités. Du 4 au 7 décembre, à Lyon, se tient le Congrès national de la Propagation de la Foi. Il faudrait que ce soit pour notre pays tout entier l'occasion de peser ses responsabilités missionnaires.

Mais la France, dira-t-on, n'a-t-elle pas déjà fait sur ce point tout son devoir? N'a-t-elle pas été, depuis le renouveau missionnaire du début du siècle dernier, largement en tête de toute la catholicité dans l'œuvre de la propagation de la foi? « Je salue le peuple qui porte sur ses épaules les deux tiers des missions du monde », disait il y a quelques années le Cardinal Bourne à Paray-le-Monial.

La France catholique a fait beaucoup, c'est vrai ; elle a fait plus que d'autres, c'est vrai encore. Mais la question est de savoir si elle a fait assez, et si elle ne pourrait pas faire davantage. Si sa primauté missionnaire n'était menacée à l'heure actuelle que par le progrès des autres

pays, loin de jeter un cri d'alarme, qui serait un contresens catholique et chrétien, nous nous en réjouirions ; mais elle est menacée en partie par le fléchissement de son propre effort. Nous avons moins de missionnaires qu'il y a vingt ans (tout comme nous avons moins de prêtres), et nous donnons pour les missions moins de francs-or.

Et puis surtout il y a la tâche immense qui ne permet pas de dire : c'est assez. Nous avons des responsabilités spéciales aussi, à titre de grande nation colonisatrice, et ici la France n'a pas fait tout son devoir. Inutile de récriminer sur le passé. Un apôtre ne regarde que le présent et l'avenir. Mais cela devient une banalité en missiologie, de constater que parmi les peuples les moins évangélisés du globe, il y en a qui nous touchent de bien près. Un seul trait : la France d'outre-mer, comme nous aimons à dire, est plus grande que la France proprement dite, et elle ne possède pas une seule Université Catholique. Or si l'on peut commencer la conversion d'un peuple par les ignorants et les pauvres, jamais on ne la mènera à bon terme si l'on ne gagne au Christ les élites intellectuelles.

Pendant la guerre, dans toutes nos familles et dans toutes nos écoles, on suivait sur la carte avec de petits drapeaux l'avance ou le recul de nos soldats, et les cœurs communiaient dans la même espérance française.

Il faudrait maintenant que dans chaque famille et dans chaque école française on suive sur la carte avec de petites croix l'avance ou le recul de nos missionnaires et que les cœurs communient dans la même espérance chrétienne.

CHRISTIANUS.

La séparation de Lacordaire et de La Mennais

Dans l'après-midi du 11 décembre 1832, — il y a juste cent ans, — l'abbé Lacordaire quittait la Chesnaie pour rentrer à Paris. Il rompait ainsi définitivement avec le Maître sous l'égide de qui s'était accomplie son entrée dans la vie publique, l'abbé Félicité de La Mennais. Revenu en Bretagne avec lui quelques semaines plus tôt, voici qu'il s'éloignait brusquement, sans adieux, sans rien qui eût pu faire prévoir sa décision. Pourquoi cette soudaine rupture? Pourquoi ce départ qui a toutes les apparences d'une fuite? Dans la lettre qu'en partant il laissa pour M. de La Mennais, Lacordaire parlait du croissant désaccord de leurs opinions politiques; le maître sentit bien que ce n'était pas tout à fait le vrai motif. Ce n'était là qu'un aspect de la question, ce n'était pas le principal : à Montalembert, Lacordaire livrait le soir même le fond de sa pensée : il voyait *la chute* de M. de La Mennais *comme si déjà elle eût été accomplie*. Montalembert ne le comprit pas alors; il écrivit à La Mennais ses regrets et sa désapprobation de « la folie de Lacordaire (1) ».

Pour lui-même et plus encore par égard pour celui qu'il avait dû quitter, Lacordaire souhaitait fort que cette rupture

(1) Cf. Lettres de Lacordaire à Montalembert, Dinan, 11 décembre 1832; de La Mennais au même, 12 décembre; de Montalembert à La Mennais, Paris, 17 décembre.

se pût faire sans trop de bruit. Tandis qu'à la Chesnaie l'on disait simplement : « M. Lacordaire a été rappelé à Paris par des affaires urgentes (1) », lui-même mandait à Dijon : « Notre affaire de *l'Avenir* étant complètement terminée, à la satisfaction du Saint-Père », et d'autre part, « aucune entreprise, déterminée et actuelle, ne pouvant avoir lieu », j'ai repris ma liberté : j'ai quitté la Chesnaie le 11 de ce mois (2). » C'est tout.

*
* *

On redoutait un éclat : d'autres s'appliquèrent à le rendre inévitable.

On sait comment l'attitude de La Mennais ne tarda point à confirmer, — trop complètement, hélas! — les craintes de Lacordaire; à la fin d'avril 1834, étaient publiées les *Paroles d'un Croyant*. Il y eut alors (comme toujours en pareil cas) des journalistes bien-pensants pour se charger d'envenimer les choses en demandant ce que faisait, ce que pensait l'abbé Lacordaire : apparemment retiré de la lutte, n'était-il pas toujours le fidèle mennaisien du temps de *l'Avenir*? (3) Poussé à bout par les insinuations de *l'Ami de la Religion* et de ses pareils, il se décida à faire paraître les notes qu'il avait commencé à rédiger pour son compte personnel, mais qu'il ne pensait pas pouvoir publier de sitôt (4) : ce furent les *Consi-*

(1) Lettre de Maurice de Guérin à M. de Bayne, la Chesnaie, Noël 1832.

(2) Lacordaire à Th. Foisset, Paris, 25 décembre 1832 (*Lettres... à Th. Foisset*, publiées par J. Crépon, 2 vol. in-8°, Paris, 1886).

(3) On sait qu'il y aura encore des gens pour l'insinuer, à Rome, aux premières heures de la restauration dominicaine : ce genre de calomnies a la vie dure...

(4) « J'ai pour paraître, dans quelques années — lorsque je pourrai le faire convenablement, — un ouvrage à moitié fait sur la philosophie de M. de La Mennais... Je combats cette philosophie, et c'est

dérations sur le Système philosophique de M. de La Mennais (mai 1834).

Les mennaisiens ne virent dans cette étude qu'un pamphlet sans valeur ; l'un des plus échauffés accusa Lacordaire de « battre sa nourrice, de prendre la discipline sur le dos de son maître »... L'abbé Lacordaire crut devoir, pour une fois, mettre les choses au point ; il le fit dans une lettre publique, insérée dans *l'Univers religieux* (1).

Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, vous ignorez complètement la nature de mes rapports avec M. de La Mennais. M. de La Mennais ne fut en réalité ni mon père, ni mon maître. Sur les dix années qui viennent de s'écouler, il y en eut six pendant lesquelles je repoussai les sollicitations multipliées qu'on me fit en son nom de m'attacher à lui ; il y en eut une pendant laquelle je le servis avec dévouement ; il y en eut une autre où je luttai douloureusement contre la nécessité de me séparer de lui ; et le reste s'est achevé dans cette séparation.

... *Ma nourrice*, dans l'ordre spirituel, ce fut l'Église ; *mon père*, ce fut Jésus-Christ. Je les ai préférés à un homme, parce qu'un chrétien ne s'engage jamais que sauf la fidélité qu'il leur doit.

Cette déclaration si nette et si pondérée ne devait jamais être pardonnée à son auteur. Une phrase surtout lui fut souvent reprochée, celle où il écrit que « *M. de La Mennais ne fut en réalité ni son père ni son maître* », bien qu'il lui eût, au début de *l'Avenir*, donné ces deux noms. Que ce pût être la vérité, nul, parmi les mennaisiens, ne voulut admettre cette « réalité » : comment un membre de l'école pouvait-il ne

pourquoi il faut qu'il s'écoule des années avant que j'aie le droit d'en dire ma pensée. » (A Montalembert, 17 avril 1834.) — Sur la rédaction des *Considérations* et la part de Mme Swetchine dans leur publication immédiate, leur contenu et les discussions qui suivirent, cf. H.-D. Noble, O. P., *Lacordaire et le système philosophique de La Mennais*, dans *Revue Lacordaire*, II (1914), pp. 127-160.

(1) Lettre au baron d'Eckstein, Metz, 18 juin 1834, publiée dans l'*Univers religieux* du 22 juin.

pas devoir toutes ses idées à l'influence du Maître? Reniement odieux par conséquent, et que les biographes de La Mennais, bien souvent, ont à leur tour reproché à la mémoire de Lacordaire. Aujourd'hui ces polémiques sont loin, et la simple vérité peut reprendre ses droits.

Lacordaire ajoutait que, des quatre phases de l'école mennaisienne, il n'y en avait qu'une seule à laquelle il eût participé,

pas même en ce sens que j'allai à M. de La Mennais, mais en ce sens qu'il arriva lui-même où j'étais depuis longtemps. En deçà et au-delà nous ne nous entendîmes jamais; j'en ai les preuves écrites.

Quelles étaient au juste les « preuves écrites » auxquelles songeait Lacordaire, nous l'ignorons. Mais nous en possédons, pour notre part, un bon nombre dans les pages de correspondance qui ont été conservées. Puisque le centenaire du 11 décembre nous en donne l'occasion, relisons les principaux passages de ces documents qui nous font pénétrer assez avant dans l'intimité de Lacordaire : en nous faisant parcourir l'histoire de sa pensée durant ces dix années, elles nous permettront de mieux comprendre ce qu'ont représenté d'essentiel dans sa vie l'amour de l'Église et des âmes et l'incessante pensée de son Sacerdoce.

I

Lacordaire et l'Ecole Mennaisienne avant 1830

Pour trouver trace des premières relations de Lacordaire avec l'école mennaisienne, c'est à 1822 qu'il nous faut remonter. En octobre de cette année, il quittait Dijon et ses amis de jeunesse, pour venir, jeune avocat rêvant de la gloire, faire son stage au barreau parisien. Il apporte bien quelques

recommandations professionnelles qui lui permettront de travailler, mais elles ne lui procurent pas de relations; il ne connaît personne dans la capitale et se sent fort isolé.

Un homme pourtant se trouve lui faire le meilleur accueil, c'est l'abbé Philippe Gerbet. On sait qu'à Dijon Lacordaire faisait partie de la *Société d'Études*, il en avait même été le secrétaire. Or ce groupement de jeunes avait Gerbet pour correspondant parisien. Arrivant à Paris, il était naturel que Lacordaire lui rendît visite, et les conversations, dès lors, prirent la suite des premières relations épistolaires.

On sait également la place que ce jeune prêtre (il avait quatre ans de plus que Lacordaire) a tenue dans l'école de La Mennais : il y fut le plus fidèle des disciples, le plus dévoué aux idées du Maître. Aussi n'est-on pas surpris de le voir entreprendre sans tarder, auprès de Lacordaire, la propagande des thèses mennaisiennes. Mais la philosophie de La Mennais a peu de prise sur l'esprit nuancé du jeune avocat : ils disputent longuement sans grand résultat.

Notons d'ailleurs le témoignage important de Foisset, que leurs relations « n'avaient rien d'intime ». Durant les dix-huit mois où se prépare et s'accomplit la conversion de Lacordaire, « ils ne parlaient point ensemble de religion : Lacordaire en a fait maintes fois la déclaration formelle (1) ».

Par contre, une fois sa vocation bien décidée, une fois même les démarches préliminaires accomplies, Lacordaire parla à cet ami complaisant de son projet d'entrer au séminaire : c'était un monde nouveau où il ne connaissait personne... Toujours dévoué, Gerbet lui offrit ses services, et Lacordaire se laissa introduire par lui à Issy, ce qui fut, du reste, pour une part, dans l'accueil assez froid qu'il y reçut.

(1) Th. Foisset, *Vie du P. Lacordaire* (1873), I, p. 57.

*
* *

Pendant les années qui suivirent (années de séminaire et premières années de sacerdoce), nous voyons se poursuivre ces relations, et la correspondance de Lacordaire avec ses amis dijonnais permet d'en suivre l'évolution. Nous assistons ainsi à de nouvelles discussions sur le système de La Mennais. L'opinion de Lacordaire demeure invariable; incidents et livres nouveaux lui donnent seulement l'occasion de préciser ses impressions premières. Ne pouvant tout citer, donnons quelques phrases, choisies parmi les plus typiques.

Dès le mois de mai 1823, Gerbet avait conduit Lacordaire à son Maître. Sans doute comptait-il sur le charme de La Mennais pour conquérir son hôte : tant d'autres s'étaient laissés séduire. La rencontre n'eut d'autre effet que d'augmenter les défiances de Lacordaire : c'est ce qui ressort des lignes qu'il adresse à Boissard, quelques jours plus tard :

C'est un homme petit, sec, d'une figure maigre et jaune, simple dans ses manières, tranchant dans ses discours, plein de son livre. Aucun trait n'indique en lui ce qu'il est, ne révèle son génie. *Il n'a de remarquable* que cette sécheresse de corps *qui faisait que César se méfiait de Brutus*. Qu'on place M. de La Mennais dans une assemblée d'ecclésiastiques, avec sa redingote brune, sa culotte courte et ses bas de soie noire, on le prendra pour le sacristain de l'église (1).

D'autres avances ont aussi peu de succès. On comprend, certes, que Gerbet et ses amis aient tout fait pour obtenir l'adhésion d'un Lacordaire : quelle force de rayonnement n'apporterait pas une telle recrue! Bientôt c'est toute l'école de la Chesnaie qui s'efforce de l'attirer. Mais plus les tenta-

(1) A. Boissard, 3 juin 1823. — Ici et dans les citations suivantes c'est nous qui soulignons.

tives se multiplient, plus s'accentue la réserve de Lacordaire ; à certaines invitations trop pressantes, il ne répond que par l'inertie et le silence (1).

Quoi qu'il en soit, dit-il, ma résolution est prise ; je ne puis faire alliance avec leurs principes : il faudrait le faire indubitablement, parce qu'ils veulent tout sauver avec leurs principes (18 septembre 1825).

Je laisse dénouer les liens dont on cherchait à m'enchaîner (17 janvier 1826).

C'est que son opinion sur La Mennais est arrêtée déjà :

Je n'aime, écrit-il dès 1825, *ni le système philosophique de M. de La Mennais, que je crois faux, ni ses opinions politiques, que je trouve exagérées, ni son attitude, qui me semble ravir à son talent une grande partie de sa puissance pour le bien.* Je suis déterminé à n'être d'aucune coterie, quelque illustre qu'elle puisse être ; je ne veux appartenir qu'à l'Église (2).

L'année suivante, nous trouvons, dans le récit d'une longue conversation avec Gerbet, cette note, qui prend toute sa valeur si l'on songe aux études personnelles de Lacordaire et aux préoccupations apologétiques qui les inspirent :

Je lui ai témoigné ma peine de voir qu'ils prenaient des routes si peu propres à ramener les esprits, surtout dans un siècle comme le nôtre (3).

Un mois plus tard, on lit ce mot, d'une si grande perspi-

(1) Voici les lettres où l'on peut suivre ce travail : 3 juin et 3 août 1823 à Edm. Boissard ; 7 juin 1825, à Pr. Lorain ; 18 septembre 1825, 17 janvier, 15 mars, 25 avril 1826, 17 juillet 1829, 25 mai et 19 juillet 1830, à Foisset. — Ces dernières ont été publiées dans les *Lettres à Foisset*, déjà citées, les autres se trouvent dans les *Lettres nouvelles* (Paris-Lyon, 1895).

(2) A Pr. Lorain, 7 juin 1825.

(3) A Foisset, 15 mars 1826.

cacité, sur l'auteur de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* :

Plus il est accablé, plus il se sent fort, plus il se croit dans la vérité, parce que le sort de la vérité est ordinairement de se voir persécutée. Il serait seul dans le monde que ce serait pour lui une marque infaillible qu'il a raison (1).

***

Citons enfin ces lignes qui datent de 1829 : on y retrouve toujours les mêmes idées et les mêmes réserves :

... M. de La Mennais est, à mon sens, un grand exemple du mal que peut faire à la vérité une précipitation qui n'a pas permis à l'esprit de se mûrir; quand même ses idées triompheraient un jour, il restera vrai qu'il a mal engagé et mal défendu sa cause. Que pensez-vous de son dernier écrit? (2) Ne vous paraît-il pas que c'est une exagération des pensées de M. de Maistre? Il m'a souvent paru que cet écrivain n'invente pas et qu'il ne fait que mettre en œuvre ses devanciers, en outrant les proportions. Je crois voir un peintre refaisant le *Déluge* du Poussin sur cent pieds de long et de large... (3)

... « *Quand même ses idées triompheraient un jour* » : au milieu des critiques et des réserves que nous connaissions déjà, voici paraître un élément nouveau : pour la première fois dans ces lettres, Lacordaire envisage la possibilité d'un succès de la cause mennaisienne; les événements commencent à le lui faire entrevoir. Un an plus tard, il nommera la Chesnaie « la seule école catholique qui travaille aujourd'hui à quelque chose *et à des choses qui avancent tous les jours* (4) ». A mesure que la Restauration approchait de son

(1) Au même, 25 avril 1826.
(2) *Des progrès de la Révolution*, paru au début de 1829.
(3) A Foisset, 17 juillet 1829.
(4) Cf. ce passage d'une autre lettre à Foisset (13 novembre 1830) : « Voyez il y a dix ans, en 1820, qui l'eût dit? Où est le gallicanisme aujourd'hui, et qu'est-ce qui l'a tué? »

terme, les événements venaient, de plus en plus fréquemment, justifier les critiques acerbes du polémiste de La Chesnaie ; et à la lumière de ces faits, comment ne pas se dire que M. de La Mennais avait raison ?...

Non pas, certes, que tout ce qui sortait de sa plume fût exact et juste ! *Il avait raison*, cependant, au sens restreint que l'on a, depuis lors, donné à cette expression en politique : il pressentait ce qui allait arriver, ce qui était dans la logique d'une méthode et dans la nature des faits. Et nous savons aujourd'hui la force d'entraînement de cet argument, sans cesse renouvelé : les événements donnant raison à une théorie.

Une autre considération venait s'ajouter à celle-là. En même temps que les faits lui donnent ainsi raison, La Mennais s'éloigne de ses premières idées politiques. Depuis que Villèle, en 1826, l'a fait condamner pour un de ses ouvrages, l'ancien collaborateur du *Drapeau Blanc* a cessé d'être légitimiste ultra ; il n'a plus que des mots très durs pour le gouvernement de Charles X, où il compte pourtant d'anciens amis. Sans deviner le moins du monde la profondeur d'un changement auquel il ne songeait même pas, Lacordaire continuait de lire les productions de La Mennais. Il y devait sentir qu'un rapprochement s'opérait entre les thèses de l'écrivain et ses propres opinions, — sans en deviner alors, redisons-le, la raison profonde. Mais tout cela s'unissant, il sentait diminuer ses préventions. Au mois de mai 1830, il écrira :

> J'ai beaucoup lu ses ouvrages dans ces derniers temps et ils m'ont amené vers lui, surtout ceux qui traitent des rapports de la religion avec l'ordre politique (1).

Ses antipathies intellectuelles pour le système philosophi-

(1) A Foisset, 25 mai 1830.

que et son extrémisme n'avaient pas disparu pour autant. Il se sentait toujours tenté de redire, comme en 1825 : « Je ne puis faire alliance avec leurs principes : il faudrait le faire indubitablement, parce qu'ils veulent tout sauver avec leurs principes. » *Indubitablement*, certes, il est loin d'une telle attitude : il doute et doutera toujours de ces fameux *principes* de la philosophie du sens commun.

Et pourtant, cette lettre du 25 mai 1830 allait annoncer à Foisset que Lacordaire venait de faire le geste auquel il se refusait depuis sept ans.

— Je viens de passer quatre jours en Bretagne, chez M. l'abbé de La Mennais...

II

La visite a la Chesnaie (mai 1830)

C'est qu'on ne peut toujours douter ; il est des heures dans la vie où l'on a soif de certitude et de sécurité, et Lacordaire vivait une de ces heures-là. Très isolé dès le temps du séminaire, il avait vu sa solitude devenir plus totale encore après son sacerdoce, et, malgré le travail dont il la peuplait, il en sentait progressivement le poids l'étouffer. Aumônier du collège Henri-IV, il avait espéré se rendre utile aux âmes qui l'entouraient et qu'il aimait. Très vite, il avait constaté que son ministère demeurait stérile, ou pour mieux dire, inexistant ; de là « un abattement profond... qu'aucun terme ne saurait exprimer (1) ».

Pour échapper à cette situation intenable, il se résolut à répondre enfin aux appels que répétait alors, à travers l'Europe, l'évêque de New-York. Il irait, lui aussi, se dévouer à l'Église des États-Unis, alors aux débuts de son organisation.

(1) Mémoire des aumôniers des collèges de Paris, 6 juillet 1830.

l se joindrait au petit groupe de prêtres français qui devaient partir en 1831...

Or il se trouva que ceux-ci — tout comme ses relations de Paris — étaient des disciples de M. de La Mennais. L'un d'eux, l'abbé Morel, ancien confrère de Lacordaire à Saint-Sulpice, tenta près de lui un dernier effort; vu les circonstances, il obtint gain de cause. On devine aisément ses raisons : pour quelques scrupules intellectuels, fallait-il se priver du prestige et de la force que serait, en Amérique, une adhésion à l'école mennaisienne? Tant de choses l'en rapprochaient par ailleurs... Lacordaire finit par céder, « plus par lassitude que par une entière conviction (1) ».

Sa visite à la Chesnaie, en mai 1830, en le faisant entrer un peu dans l'intimité de vie et de pensée du Maître, lui donna de nouveaux motifs de trouble et d'inquiétude intellectuelle. Il ne revint pourtant pas sur la décision prise : « *Il était trop tard* : après huit années d'hésitation, je m'étais livré, sans enthousiasme, mais *volontairement*, à l'école qui jusque-là n'avait pu conquérir mes sympathies ni mes convictions (2) ». Ce que traduit très fortement le T. R. P. Noble : « Entraîné par son cœur, Lacordaire impose à sa raison cet acte de foi momentané (3). »

« Démarche fausse et peu explicable », ajoutait le P. Lacordaire à son lit de mort. On en saisit néanmoins les mobiles quand on la replace dans le contexte des préoccupations et des besoins du jeune prêtre à ce moment. On comprend alors que c'est bien plutôt (comme il le dit lui-même) de l'*école* mennaisienne qu'il entend se rapprocher, que du Maître personnellement. Si tout ne l'y contente pas, il faut voir aussi que c'est « la seule école catholique qui travaille à quelque chose » en France...

(1) *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais* (1834), ch. IX.
(2) *Testament du P. Lacordaire*, ch. II.
(3) H.-D. Noble, art. cit., *Revue Lacordaire*, II, p. 143.

III

L'AVENIR

Trois mois à peine s'étaient écoulés, que cette démarche, par une conséquence fort imprévue, entraînait son auteur dans une voie d'activité nouvelle au point de « décider de sa destinée (1) ». Son adhésion du mois de mai n'avait eu d'autre but que de lui procurer un réconfort d'ordre moral, un secours contre son isolement. Et voici qu'elle va faire de lui pour quelques mois le principal collaborateur de La Mennais, à la face de la France et de l'Europe...

Lacordaire était royaliste. Séduit un instant par les théories de Rousseau, il avait, dès sa vingtième année, reconnu « qu'elles menaient droit à un suicide social » et son constant idéal demeura dès lors la *monarchie tempérée* selon la Charte de 1814. Mais s'il s'inquiétait de « l'avenir constitutionnel » de la France (2), il ne ressentait point d'attachement particulier pour les Bourbons de la branche aînée. « Royaliste par raison » uniquement (le mot est de Foisset), il ignorait ce sentiment « qui fait des races royales quelque chose d'auguste et de sacré (3) », cet élément primordial du légitimisme. La révolution de Juillet le laissa donc, à cet égard, assez indifférent : après comme avant les trois Glorieuses, il souhaita « l'exécution et l'affermissement des promesses de la Charte (4) ». Du reste, il était prêtre et il estimait de son devoir de rester étranger à toute politique ; la perspective de son prochain départ pour l'Amérique ne pouvait que renforcer encore cette tendance déjà ancienne.

(1) *Testament.*
(2) Lettre à Boissard, 17 août 1823.
(3) Foisset, *Vie*, I, p. 43.
(4) *Testament*, ch. II.

Au milieu d'août 1830, Lacordaire faisait ses adieux à sa famille et à ses amis de Bourgogne, quand une lettre de Gerbet vint lui apporter cette grande nouvelle : M. de La Mennais fondait un journal destiné à défendre la religion au milieu du bouleversement général des esprits, et le premier article de son programme était l'acceptation du nouveau gouvernement...

> Cette nouvelle me causa une joie sensible et comme une sorte d'enivrement; elle justifiait à mes yeux le rapprochement peu compréhensible qui avait eu lieu entre M. de La Mennais et moi. M. de La Mennais n'était plus le complice des doctrines absolutistes repoussées par l'opinion générale; mais, transformé tout à coup, je trouvais en lui le défenseur des idées qui m'avaient toujours été chères et auxquelles je n'avais pas cru possible que Dieu envoyât jamais un tel secours et une si magnifique manifestation (1).

Aussi, sans renoncer immédiatement à son projet de départ, toujours fixé au milieu de l'année suivante (2), Lacordaire accepta-t-il de prendre place parmi les collaborateurs du nouveau journal. Et incapable, comme il l'était, de se donner à moitié, il se livra complètement et à l'œuvre nouvelle et à celui qui en était le chef. C'est ce qu'il note d'un mot discret dans sa lettre au baron d'Eckstein : « J'espérais, il est vrai, qu'il serait tout pour moi (et) je l'appelai des noms de *père* et de *maître*. » Ce n'étaient pas des mots en l'air que ceux-là, quelques traits le font bien voir.

Dans les premiers jours de *l'Avenir*, la plupart des collaborateurs du maître sont encore à la Chesnaie. Lacordaire, à Paris, suffit presque seul à la tâche de rédaction : un ou deux grands articles, — sans compter les entrefilets où se trahit son style, — telle est sa tâche quotidienne; et jusqu'à la fin, il restera la cheville ouvrière du journal (3).

(1) *Ibidem*.
(2) Cf. lettre à Foisset, 19 octobre 1830.
(3) Avec l'aide de Montalembert, arrivé en décembre 1830, quand

En même temps, et c'est plus significatif encore, il a pris comme naturellement, dans l'installation précaire des débuts, la place d'un fils auprès de son père. C'est une lettre de Ladey qui nous en a par hasard conservé le souvenir :

Je suis allé chez Lacordaire... Il loge... avec l'abbé de La Mennais, dans un petit appartement de trois pièces. La première est un petit réfectoire, la seconde la cellule du disciple, et la troisième, que je n'ai pas vue, le sanctuaire du maître. Tout cela s'enfile d'une manière que peut seule rendre tolérable une parfaite intimité, car il faut absolument que l'abbé *Féli* passe, pour aller chez lui, par la chambre de l'abbé Henri ; les visites et les conversations doivent être communes (1).

De tels faits montrent tout ce qu'il faut mettre de profond sous des mots comme celui-ci, qui est de janvier 1831. Lacordaire parle de sa visite à la Chesnaie :

Je ne voulus pas quitter la France sans approcher sa personne de plus près... je le vis... *il me permit de l'aimer* (2).

Mais la puissance de dévouement qui s'exprimait de ces différentes manières, La Mennais ne sut point la discerner. Esprit dominateur, habitué à se voir entouré d'affections soumises, dociles, il ne devina point tout ce qu'il y avait d'ardente générosité chez son jeune collaborateur. Par contre, il sentit bientôt que celui-ci n'était pas un disciple malléable à son gré, comme tous les autres ; et il s'en irrita. On connaît le témoignage de Montalembert, qui entra dans l'intimité des deux prêtres en décembre 1830 : « M. de La Mennais, qui savait être le plus paternel des hommes, ne fut jamais tendre pour Lacordaire (3). »

celui-ci sera présent à Paris. D'autre part, Lacordaire assurait aussi une partie de la correspondance de l'Agence Générale.

(1) Ladey à Pr. Lorain, Paris, 2 décembre 1830. — A cette date, La Mennais venait de s'installer au collège de Juilly, ce que note la suite de la lettre.

(2) Devant le jury de la Seine, 31 janvier 1831.

(3) Montalembert, *Le Père Lacordaire*.

IV

La séparation

Au bout de quelques mois, la pensée de La Mennais avait encore évolué; son libéralisme catholique, développé logiquement en dehors de toute réalité, avait des conséquences extrêmes; à la fin de juin 1831, il aboutissait à cette théorie bizarre, qu'on a appelée une « théocratie républicaine » : mélange de rêves apocalyptiques et de grossiers sophismes philosophiques et théologiques. Le désaccord latent avec son collaborateur, à l'esprit lucide et à la formation théologique déjà solide, devait se faire sentir peu à peu, sourdement. C'est ce que laissent entrevoir certains mots de Lacordaire : « Je ne puis arriver à le satisfaire », mande-t-il en octobre 1831 à Montalembert.

Un mois plus tard, c'est la suspension du journal et le départ des pèlerins pour Rome. Dès les premiers jours du voyage, le désaccord devint manifeste : « *dans ces causeries intimes* (en diligence) *se dévoilait le fond des cœurs... Et d'âpres discussions s'élevaient* (1) » : seul le journal inédit de Montalembert pourrait nous livrer le détail de ce que le P. Lecanuet résumait de la sorte. Lacordaire faisait appel aux souvenirs du même témoin, quand il écrivait :

> Une fois sur le chemin de Rome, mon dissentiment avec M. de La Mennais a été complet (2).

*
* *

Ce que ces conversations avait commencé, le contact de Rome l'acheva : le silence qui accueillit les trois pèlerins était

(1) Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 281.
(2) Lacordaire à Montalembert, 19 août 1833.

un avertissement, discret mais suffisamment net, et Lacordaire eut vite fait de le comprendre. Une humble prière à la Confession de Saint-Pierre lui valut la lumière et la force nécessaires, et au mois de mars 1832, fidèle (seul, hélas!) aux promesses d'obéissance tant de fois renouvelées publiquement, il reprenait le chemin de la France...

A Paris près de Gerbet et des autres collaborateurs, à Rome par ses lettres, puis à Munich quand il se retrouve en face de La Mennais, il ne cesse de prêcher l'obéissance qui s'impose à tous égards, — car reprendre *l'Avenir* est impossible, dit-il, même du simple point de vue matériel. Il obtient difficilement gain de cause — à l'heure où l'Encyclique *Mirari vos* est sur le point de leur parvenir (30 août).

Tout heureux de voir La Mennais s'y soumettre, il se joint à lui pour rentrer en France, et l'accompagne à la Chesnaie. Mais là, de nouveau, la communauté de vie lui ôte ses dernières illusions :

> Il me semblait parfois que je voyais Saül; mais nul de nous n'avait la harpe de David pour calmer ces soudaines irruptions de l'esprit mauvais, et la terreur des plus sinistres prévisions s'accroissait de jour en jour dans mon esprit abattu. Enfin ce spectacle navrant fut au-dessus de mes forces (1).

et Lacordaire quitte la Chesnaie, en disant à M. de La Mennais ces mots qu'il ne comprendra pas : « *Jamais vous ne saurez que dans le ciel combien j'ai souffert depuis un an par la seule crainte de vous causer de la peine.* »

Pour rompre avec La Mennais, il avait fallu

> une année entière, toute l'année 1832,... non que la chose fût difficile en soi, mais parce qu'elle me coûtait beaucoup, et que je saisissais avec avidité la moindre lueur d'accommodement qui se pré-

(1) *Testament*, ch. II.

sentait. On saura dans le ciel si j'ai agi avec la légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur les liens qu'il a contractés (1).

Dans toutes les lettres, tous les écrits où, jusqu'à la fin de sa vie, Lacordaire eut à parler de La Mennais, se retrouve la même note discrète qui révèle la persistance de cette douleur profonde.

Attachement sincère, oui, certes : comme un Gerbet, un Victor Hugo, un Maurice de Guérin, un Montalembert, plus tard un Sainte-Beuve, Lacordaire avait subi le charme prenant de La Mennais. Et la manière seule dont il s'enfuit de la Chesnaie le 11 décembre 1832, — sans tenter une explication orale qu'il savait impossible, — suffit à nous faire comprendre qu'il a beaucoup aimé ce « père ».

*
* *

Seulement il était prêtre et sentait vivement ses devoirs vis-à-vis de l'Église et des âmes : c'est là toute l'explication de sa promptitude à suivre son devoir, coûte que coûte, quand il lui fut apparu, à Rome d'abord, à la Chesnaie plus tard.

Jeune prêtre, il avait dit déjà : « *Je suis prêtre et ne serai jamais que cela* (2). » Après sa rupture, il exprimera sans cesse la même pensée. Il l'écrit à Montalembert : « *Je suis prêtre; je suis comptable à Dieu de mon obéissance à l'Église; je dois cet exemple* (3) »; — il le dit à Mme Swetchine qui le transcrit à son tour : « M. Lacordaire a voulu *n'être que prêtre.* »

Et sur le fond même de la question, il précise :

Une fois que j'ai vu l'autorité se prononcer, je dois me rendre la justice qu'à l'instant le voile est tombé de mes yeux (4).

(1) Lacordaire à Montalembert, 19 août 1833.
(2) A Foisset, 7 mai 1828.
(3) Lettre du 22 octobre 1833.
(4) A Montalembert, 14 décembre 1833.

Mais sur ce point, c'est toute sa correspondance de 1833 et 1834 avec Montalembert qu'il faudrait rappeler (1). On a voulu ne voir en tout cela que le prétexte d'une ambition habile à préparer son avenir : voici sa réponse, dans la simplicité de ton d'une de ces lettres :

Je ne suis pas un saint, je le sens trop ! Mais je porte en moi un amour désintéressé du vrai, et... jamais une pensée d'ambition ou d'orgueil n'a été un instant la source de ma conduite en cette occasion. L'orgueil m'a toujours dit : Reste où tu es, ne change pas, ne t'expose pas aux reproches de tes anciens amis. La grâce divine m'a crié plus fort : Foule aux pieds le respect humain, rends gloire au Saint-Siège et à Dieu. Ma soumission franche a seule fait mon habileté. Si tout a tourné comme je l'avais prévu, je ne l'avais prévu qu'à force d'oublier mon propre sens... (2)

Autant que l'orgueil ou l'amour-propre, c'était son intérêt immédiat qui conseillait à Lacordaire de rester : à la Chesnaie, son existence était assurée dans « une communauté de vie tout à (son) avantage et tout à (la) charge » de La Mennais (3). Voici ce qu'il abandonnait, et voici ce qu'il trouvait en échange :

J'arrivai en plein hiver à Paris avec un habit d'été sans avoir plus de cinq francs dans ma poche, et tout mon avenir détruit (4)..., sans savoir ce que j'allais devenir et ce que me vaudrait de Dieu l'acte que j'accomplissais (5).

Pour passer outre à tous ces motifs d'amour-propre, d'attachement, et rompre tous ces liens en de telles conditions, il fallait plus que de l'ambition ou du courage ; et nous pou-

(1) On en trouvera le texte dans Foisset, *Vie*, I, et Noble, *Lacordaire et la condamnation de l'Avenir*, 1927 (éd. « Rev. des Jeunes »).
(2) A Montalembert, 2 août 1834.
(3) Lettre d'adieux à La Mennais, 11 décembre 1832.
(4) A Foisset, 12 février 1838.
(5) *Testament*, ch. II.

vons en croire l'abbé Lacordaire, quand il écrit dans les *Considérations* en mai 1834 :

Ce n'est pas moi qui me suis délivré, c'est elle (c'est l'Église)... Je ne sais ni le jour ni l'heure; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas; je suis sorti de Rome libre et victorieux (1).

Désormais, c'est à l'Église seule qu'il consacrera toutes ses forces, avec un filial amour, avec un dévouement purifié par l'épreuve. On l'accusera encore de jeter la pierre à un homme abattu.

Non, non, le courage fut toujours à défendre le faible, l'opprimé, les victimes : or, le faible ici, c'est la vérité; l'opprimé, *c'est l'Eglise à laquelle nul ne songe* et à qui l'on veut imposer les pensées d'un homme sous peine d'être ingrate et persécutrice...

Ma mère, dans l'ordre spirituel, ce fut l'Église; mon père, ce fut Jésus-Christ. Je les ai préférés à un homme, parce qu'un chrétien ne s'engage jamais que sauf la fidélité qu'il leur doit (2).

En cet anniversaire, rappeler de telles paroles est le meilleur hommage que l'on puisse rendre à la mémoire de Lacordaire et, — s'il en est encore besoin, — la meilleure justification de sa conduite, à l'une des heures les plus solennelles et les plus douloureuses de sa vie.

Jean Pictave.

(1) *Considérations*, ch. XII.
(2) Lettre citée au baron d'Eckstein, 18 juin 1834.

A la suite de l'étude précédente, il paraîtra sans doute intéressant de relire, en son texte complet, l'un des documents, auxquels l'auteur a fait plusieurs emprunts : la lettre adressée par Lacordaire à la Mennais, au moment de quitter la Chesnaie. Nos lecteurs la trouveront ci-dessous :

La Chesnaye, 11 décembre 1832.

Je quitterai la Chesnaye ce soir. Je la quitte par un motif d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Église et sur la société, différence qui ne fait que s'accroître tous les jours, malgré mes efforts sincères pour suivre le développement de nos opinions. Je crois que, durant ma vie et bien au delà, la république ne pourra s'établir ni en France, ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base une persuasion contraire. Sans renoncer à mes idées libérales je comprends et je crois que l'Église a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte ses pensées et les miennes. Peut-être vos opinions sont plus justes, plus profondes, et en considérant votre supériorité naturelle sur moi, je dois en être convaincu; mais la raison n'est pas tout l'homme, et dès que je n'ai pu déraciner de mon être les idées qui nous séparent, il est juste que je mette un terme à une communauté de vie qui est tout à mon avantage et tout à votre charge.

Ma conscience m'y oblige non moins que l'honneur, car il faut bien que je fasse de ma vie quelque chose pour Dieu; et ne pouvant vous suivre, que ferais-je ici que vous fatiguer, vous décourager, mettre des entraves à vos projets et m'anéantir moi-même?

Jamais vous ne saurez que dans le ciel combien j'ai souffert depuis un an par la seule crainte de vous causer de la peine. Je n'ai regardé que vous dans toutes mes hésitations, mes perplexités, mes retours; et quelque dure que puisse être un jour mon existence, aucun chagrin de cœur n'égalera jamais

ceux que j'ai ressentis dans cette occasion. Je vous laisse aujourd'hui tranquille du côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion que vous ne l'avez jamais été, si au-dessus de vos ennemis qu'ils ne sont plus rien : c'est le meilleur moment que je puisse choisir pour vous faire un chagrin qui, croyez-moi, vous en épargne de bien plus grands. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, et si je passerai aux États-Unis ou si je resterai en France, et dans quelle position. Quelque part que je sois, vous aurez des preuves du respect et de l'attachement que je vous conserverai toujours et dont je vous prie d'agréer cette expression qui part d'un cœur déchiré.

H. Lacordaire.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le protestantisme allemand vu par un converti

Les lecteurs de *La Vie Intellectuelle* se rappellent peut-être quelques pages publiées ici même (février 1929) sur un professeur de théologie protestante de l'université de Bonn, que sa recherche de la vérité nous paraissait orienter vers le catholicisme.

Le professeur Erik Peterson, aujourd'hui reçu dans l'Église, continue ses travaux de théologien. Un article de la revue *Hochland*, intitulé « Correspondance avec Adolphe Harnack, suivie d'un épilogue », mérite notre attention.

L'intention de l'auteur, en publiant avec l'autorisation de Mme Harnack ces lettres de 1928, n'est en aucune façon une intention de polémique personnelle. La figure du célèbre maître de Berlin n'en sort pas diminuée. La sympathie avec laquelle il accueille les questions de son correspondant témoigneraient plutôt du sérieux de ses préoccupations religieuses. Mais l'intérêt de ces pages dépasse celui des personnes, eussent-elles la notoriété d'Adolphe Harnack. Ce qui s'y révèle et nous touche, c'est sans doute d'abord l'émouvant cas de conscience qui se pose sous les dehors d'un échange de vues entre théologiens, mais c'est aussi le problème plus général de l'avenir du protestantisme allemand.

Élevé dans l'Église luthérienne, amené par traditions de famille ou par circonstances aux études théologiques, le jeune professeur fraîchement pourvu d'une chaire ne peut éluder la question : Que vais-je enseigner? Sur quoi fonder ma théologie?

De plus en plus la vieille formule protestante : l'*Écriture*, servant de base au jugement propre en sa libre interprétation, apparaît non seulement insuffisante mais discutable à ses yeux.

Dans un travail de Harnack sur saint Paul et l'Ancien Testament, Peterson a cru reconnaître une justification du principe catholique de la Tradition, interprète et complément de l'Écriture. Il fait part à l'auteur de ses doutes et demande

des éclaircissements. Le principe catholique est meilleur en théorie, répond Harnack ; mais l'histoire lui a donné tort.

Le dialogue continue. Où conduit donc le développement historique du principe protestant? Entre le littéralisme biblique et l'autorité de la Tradition, où trouver un appui à la *théologie*?

Aux incertitudes du problème dogmatique s'ajoutent celles du problème de l'Église. Les cadres officiels d'un établissement ecclésiastique ont jusqu'ici permis au protestantisme de faire figure d'institution. A cette façade la nouvelle Constitution a porté un rude coup. Qu'attendre de l'avenir? Les Facultés de théologie ne sont-elles pas menacées jusqu'en leur existence? Et le souci du gagne-pain n'est rien auprès de l'angoisse religieuse où jette cette incertitude : l'épilogue de toute cette affaire nous en témoigne assez.

Ce qui torture le professeur, c'est bien l'impossibilité de se rendre raison à lui-même de sa situation. La théologie qu'il enseigne, que représente-t-elle? La place qu'il occupe dans l' « Eglise », à quoi répond-elle?

Tant que l'enseignement de la théologie fut un service d'État il gardait au moins quelque apparente justification. La continuité d'une longue tradition l'orientait suffisamment et dispensait de vérifier la solidité de ses origines. A quoi le rattacher désormais?

Dans ce cas de conscience, on le voit, c'est la question même du protestantisme qui est posée.

De moins en moins peut-on reconnaître dans l'enseignement d'aujourd'hui les confessions de foi primitives. Le patrimoine dogmatique hérité du catholicisme, lors de sa séparation s'est peu à peu dissipé. Le protestantisme, parce qu'il a été fidèle à son principe de libre examen, s'est donc détruit lui-même en évoluant de plus en plus vers un pur rationalisme.

Cela nous paraît simple. Il est intéressant d'en entendre l'aveu sous une plume de théologien protestant; il est consolant surtout de le voir aboutir à la conclusion pratique de cette découverte. Mais — croyons-en son témoignage — cette lumière, pour se faire jour en un esprit dont toute l'éducation fut enveloppée de préjugés protestants, demande du temps, et, de la part du sujet, une loyauté et une persévérance d'efforts plus qu'ordinaire. Il faudra très longtemps à l'Église

protestante, nous assure M. Peterson, pour prendre conscience de sa complète déviation en fait de croyances par rapport à ses origines, comme pour l'amener à se poser sérieusement la question de sa situation vis-à-vis du catholicisme.

Le malaise est confusément ressenti. Au fondement de l'Écriture (au *Biblicisme*), qui se dérobe, la Théologie protestante cherche instinctivement un remplaçant, comme l'Église protestante un remplaçant à l'appui de l'État qui lui manque.

Trois courants se dessinent. Le premier remplace le « pur Évangile » par les principes généraux de la raison : la Théologie consiste alors à rechercher à quelle *philosophie religieuse* correspond le contenu de l'Évangile, et cette recherche demeure abandonnée au gré du théologien. Si donc elle reste chrétienne, c'est uniquement parce qu'elle reconnaît dans le mouvement d'idées suscité par Jésus-Christ la meilleure et définitive orientation du sentiment religieux de l'humanité envers le *Dieu Père*. Quant à l'Église, fédération de groupements chrétiens, elle tourne au plus pur Congrégationalisme... C'est la position où s'est fixé Harnack : une position depuis longtemps assurée en théorie, écrit-il dans une de ses lettres, bien que laissant en pratique nombre de questions pendantes, que l'avenir résoudra.

Un second courant s'oriente vers la Mystique. L'expérience religieuse remplace le dogme. « Le sentiment et son développement vital (*das lebendige Gemüt*) garde seul valeur d'absolu. »

La troisième voie est celle des œuvres. Œuvres de charité, œuvres d'apostolat missionnaire. L'activité bienfaisante dispense le chrétien de la réflexion, lui évite de se poser sur sa croyance ou sur son Église des questions paralysantes qu'elle résout suffisamment en pratique.

Chacune de ces voies pourtant pour se justifier aurait à subir l'épreuve d'une confrontation avec le catholicisme.

La révélation du Dieu Père s'est accomplie dans la Personne de Jésus-Christ; et Jésus-Christ, personnage bien réel et concret, a sa place dans une histoire où, d'après les travaux même de Harnack, se vérifient de plus en plus les conceptions catholiques. — Le supposé fondamental de toute mystique est la présence en nous de la vie divine, la grâce sanctifiante, telle que nous la présente le dogme de Trente.

— Les œuvres évangéliques, charitables ou missionnaires, uscitent forcément la comparaison avec la vie religieuse elle qu'elle est pratiquée dans les Ordres et Congrégations omaines.

Et cependant ce n'est pas sur cette logique des situations ue compte surtout la ferveur du nouveau converti pour clairer et orienter ses frères encore séparés. *Geduld und iebet* reste son dernier mot, auquel nous nous associons bien olontiers, en ajoutant toutefois que dans ces dispositions de atiente prière ses travaux et son exemple ne manqueront as de porter leur fruit.

Lyon-Fourvière. F. de Lanversin, S. J.

Notes italiennes

L'École du Bienheureux fra Angelico.

Il y a dix ans, à Milan, un groupe formé de jeunes prêtres t de laïques, s'étant proposé de renouveler la vie chrétienne hez les artistes, eut l'idée de créer une école spéciale d'art : *'École du Bienheureux fra Angelico.* On lui assigna comme rogramme de former des architectes, des peintres, des culpteurs, des ciseleurs, etc., en leur donnant, en plus des ualités techniques nécessaires à tout artiste, une bonne cul- ure religieuse et liturgique.

Bien caractéristique est la vie qu'on y mène.

Dans la petite chapelle de l'École, chaque matin les élèves le l'internat font leurs prières en commun : une fois par nois, les élèves externes s'unissent à eux pour obtenir dans es saintes intimités eucharistiques les ressources nécessaires our faire de la vie de l'art un apostolat et une mission du ien.

La préparation technique de l'artiste comprend trois par- ies : l'étude académique d'après nature; l'entraînement à 'exercice pratique de la profession en s'exerçant, sous la sur- eillance des professeurs, aux travaux de peinture, de sculp-

ture, d'architecture, de ciselure, d'ameublement, que l'éco exécute et vend, tirant de là ses ressources; en troisièn lieu, l'apprentissage des matières théoriques qui sont l sciences sacrées (Saintes Écritures, liturgie, hagiographie catéchisme), histoire des arts majeurs et mineurs, littératur antiquités classiques et du moyen-âge, sciences constructive sciences des couleurs et de la peinture, esthétique, style d l'architecture, projections et perspectives.

Le cours supérieur dure quatre ans, comme dans les acad mies, mais seuls les jeunes gens qui ont une préparation dé avancée y sont admis; les débutants doivent, au contrair suivre d'abord le cours préparatoire qui dure trois ans.

Un aspect particulier de l'école est l'obligation faite au élèves de consacrer une partie de leur activité aux travaux d l'artisanat artistique, selon les règles qui étaient en honneu dans les corporations des artistes du moyen-âge et de Renaissance italienne. A côté, mais distincte de la sectio masculine, l'École possède une section féminine, où les jeun filles sont initiées aux secrets de l'art chrétien en matière d broderies, de céramiques, de miniatures, etc. : cette sectio est fréquentée aussi par les religieuses qui désirent pouvo enseigner le dessin dans les écoles moyennes.

Dans les locaux de l'École, un petit pensionnat est à disposition des jeunes gens qui habitent hors Milan; le pri en est très modeste. Enfin, depuis trois ans, une sectio musicale pour l'enseignement du piano, de l'orgue et d chant grégorien, ambrosien, et polyphonique, a été ajouté aux autres sections. Des maîtres consciencieux, zélés experts, élèvent, sous la protection du plus inspiré des grand maîtres, les jeunes esprits qui rêvent de poursuivre la plu glorieuse, peut-être, des traditions de l'Italie cultivée.

Un Congrès de médecin

Un congrès de médecins catholiques a été tenu à Floren pendant deux jours, le 16 et le 17 octobre. Son but? Étudi les problèmes médicaux qui intéressent la morale.

Dans une lettre que Pie XI avait fait adresser à son prési dent, ce but était loué. « Sa Sainteté, disait le document, e d'autant plus satisfaite de cette initiative, qu'Elle est persua dée que la profession des médecins les place en des condition

rès favorables pour exercer dans les familles un véritable apostolat du Bien. Pour l'accomplissement de cette mission, l est indispensable qu'ils connaissent toujours mieux les points fondamentaux de cette discipline morale qui est en étroite liaison avec leur art. Il est très louable d'avoir proposé ces problèmes à l'étude des savants, en s'inspirant de l'Encyclique *Casti connubii*... » Finalement, la lettre pontificale observait que « l'étude sérieuse et approfondie de problèmes aussi graves, en confirmant la pleine et admirable harmonie qui existe entre la doctrine catholique et les véritables conquêtes de la science, contribuera d'une façon remarquable à l'acceptation générale des directives qui viennent d'être données en Italie en matière de démographie ».

C'est à un universitaire éminent, M. le professeur Picchi, que fut confié le discours d'inauguration. Il rappela d'abord le précédent congrès des médecins catholiques, tenu à Florence même, en 1929. Ayant rendu hommage à l'activité des groupements similaires qui agissent à l'étranger, tels la Société française de Saint Luc, M. Picchi indiqua que, le Concordat italien ayant offert aux catholiques militants le moyen d'organiser en toute liberté des Unions professionnelles, à la condition qu'elles fonctionnent au sein de l'organisation de « l'Action catholique », on a remplacé l'ancienne « Società Medica Cattolica » par le « Groupe Médical » de l'Action catholique italienne.

« La profession du médecin, ajouta M. Picchi, est en étroite affinité avec le sacerdoce. » Le médecin doit être convaincu du caractère sacré de sa fonction parmi les malades : il doit pratiquer son apostolat, surtout, par l'exemple. « Le Christ, avant de dire au paralytique : « Lève-toi et marche », ne lui avait-il pas dit : « Tes péchés te sont pardonnés », pour nous apprendre que le soin de l'âme doit précéder celui du corps? Près du lit du mourant, le médecin est le consolateur de la famille, en attendant que le prêtre lui apporte le réconfort suprême de la foi. »

Plusieurs rapports occupèrent les deux journées du Congrès. Signalons-en quelques-uns. On entendit à la première séance le P. Gemelli. Le recteur de l'Université catholique de Milan a exercé longtemps la médecine avant d'entrer dans les ordres. Son rapport sur la question de l'avortement indirect donna lieu à une longue discussion. Après avoir exposé ce que les théologiens entendent par action indirecte et action

directe, le rapport révéla l'erreur commune à de nombreux médecins qui les confondent. Un ordre du jour, proposé par le rapporteur pour demander à l'autorité ecclésiastique de vouloir bien éclairer les intéressés sur ce point, fut ensuite voté. Le professeur Leoncini, de l'Université de Florence, entretint le Congrès de la question de « la stérilisation artificielle considérée du point de vue de la morale et de la loi ». La stérilisation volontaire, dit-il, est moralement déplorable, car elle est contraire aux lois naturelles. La stérilisation volontaire est condamnée par l'Église, sauf lorsqu'elle est absolument nécessaire pour sauver la vie d'un malade. Du point de vue juridique, elle est aussi condamnable : le nouveau Code italien, en effet, considère comme un crime la stérilisation provoquée. La législation italienne a en outre repoussé le principe de la stérilisation des déficients et des criminels comme contraire au droit traditionnel.

Mme Giuseppina Pastori, professeur à l'Université catholique, parla des « problèmes de l'eugénisme ». En général, dit-elle, les eugénistes italiens soutiennent « qu'il est nécessaire d'approfondir encore l'étude de cette matière avant de passer aux applications » : ceux d'autre pays, par contre, se sont déjà mis sur la voie des applications en façonnant des lois et en adoptant des mesures qui sont en pleine contradiction avec la morale catholique. L'Église ne défend pas la poursuite des buts de l'eugénisme, mais elle exige que cette activité soit subordonnée à la raison d'être suprême de l'homme et qu'on emploie, pour cela, des moyens qui respectent la dignité humaine.

Enfin, le docteur Gedda, de l'Université de Turin, ouvrit un débat sur le devoir du médecin pour sauvegarder la « pureté de la jeunesse ». Le médecin catholique, qui est souvent consulté par des jeunes gens sur ce problème, doit avant tout guérir et réorganiser l'âme de l'adolescent, en laissant de côté les expédients physiques couramment employés pour calmer les sens ; il doit surtout avoir pour but d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté. Signalons, pour terminer, que les autorités civiles ont, ici aussi, marqué par leur présence à la séance d'inauguration l'accord entre leurs directives et les préoccupations des savants congressistes.

A. Guissan.

DOCUMENTS

Où en est le cas de Konnersreuth

Le journal Konnersreuther Sonntagsblatt *ayant annoncé que la conférence épiscopale de Freising avait décidé d'inviter la stigmatisée Thérèse Neumann à se soumettre à un nouvel examen dans une clinique universitaire, l'évêché de Ratisbonne fit paraître une note exprimant le regret que cette question ait été portée devant le public par suite d'un hasard et d'une indiscrétion, mais ne niant point que la conférence des évêques ait exprimé le désir que la stigmatisée se soumît à une nouvelle observation portant sur la privation de nourriture. La même note ajoutait qu'il était inexact que l'observation dût avoir lieu dans une clinique de l'Université.*

A ce communiqué épiscopal, le journal de Ratisbonne, Regensburger Anzeiger, *ajoute les commentaires suivants que reproduit le* Bayerischer Kurier *:*

Les autorités ecclésiastiques prennent à l'affaire de Konnersreuth un intérêt qui touche au fond même de la question, et veulent faire encore procéder à certaines observations, car les phénomènes de Konnersreuth sont d'une nature telle qu'il y a danger qu'on se trouve devant un abus dans un sens ou dans l'autre.

En outre, le cas de Konnersreuth offre pour l'Église un autre intérêt, c'est qu'elle veut avoir des résultats d'observations et des données de base, qui peuvent être plus tard utiles et nécessaires. Pour le catholique, il va de soi que l'Église ne tient pas à proclamer de nouveaux saints, ce qui est absurde du vivant de l'intéressé, ni à fabriquer ou à multiplier les miracles.

Le chrétien positif a un intérêt à ce qu'on n'aille point déclarer impossible et rejeter de prime abord, avec une fausse science et des formules sonores, des phénomènes

comme ceux qui se présentent à nous à Konnersreuth, et essayer ainsi de nier l'existence du surnaturel. Rejeter tout miracle et tout surnaturel, comme on le fait dans la lutte contre Konnersreuth, est en tout cas anti-catholique. D'autre part, un enthousiasme précipité et sans discernement pour de tels phénomènes ne correspond absolument pas à l'attitude calme et pondérée qui est celle de la certitude et de la foi catholique.

La lutte de principe des libres-penseurs contre Konnersreuth n'atteint pas seulement les phénomènes qui se passent dans cette ville, et que le catholique considère provisoirement encore comme incertains, bien que non impossibles en soi; elle vise l'existence du surnaturel et la possibilité du miracle en général: elle met consciemment en doute le miracle et le surnaturel. Cette attitude est de la libre-pensée et du rationalisme pur.

Des objections et des doutes possibles contre les faits de Konnersreuth, et même un rejet éventuel (si ces phénomènes sont explicables par la science ordinaire) ne peuvent évidemment pas atteindre la vérité catholique complètement établie, ni les miracles prouvés dans le plan divin du salut. Nous tirons seulement un trait énergique de séparation entre notre foi catholique et le naturalisme libre-penseur.

L'Église a le temps d'attendre, elle peut tranquillement laisser se développer le cas de Konnersreuth. Rien ne la contraindra à faire du cas de Konnersreuth une question d'actualité. Le catholique de foi anthentique, et fidèle à l'Église, se réjouira que les autorités ecclésiastiques s'occupent avec objectivité et calme d'esprit de faire observer et contrôler le cas de Konnersreuth, et qu'elles attendent le résultat des travaux entrepris.

Du point de vue formel, faisons remarquer encore que les autorités ecclésiastiques ne possèdent pas plein droit de disposition sur les personnes mêlées aux événements de Konnersreuth. Les autorités de l'Église ne peuvent qu'exprimer et faire valoir leur désirs, qui peuvent ne pas recevoir satisfaction. On ne doit donc jamais identifier les événements de Konnersreuth et les autorités ecclésiastiques.

Une autre erreur serait de croire que seuls les médecins, les cliniciens, les savants et les psychologues soient — et seulement dans leurs cliniques — aptes et qualifiés pour cons-

tater valablement des faits accessibles aux yeux de tous, que seuls ces « spécialistes » puissent constater d'une manière objective. La constatation objective du déroulement historique d'un événement est possible à tout homme normal et sain, encore que le profane ne soit pas et n'ait pas besoin d'être à même de tirer de cette constatation les conséquences essentielles.

L'examen clinique est souhaitable dans bien des cas, et promet le maximum de certitude dans le résultat. Mais ce n'est pourtant pas la seule certitude possible. La certitude existe aussi, pleinement suffisante, dans bien d'autres cas. La certitude clinique n'est pas la seule valable. Si une observation clinique se place de principe sur le terrain du rationalisme pur, on peut au moins envisager la possibilité d'une suggestion des observateurs de la part du rationalisme absolu, d'une suggestion provenant de la célèbre « valeur absolue » de la science.

On ne peut pas s'étonner que l'instinct catholique éprouve une certaine réserve vis-à-vis d'une recherche clinique au nom de la science absolue. On se rappelle ce mot ridicule et cynique d'un anatomiste qui, après avoir disséqué un cadavre, demandait à ses étudiants : Avez-vous trouvé une âme? Dieu nous a préservés d'avoir à soumettre au bistouri les mystères de la foi.

(Extrait du *Bayerischer Kurier*, 21 octobre 1932.)

***

L'importance de la presse catholique

Mgr Schreiber, évêque de Berlin, a adressé tout récemment à ses diocésains une lettre pastorale au sujet de la presse catholique :

La presse catholique lève le bouclier protecteur contre la grêle de projectiles lancée par l'incrédulité et l'immoralité; elle lutte contre la fausse apparence, le mensonge et la calom-

nie dont l'Église souffre jusqu'à l'heure présente. Dans to
les domaines de la vie, elle repousse, grâce à l'esprit
christianisme vivant, la haine et ses violences destructric
Elle intervient pour la réconciliation et la paix sur le terra
de la justise et de l'amour. Elle rend compte des événemer
religieux importants et des manifestations de la vie de l'
glise, des réunions et congrès catholiques, non seuleme
dans des notes rapides, qu'on remarque à peine, mais d'u
façon complète, détaillée, et à la place qui convient.

Les lois de Dieu et les instructions de l'Église sont pour
presse catholique des directives acceptées avec respect et g
titude pour toutes les questions qui touchent aux doctrir
et aux prescriptions de la foi. Elle bannit de ses colonn
tout ce qui peut compromettre la foi et les bonnes mœu
même si elle doit pour cela renoncer à des avantages fina
ciers ou d'affaires. La presse catholique fait luire la lumi
du Christ, rayonner la chaleur de l'esprit fidèlement catho
que.

Quant à la variété et à la valeur des éléments qu'e
apporte à ses lecteurs, notre presse catholique peut se mes
rer sans crainte avec des journaux d'autres tendances. Ass
rément elle est, comme toute œuvre humaine, susceptil
d'être améliorée et développée. Dans les choses qui relèv
du jugement purement humain, elle est faillible comme
sont tous les hommes. Mais cela ne nous empêche point
reconnaître son importance exceptionnelle pour le peuple
l'Église.

La crise mondiale, avec la foule de ses conséquenc
malheureuses, nous montre que nous sommes, semble-t-
à un tournant de l'histoire. Les terribles souffrances du pr
sent engendreront quelque chose de nouveau. Nous somm
à la veille d'une rupture et transformation des conditio
sociales et économiques : ce processus est même déjà en vo
de s'accomplir. Si l'on veut que cette transformati
apporte l'amélioration ardemment souhaitée du déplora
état de choses actuel, il faut que l'Esprit plane sur ce
transformation et la pénètre. L'Esprit de Dieu parle par
sainte Église, et agit dans son pasteur suprême. Le chef
l'Église, notre Saint-Père le Pape Pie XI, a montré à mai
tes reprises, dans des Encycliques et autres manifestatio
de sa pensée, les remèdes et les voies de salut.

Agir pour stimuler et éclairer les hommes dans le sens de
s indications pontificales, gagner l'opinion publique,
luer sur l'activité des législateurs, telle est la tâche énorme
la presse catholique, tâche dont l'heureux accomplisse-
nt a les plus heureux effets pour l'Église et l'État, pour le
n terrestre et pour la vie religieuse.
Cette préparation des âmes et des esprits pour la transfor-
ation de l'ordre social et économique doit s'accompagner
ne activité de défense vigoureuse contre les forces des-
uctrices de la foi et dissolvantes pour les mœurs. Ces for-
s qui résident dans divers camps, ont comme principal
oyen d'action une presse entretenue et propagée à très
ands frais.
Notre presse catholique sera-t-elle à la hauteur de cette
he de notre époque? Répondra-t-elle à ces exigences de
eure, que l'on peut sans exagération appeler une heure du
stin? Voilà la grave question qui emplit de lourd souci le
ur de votre évêque, et qui s'impose de manière pressante
a conscience de tout catholique.
Nous répondrons : la presse catholique remplira sa tâche
elle demeure pénétrée de sa grande responsabilité, et si
e est soutenue par les catholiques. Elle s'imposera à l'opi-
on publique dans la mesure où elle s'imposera chez les
holiques et dans la famille catholique.
C'est pourquoi, dans le sentiment d'une grave responsabi-
pastorale, j'adresse à tous les membres du diocèse cette
ssante exhortation :
Ayez conscience avec moi de votre grande responsabilité à
gard de la presse catholique. Reléguez à l'arrière-plan les
ections mesquines et les préférences ou les désirs person-
s, faites passer d'abord la grande et sainte cause qui est
jeu. De tristes événements survenus dans des pays catho-
ues qui n'ont point aperçu à temps la nécessité d'avoir une
te presse catholique, sont pour nous une leçon. Des frac-
ns importantes de notre peuple catholique — reconnais-
s-le avec gratitude — ont jusqu'ici soutenu fidèlement la
sse catholique. Pour eux c'était et c'est encore une vérité
te naturelle que « la maison catholique, la famille catho-
ue doit recevoir le journal catholique ».
Puisse cette conviction issue d'une grande force de foi agir
s'étendre partout. Que ceux qui jusqu'ici se sont tenus

éloignés de la presse catholique veuillent bien en tout cas prendre un abonnement d'essai à un journal catholique. Ils connaîtront ainsi la valeur propre de la presse catholique; ils pourront apprécier tout ce qu'elle a fait et deviendront, nous l'espérons, des abonnés permanents. Chez tout catholique qui peut encore faire la dépense d'un journal, le journal catholique devrait être l'hôte de la maison et l'ami de la famille. Celui qui veut faire davantage peut abonner au journal un chômeur, ou du moins passer régulièrement son propre exemplaire, après l'avoir lu, à un plus pauvre que lui. Il est chaudement recommandé de s'inscrire comme membre et d'apporter son aide à l'Association Catholique de Presse, qui a pour but de développer et de répandre la presse catholique. Toute collaboration à la presse catholique, toute forme d'aide à elle apportée est, en dernière analyse, de l'activité missionnaire pour le royaume de Dieu et du Christ.

Dr Schreiber,
Évêque de Berlin.

(Extrait du *Bayerischer Kurier*, 20 octobre 1932.)

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Le plan constructif français vu de haut.*

Que ne renonce-t-il à la conscription obligatoire!

E MUNYNCK, O.P. *Le devoir moral de désarmement.*

C'est toute une éducation, très longue, à entreprendre pour réagir contre les instincts guerriers de la collectivité.

LAPIERRE. *Chronique politique et sociale.*

Le plan français de sécurité et de désarmement.

COQUELLE-VIANCE. *Économie dirigée et direction des machines.*

DOCUMENTS

TOR DILLARD. *On chôme en Allemagne.*

Les causes du chômage.

A.-H. D. *Nouvelles d'Allemagne.*

La correspondance de Hitler et du maréchal Hindenburg.

Billet de Civis

Le plan constructif français vu de haut

De haut ? De Sirius, peut-être ? Non, car nous prétendons au contraire nous situer sur le plan des réalités les plus certaines. En ce mois de Noël, qu'on songe plutôt à l'étoile de la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Notre point de vue est celui de la politique chrétienne.

Essayons de dégager les deux ou trois idées maîtresses du memorandum français, dont l'ensemble est un peu touffu.

Dans le domaine politique, par un revirement qui eût gagné peut-être en valeur utile à moins de brusquerie, la France abandonne la thèse de l'intangibilité des traités et concède à l'Allemagne l'égalité de traitement et d'armement. Cela fait beaucoup à la fois. Un art plus sûr des transitions eût donné plus de prix à nos concessions. Accordons cependant qu'on ne pouvait manquer d'en venir à cette pénible extrémité. Mais aussi reconnaissons que la France n'a jamais offert en sacrifice aussi méritoire l'amour-propre des vainqueurs. L'Allemagne n'a plus de motif de bouder la conférence du désarmement. On l'attend à cet endroit pour avoir la mesure de sa sincérité.

Regrettons en outre qu'on n'ait pas souligné avec plus de force une évolution, bien digne à notre avis d'être remarquée et louée, dans la façon dont notre pays vient de poser le problème général de la paix organisée. Jusqu'ici on lui a fait grief de sa rigueur à défendre la formule : sécurité d'abord, désarmement ensuite. Or le memorandum semble se rallier à l'opinion qui associe le désarmement et la sécurité. Il dit en propres termes : « En matière de désarmement et en

matière de sécurité, les progrès doivent être parallèles. » L'accord est par là facilité.

Voilà pour la partie politique. Mais par ses dispositions militaires, réglant la situation terrestre, navale et aérienne des forces armées, le projet français travaille-t-il aussi heureusement pour la paix chrétienne ? On va en juger.

Bornons-nous à son idée essentielle. Elle s'inspire des longs débats institués à Genève sur la distinction nécessaire des moyens offensifs et défensifs, mais pour en écarter la subtilité pleine de périls. « Il importe beaucoup moins, dit avec raison le memorandum, de rechercher si tel ou tel matériel peut favoriser une agression que de déterminer la forme d'une organisation militaire qui, dans une région donnée (c'est de l'Europe qu'il s'agit), et dans des conditions politiques données, rendra plus difficile une politique d'agression. Cette détermination faite, il conviendra de ramener progressivement à ce type les différentes armées de la région envisagée. »

Cette idée ingénieuse est très défendable. Mais voyons la suite.

La France propose en conséquence de constituer sur un type uniforme « toutes les forces terrestres *destinées à la défense des frontières* métropolitaines *». Les mots que nous soulignons indiquent assez qu'il s'agit d'un projet français. Et quel est ce type uniforme ? C'est celui « d'une armée nationale à court terme et à effectifs limités, dépourvue d'artillerie à longue portée et de tanks à grande puissance ».*

La France consentirait-elle donc à licencier ses troupes composées d'indigènes soumis au service à long terme et à détruire son matériel lourd d'artillerie et de chars d'assaut ?

En aucune façon. Pour ce matériel lourd, le memorandum prévoit qu'il sera simplement placé sous le contrôle international, et mis à la disposition de la Société des Nations par tous les pays, à l'exception de celui qui serait victime d'une guerre offensive. Quant aux troupes indigènes, elles feront partie d'une catégorie spéciale dite des « unités spécialisées », composées d'éléments accomplissant un service à plus ou moins long terme, et dotées de matériels puissants interdits aux armées nationales. Toutes les nations contractantes devront entretenir en permanence un nombre réduit de ces unités spécialisées, comme contingent d'action commune à

la disposition de la Société des Nations. Il convient aussi d'observer que le projet n'envisage que la défense métropolitaine, et ne supprime pas les troupes destinées à la défense des territoires coloniaux, où flottent les drapeaux de la France, de l'Angleterre et de l'Italie par exemple, mais dont l'Allemagne est aujourd'hui dépourvue.

Il résulte de ses propositions que la France, sans repousser toute idée d'un désarmement dans l'avenir, conserve pour le moment son organisation, ses effectifs et son matériel, dont la partie lourde stockée sur le territoire métropolitain serait seulement soumise au contrôle international. Et pour obtenir ce résultat, elle consent au réarmement de l'Allemagne sur le type de l'armée française en demandant que la Reichswehr soit dissoute.

Nous avons le regret de penser que cette solution de l'égalité par le réarmement manifeste un manque réel d'imagination et créerait une situation grosse de surprises redoutables. C'est payer d'un prix exorbitant l'avantage de ne rien changer à notre armée. Nous paraissons obsédés par la crainte de nous renouveler, et il est curieux que nos experts militaires tiennent aujourd'hui le type de l'armée de métier réalisée par la Reichswehr pour le système d'armée le plus propre à l'agression et le plus dangereux pour nous, alors qu'il y a 13 ans, à Versailles, ils l'ont estimé le plus inoffensif et le plus rassurant pour notre sécurité. Par ailleurs, ils sont victimes d'une illusion. Imaginent-ils vraiment que les 100.000 hommes de la Reichswehr disparaîtront ? Le nom seul disparaîtra. Le type d'armée à court terme que nous offrons à l'Allemagne aura besoin, comme le nôtre aujourd'hui, d'un noyau de soldats de métier (nous en avons 120.000). Ils seront évidemment tirés de la Reichswehr, qui fournira déjà les effectifs des « unités spécialisées ». Où sera le gain ?

L'occasion est belle pour l'Europe de renoncer à ce système de la conscription universelle et obligatoire qui l'écrase. Le memorandum français, loin de corriger cette erreur, nous y engage plus à fond. Il faut déplorer qu'il nous éloigne par là de cette restauration chrétienne de la société dont ses dispositions politiques ont tendance à nous rapprocher.

CIVIS.

Le devoir du désarmement moral

Il faut désarmer! Tous nous en sommes convaincus. Tous les gouvernements ont été mis en branle; on a réuni à Genève l'élite de l'humanité, non pour décider le désarmement, — malgré la médiocrité apparente des résultats obtenus, la limitation et la réduction des armes semblent des points bien acquis, — mais pour trouver les moyens par lesquels on arrivera à ce but si ardemment désiré. Parfois les motifs allégués ne sont pas particulièrement engageants; on appuie surtout sur les nécessités économiques : les armées sont excessivement coûteuses; elles nous ruinent; et nous n'aimons ni la misère ignoble, ni même la très noble pauvreté. — Cependant tous ces hommes généreux, réunis à Genève, ont des préoccupations supérieures; l'état d'esprit de nos nations occidentales les leur impose; la guerre moderne est horrible; elle menace les biens les plus précieux conquis au cours d'une civilisation millénaire; elle entraîne d'affreuses souffrances et des ignominies révoltantes. Il faut rendre la guerre impossible. En attendant, rendons la guerre improbable, et dans ce but réduisons tous ensemble nos armements.

Avouons que ce n'est pas très logique; que le syllogisme n'est pas parfait. On sera évidemment moins enclin à attaquer une nation étrangère si les moyens d'agression sont devenus plus faibles; mais si l'on a affaibli le voisin dans la même mesure? On tuera moins de monde peut-être; encore faudra-t-il voir ce que toutes ces belles conventions deviendront en cas de guerre; et l'injustice se consommera comme auparavant. — On distingue, et non

sans raison, entre armes offensives et défensives. Mais on sait bien que la distinction est flottante, que toute arme, même la forteresse, peut devenir un moyen d'attaque. — Et puis, tous les arrangements et toutes les plus solennelles conventions n'empêcheront pas la science de faire des progrès ; et peut-être, au moment tragique, verrons-nous surgir quelque moyen nouveau de destruction, qui déjoue tous les calculs du défenseur.

Le moyen qui assurerait vraiment le but poursuivi serait la suppression de toute armée ; et il faudrait être singulièrement naïf pour la croire possible. Aussi longtemps que les nations n'auront pas acquis toutes les vertus des hommes et des anges, la justice sera sacrifiée, si avec sa balance on ne lui laisse pas le glaive. Aussi longtemps que la vie émotive, avec ses convoitises aveugles et ses impulsions désordonnées, régira la conduite des hommes, la force devra rester l'appui du droit. — C'est extrêmement fâcheux ; car la victoire ne prouve pas le droit, et elle dévore les hautes valeurs qui font la gloire de l'humanité.

Un seul moyen peut nous acheminer vers le règne de la paix : c'est le règne de la raison. La raison condamne les tueries, si la déraison de l'adversaire ne les rend pas inévitables. Il faut que tout le monde soit convaincu que la guerre est la loi de la jungle, et que nous valons mieux que les tigres et les loups. Il faut que dans tous les pays se répande la ferme volonté de ne pas recourir à la guerre pour la défense du droit. Il faut que l'appel à la violence, à la force matérielle soit aussi inadmissible dans les relations internationales qu'entre gens bien élevés. En un mot, il n'y aura pas de désarmement s'il n'y a pas de sécurité ; et la sécurité est impossible sans le désarmement moral. Rendons hommage à la Pologne, qui d'une manière précise et urgente a posé le problème.

***

Le désarmement moral est un état d'âme individuel et collectif qui tend à substituer les moyens rationnels à la force pour le redressement de la justice. Permettez-moi d'analyser un peu.

Avant tout, remarquons que cet état d'âme peut être individuel; et je crois pouvoir affirmer qu'il existe chez ceux qu'on peut considérer, sous ce rapport, comme l'élite de l'humanité. Mais pour que le désarmement moral puisse devenir efficace, il faut que l'état d'âme devienne collectif; et ce n'est pas par une simple addition de bonnes volontés individuelles qu'on peut l'obtenir. Envisageons d'abord l'homme réfléchi, celui qui dans sa conduite se dirige, non par l'émotion instinctive ou par quelque tendance inconsciente, mais par un jugement rationnel.

La guerre, qui si souvent a modifié la courbe de l'histoire, est un phénomène qui fait vraiment réfléchir. Elle est horrible, non seulement à cause des souffrances physiques et morales qui en résultent, non seulement à cause des ruines matérielles qu'elle entraîne, mais surtout à cause de sa déconcertante stupidité. Un différend grave surgit entre deux nations voisines. Supposons, malgré les incroyables illusions qu'on se fait de part et d'autre, que l'une a nettement raison et que l'autre a nettement tort. Pour assurer la vie normale de l'humanité, il faut rétablir la justice; et dans ce but on se bat, on s'efforce de prouver que, de part et d'autre, on a les meilleurs soldats et les généraux les plus ingénieux. C'est véritablement idiot. Comment la force matérielle, entraînant la mort horrible d'innocents et des meilleurs citoyens, pourrait-elle trancher une question de justice? En sommes-nous encore aux duels judiciaires et aux ordalies? La guerre est radicalement absurde; et tous ceux qui ont dépassé le stade de civilisation auquel est parvenu le loup de La Fontaine déploieront toutes les ressources de leur personne et de

leurs biens pour que cette honteuse et terrifiante absurdité disparaisse.

Il n'en faut pas davantage pour tout homme raisonnable. Mais ajoutons que la guerre est la négation même de la société humaine, parce que la guerre est un retour atavique à la barbarie.

L'homme n'est pas qu'un *individu* ; il est une *personne*. La personnalité, au sens intégral du mot, élève l'homme au-dessus de toute l'espèce humaine, au-dessus de l'univers, au-dessus du temps et de l'espace. Comme personne il ne relève que de Dieu ; et lorsque les exigences de Dieu, déposées dans l'âme humaine, sont mises en question : « pereat mundus, et glorificetur Deus » ; nous devons sacrifier le ciel et la terre pour défendre les droits de Dieu.

Il est très vrai que l'homme est aussi un individu. A ce titre il appartient à l'espèce humaine, il est membre du corps social ; il n'est qu'une partie d'un tout, subordonnée au tout. Mais comme personne il n'en est pas moins un tout en lui-même, et vis-à-vis de l'univers et de l'humanité, chaque personne est sujet d'inviolables droits. Là se trouve la grande énigme de la vie humaine. L'homme, à la fois individu et personne, enraciné dans la nature et transcendant à la nature, est l'élément constitutif de la société ; et c'est parce que l'individu humain est une personne que les hommes constituent des sociétés qui ne sont pas des troupeaux. Parce qu'on n'arrive pas toujours à faire la synthèse des droits de la personne avec ses devoirs comme individu, tous les systèmes de philosophie sociale oscillent entre les tendances collectives et les revendications personnelles ; et ces vues partielles sont la source empoisonnée de toutes nos difficultés, de toutes nos luttes et de toutes nos haines sociales.

Mais considérons l'homme dans sa personnalité. Alors que l'individu est essentiellement solidaire de l'évolution du monde, la personne révèle, par son intelligence et sa volonté libre, sa possibilité indéfinie de progrès. Elle se

trouve en contact avec un idéal qui dépasse tout ce qu'elle a réalisé. Elle conçoit des Valeurs, infiniment élevées au-dessus de sa propre nature, et que sa propre nature l'invite à conquérir sans relâche.

Que n'a-t-on pas écrit en ces derniers temps sur la philosophie des valeurs ! Cette notion a été retournée et analysée dans tous les sens. Elle n'en est pas devenue plus claire, bien que les métaphysiciens l'aient ingénieusement manipulée. Mais une chose se dégage, très nette, de toutes ces élucubrations : la valeur se mesure à la vie. Une valeur est ce qui assure le déploiement moral de la vie. Les valeurs sont hiérarchisées ; et au sommet, les régissant et les ordonnant toutes, on découvre le Vrai, qui élargit notre âme, au-delà de l'univers, jusque dans la région du nécessaire et de l'éternel ; — le Bien, qui transporte le Vrai conçu dans l'ordre de l'existence par l'action ; — le Beau, qui soutient les efforts pour le Bien par l'amour. Réaliser le vrai bien par l'amour, voilà manifestement la destinée de la personne humaine, voilà la perfection que sa nature lui propose comme un idéal, et dont la conquête progressive constitue le progrès personnel.

Ce n'est pas le moment de nous livrer ici à d'interminables et subtiles analyses ; mais un examen même superficiel nous convainc sans peine que le Vrai, le Bien, et d'une manière subordonnée le Beau, ne sont que des déterminations, correspondant aux divers aspects de notre nature, de l'unique Valeur absolue, qui est la plénitude de l'Être. La plénitude de l'Être, c'est Dieu ; et dès lors le progrès de la personne humaine, la conquête de sa perfection n'est autre chose que la marche vers la divinité. Les anciens ne reculaient pas devant cette constatation, lourde de conséquences et aussi de mystère. Pour eux, la perfection de l'homme n'était autre chose que la réalisation dans sa personne d'une valeur divine ; l'évolution normale de la personnalité est son assimilation à Dieu : *assimilari Deo !*

Et cette sollicitation de notre nature vers une perfec-

tion infinie prend le caractère solennel de l'impératif moral, dès que l'on pose l'existence, ou plutôt la surexistence de Dieu. Il est notre cause ; nous sommes par lui ; nous sommes donc pour lui. Nous sommes les instruments de sa pensée et de son amour. Il daigne nous associer à son action. Nous devons marcher vers Dieu par l'assimilation progressive de notre personne, et de la portion de l'univers que sa Providence nous a confiée, à ses perfections infinies.

Or, Dieu est un. Nous vivons dans le multiple souvent désordonné. Nous devons introduire l'unité dans notre personne et dans notre entourage. L'unité du multiple est l'ordre. Et comme Dieu est immuable, il faut que par notre action nous produisions la stabilité de l'ordre, c'est-à-dire la paix. Non la stabilité du repos, car nous sommes, comme l'univers, en route vers notre fin ; mais une stabilité dynamique comme celle du ciel étoilé.

Dieu est Vérité et Amour. Si c'est surtout comme Vérité qu'Il se manifeste à notre intelligence spéculative, c'est surtout comme Amour qu'Il est atteint par l'âme religieuse. Dieu et la perfection de notre personne exigent que nous assurions le règne de la Vérité et de l'Amour, qui est le règne de Dieu.

Dieu est esprit. Dans le monde matériel une certaine constance quantitative, que ce soit de la masse, de l'énergie ou de quelque réalité indéfinissable, semble bien établie. Le progrès sera donc qualificatif ; l'augmentation des valeurs, l'élévation de l'activité du monde dans la hiérarchie des êtres, voilà la volonté de Dieu et notre devoir. Il nous faut donc établir le règne de l'esprit dans l'évolution du monde et de l'humanité. Ce n'est pas la force matérielle, c'est la raison, c'est-à-dire la justice et la charité, qui doit, par notre action morale, gouverner le cours des événements.

Ainsi donc, parce que la personne humaine doit tendre à la perfection de sa nature en vertu de ses obligations morales, elle doit lutter pour l'unité de l'ordre, pour le

ai, pour le bien, pour la domination de l'esprit sur la atière, parce qu'elle doit s'assimiler à Dieu. Et la per-nne humaine est un individu d'une espèce qui doit vre en société. Elle doit agir en personne ; mais elle ne eut réaliser sa fin personnelle qu'en agissant comme dividu dans la société. Précisément parce qu'elle est erfectible, parce que le maximum de bien ne peut être oduit que par une judicieuse division du travail, elle oit s'associer à ses semblables pour accomplir l'œuvre vine de l'humanité et conquérir sa propre fin. La per-nnalité incommunicable reste toujours dominante ; mais vie sociale, son agencement et le sens de son évolution, stent toujours pour toutes les personnes humaines un oyen indispensable pour la conquête de leur fin divine.

La société est un moyen. Par conséquent elle aussi oit être dirigée vers les valeurs suprêmes qui donnent n sens à la vie des personnes. Il faut par conséquence ue les convictions, les tendances et les œuvres des per-nnes deviennent sociales. Nous avons là la raison d'être e toute vie collective : il faut que la société, dans sa phère restreinte et terrestre, tende vers la domination de esprit sur la matière, vers le Vrai que lui offrent la science la philosophie, vers le Bien qui réalise l'idéal offert par Vrai, vers les institutions permanentes qui assurent ux générations successives la direction vers le Vrai et le ien, vers l'art, qui n'a une valeur sociale que s'il soutient ar la beauté les efforts vers le Vrai et le Bien.

La mentalité de l'homme, conscient de ses obligations orales et consciencieux à les remplir, doit devenir collec-ve. Il faut que la société, unifiée en État par le pouvoir olitique, pense et agisse comme l'élite de l'humanité. Et est ce qu'on appelle la culture ou la civilisation. La omination de l'esprit sur la matière, la science et la phi-sophie, les arts, les œuvres et les institutions, le facteur oral et religieux, voilà les éléments essentiels dont l'u-ité organique constitue la civilisation. Ils assurent dans ur déploiement progressif la marche vers les Valeurs

suprêmes, et en dernière analyse la marche vers Dieu. Ils ne permettent assurément pas de recourir à la force matérielle pour le redressement de la justice. Dans les siècles évolus on coulait des canons de bronze portant le sinistre inscription : « *ultima ratio regum* ». — « Ultima ratio ». Y a-t-il quelque chose de plus bête qu'un coup de canon, qui aveuglément va détruire les vies les plus précieuses pour le progrès de l'humanité? Ce n'est pas la « *ultima ratio* » ; ce n'est pas même une raison première. C'est le moyen de l'animal irrationnel, du tigre et de la panthère. La guerre nous ramène à la barbarie primitive et tous ceux qui ont à cœur la civilisation et son progrès, tous ceux qui veulent le règne de la raison, tous ceux qui entendent dans leur âme les impérieuses injonctions de la morale, ne concevront plus que la guerre puisse être un moyen pour le redressement de la justice.

*
* *

Mais, comme je le disais tout à l'heure, pour que le désarmement moral devienne un fait, il faut que cet état d'âme devienne collectif. Ne nous faisons aucune illusion : il y a là un problème à résoudre, un persévérant effort à fournir.

Un état d'âme collectif n'est pas une simple conviction rationnelle commune à tous les membres d'une collectivité. Pareille communauté d'idées ne serait efficace que si tout le monde se conduisait rigoureusement selon la dictée de la raison. Constatons que nous sommes très éloignés de cet idéal. En outre, même les gens raisonnables cessent rapidement de l'être, lorsqu'ils sont incorporés dans une masse humaine, soulevée par le levain d'aspirations communes. Enfin n'oublions pas que, sous nos convictions les plus réfléchies, le corps social se trouve sous l'influence de nombreux siècles d'évolution historique et même de sa lointaine barbarie.

Le premier point ne doit guère nous arrêter ; il est douloureusement évident. Examinons notre propre cons-

cience ; nous constaterons qu'un dualisme persiste dans notre vie. Tous nous pourrions faire nôtre l'humiliante confession d'Horace : *Video meliora, proboque, deteriora sequor.* Saint Jean affirme que celui qui se proclame sans péché est un menteur. Nous sommes donc pécheurs. Jetons un coup d'œil sur la moralité régnante, que trop de gens confondent avec la morale, et nous nous persuaderons immédiatement que la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie prennent trop souvent le pas sur la raison.

Ce qui nous intéresse davantage c'est l'infériorité de la morale collective vis-à-vis de celle qui régit la conduite des individus. On a écrit de très justes et de très tristes choses à ce sujet. Regardez la foule. Une fois qu'elle est vraiment constituée, elle est capable d'héroïsme et d'ignominies devant lesquels chacun des individus qui la composent reculerait avec horreur. On dirait que l'unité émotive de la foule ampute les hommes de tout sens critique, de toutes les fonctions supérieures qui constituent notre personnalité. Même dans les cas où il ne peut être question de cet enthousiasme momentané et aveuglant, l'association semble oblitérer dans une certaine mesure ce qu'il y a de plus délicat dans le sens moral. Je ne parle pas des chefs qui très naturellement apportent aux intérêts de la collectivité leur conscience personnelle. Mais les autres, ceux qui ne se sentent que comme des unités infimes dans l'ensemble, semblent se dégager d'autant plus des prescriptions de la raison et de la conscience que la responsabilité est plus partagée. Même dans les communautés religieuses il faut faire appel aux considérations surnaturelles pour que les religieux aient plus de souci des intérêts communs que de leurs tendances individuelles. Qu'arrivera-t-il alors dans ces énormes associations qu'on appelle les nations et les États? L'entraînement est énorme, la suggestion puissante, l'attitude commune a un prestige irrésistible, et très souvent les meilleures raisons personnelles s'éclipsent totalement devant les impulsions de cet être émotionnel qu'est la collectivité.

Ce deuxième motif pour lequel la raison ne conduit pas les grandes associations est d'ailleurs basé sur le troisième : la persistance, à travers toutes les phases de la civilisation, de nos impulsions primitives et historiques. Bergson prétend que rien d'acquis ne se transmet par hérédité. Les psychanalystes de l'école de Zurich ne sont pas de cet avis, et si l'on se dégage de leurs exagérations parfois comiques, ils me semblent bien près d'avoir établi leur thèse. D'ailleurs Bergson lui-même nous gratifie à la naissance d'une mentalité vierge qui est celle du primitif, et la prétend soumise à la forte influence des mœurs sociales, où subsistent toujours celles du sauvage : — ce qui nous amène pratiquement à peu près au même point.

De fait, nous sommes dominés par d'impérieuses tendances, par des convictions spontanées, par des habitudes tyranniques, qui n'ont jamais été évoquées devant la critique de la raison, dont plusieurs ne résisteraient pas à l'examen, et qui cependant, dans une très large mesure, décident de notre conduite et de la fécondité de notre vie. C'est que le fond de notre âme a été façonné par notre entourage : c'est qu'au dessous du « moi » et du « toi » irréductibles, il y a le « moi social » formé par la vie séculaire de notre race. Il n'est pas vrai que dans ces impulsions collectives se trouve une des sources de la morale, comme le croit M. Bergson ; mais il est certain qu'il faut y voir un des plus puissants facteurs de la « moralité régnante ». Elles sont souvent le ressort moteur de notre conduite, et décident de la destinée des nations.

Ces tendances sont communes à tous les membres d'un même groupement humain. Elles ont une tonalité émotionnelle extrêmement marquée. Seuls les gens réfléchis, ou ces originaux qu'on appelle les philosophes, et qui mettent en question ce que personne ne conteste, ne subissent pas toujours leur tyrannique influence. Pourquoi nous découvrons-nous tous, excepté les fascistes et les quakers, devant une personne honorable? Pourquoi adoptons-nous si facilement les habitudes et les opinions du plus grand nombre qui sont presque à coup sûr les opi-

ions des médiocres? Pourquoi prétend-on rétablir la ustice en tuant le criminel? Et pourquoi, lorsqu'un gou- ernement estime que son peuple a été lésé, envoie-t-il ne armée pour massacrer les soldats et parfois les civils lu peuple voisin? — L'immense majorité des hommes rouvent cela parfaitement naturel; et ils n'hésitent pas . obéir à ces tendances, sans jamais se demander si leur ction, qui peut avoir les conséquences les plus funestes, e justifie devant la raison, si leurs habitudes collectives orrespondent à un droit, si elles sont conformes aux exi- gences de la réalité.

Constatons que cette mentalité irrationnelle, qui prend e dessus dans les actions collectives, devra singulière- nent se modifier pour qu'on puisse aboutir au désarme- nent moral. Nietzsche a prétendu que l'homme est fait our la guerre, la femme n'existant que pour l'amusement lu guerrier. C'est là évidemment une abomination et une tupidité; mais son erreur consiste à donner comme but . l'homme ce qui est incontestablement une tendance oncière de sa nature animale. Le doux M. Bergson, dans on dernier ouvrage, constate que le sens social, vraiment pontané chez l'homme, ne s'étend en réalité qu'à son ntourage immédiat, à un groupe très restreint, et impli- ue cet aspect périlleux d'être dressé contre tous les grou- es similaires. Malgré tous les tempéraments que nous vons déjà apportés à cette surprenante impulsion, — et 'on n'a certes pas travaillé en vain, — l'homme, par sa nentalité collective et émotionnelle, reste guerrier. Pour u'il cesse de l'être, il ne suffira pas de lui donner de bon- es raisons; il ne suffit pas qu'il appartienne à un parti olitique qui condamne toute guerre : à la première lerte il épaulera son fusil et tuera comme les plus belli- ueux. Pour que nous arrivions au désarmement moral, l faut que ses impulsions profondes soient modifiées, que 'âme collective des peuples soit transformée, et que le ecours aux moyens rationnels pour le redressement de a justice devienne une tendance collective spontanée.

— Il y aura fort à faire, mais le but n'est pas inaccessible.

Puisque l'âme humaine a été façonnée par la tradition pour la guerre, il est possible de la façonner par la raison pour la paix ; et j'estime que nous nous trouvons devant une tâche très analogue à celle qui s'impose au psychothérapeute en face d'une névrose qui ravage une vie individuelle. Il faudra évoquer devant la conscience les impulsions animales qui nous dominent. Il faudra en montrer l'absurdité dans des formules frappantes qui puissent devenir des dictons populaires. Il faudra élaborer des constructions subconscientes nouvelles, qui assignent à la force son rôle légitime, et décident l'homme, l'animal raisonnable, à prendre la raison comme guide de sa conduite. Comme il s'agit de vaincre des tendances séculaires, imprégnant toute la texture de notre mentalité, on pourrait imaginer qu'il faudra des siècles pour obtenir pareil résultat. Ce n'est pas du tout certain : on guérit en quelques heures des névroses ancrées dans la subconscience pendant des années. Et si nous nous trouvons devant un travail de longue haleine, c'est un motif pour commencer sans retard. « Accomplissez », disait Carlyle, « la petite portion du devoir possible au moment présent ; le reste en deviendra moins compliqué et plus facile ».

*
* *

Il faut donc avant tout évoquer devant le jugement de la conscience les complexes morbides qui nous maintiennent dans une attitude d'animal guerrier. C'est la première étape sur le chemin de leur destruction. Car il faut les détruire ! Rien de plus funeste que cette raison paresseuse parfois alléguée pour justifier l'inaction : « Il en a toujours été ainsi. » Dans le problème qui nous occupe, c'est un motif pour qu'il n'en soit plus ainsi. Je suis absolument convaincu que la nature de l'homme ne change pas ; et ce qui a été en raison de sa nature sera toujours aussi longtemps qu'il y aura une humanité sur la terre.

ais la guerre comme moyen pour le redressement de la stice est précisément opposée à ce qu'il y a de meilleur ns la nature de l'homme. Nous n'avons pas déployé utes les ressources de notre nature dans les relations ıtre les États. Il fut un temps où les cérémonies des uides et la politique de Tamerlan étaient probablement nsidérées comme « ce qui a toujours été ». Il n'y a pas longtemps que les rois affirmaient comme la chose la us normale du monde leur « droit de conquête ». En mmes-nous encore là ? Nous, chrétiens, nous proclamons ec l'Évangile que le progrès est nécessaire. Le péché a gné ; mais le divin Sauveur est venu. Saint Paul affirme ıe toute la nature gémit dans l'enfantement d'un état eilleur. Nous avons toujours eu une mentalité guerrière ; ssayons de nous en guérir.

Pourquoi sommes-nous guerriers ? D'où vient cette ıpulsion puissante à agir en animaux irrationnels ? Il y évidemment une cause générale : c'est que nous n'agis-ns pas suivant la raison. Mais il n'est pas inutile de pré-ser les structures mentales particulières qui nous main-ennent dans cet état d'infériorité.

Avant tout, la conscience de la personnalité est extrê-ıement brumeuse chez un grand nombre de gens préten-ument civilisés. On ne considère les hommes que comme s individus très transitoires de l'espèce, comme les par-es à peu près négligeables du grand État. Envisagées ous cet angle, la vie et la mort de l'individu humain sont, n effet, d'infimes accidents ; et il est fort naturel de les ıettre en jeu pour un avantage désiré avec passion. Il ıut que cette vue, juste à certains égards, soit nettement omprise comme incomplète, comme lamentablement par-elle, et par conséquent comme incapable de nous con-uire dans la voie indiquée par la raison. Si l'on se per-uade que l'homme est à la fois individu et personne, que a nature ne se comprend que par la tension dialectique e ces deux aspects opposés, que la société n'est plus umaine si elle n'est plus dominée par la personnalité des

individus, on hésitera davantage à exposer aux périls de la guerre la carrière terrestre d'une personne placée ici-bas pour faire l'œuvre de Dieu. — La conception humiliante de la nature humaine, qui en ce moment encore voile toutes les plus nettes indications de la raison, doit être évoquée devant la conscience ; dès que le grand nombre aura nettement compris ce qu'elle a de honteusement primitif, non seulement la guerre d'agression, mais bien des rêves socialistes et communistes deviendront aussi impossibles que la magie des sauvages et l'animisme des enfants.

Signalons en second lieu la stupide âpreté avec laquelle nous poursuivons la richesse, non seulement pour le nécessaire et le bien-être, mais pour le luxe le plus idiot. Ne croyez pas que je condamne toute consommation de luxe ; il y en a de légitime. Le problème est complexe et nous ne pouvons pas en entamer l'examen. Constatons simplement que l'organisation actuelle de l'agriculture et de l'industrie peut faire face à toutes les nécessités et à tout le plaisir légitime du genre humain. Affirmons nettement que ce qu'on a appelé le « fordisme », la consommation pour la production, est une absurdité qui nous mène aux abîmes.

Rappelons-nous que toute dépense de luxe, toute destruction de richesse au-delà de ce nécessaire très large qui correspond à notre niveau de civilisation, est une consommation de plaisir, qui nous procure le bien « délectable » ; et que devant la loi morale le plaisir, et par conséquent le luxe, ne se justifient que dans la mesure de leur utilité. Or dans l'état actuel de nos conceptions sociales et politiques, toute guerre jaillit, comme d'une racine vénéneuse, de la coupable convoitise de quelque richesse inutile. On doit entretenir d'énormes armées, leur réduction paraît si difficile, parce que l'amour des avantages matériels est devenu dominant. On a fait la guerre pour du poivre et des clous de girofle ; est-il beaucoup plus rationnel de la faire pour l'entretien de plus

nombreux cinémas et de clubs de nuit? Il suffit de prendre conscience de cette horreur, qui — n'en doutons pas — est devenue un des ressorts moteurs de notre conduite, pour constater que nous sacrifions les facteurs les plus nobles de la civilisation pour nous acheminer vers les fanges et l'effondrement du Bas-Empire.

Enfin, mentionnons un des complexes les plus malfaisants qui par son absurdité même doit nécessairement mener à la criminelle sottise de la guerre, et à sa préparation par l'augmentation constante des forces guerrières. — Je veux parler du nationalisme, dans le sens déconcertant qu'on donne à ce mot.

Faut-il répéter encore que le nationalisme n'a rien à voir avec le patriotisme? L'amour de la patrie, jusqu'au sacrifice de la vie terrestre, est un noble instinct de toute âme complète et une vertu obligatoire dans la conception chrétienne de la vie. La patrie, avec son corps qui est le territoire et les caractères physiques du milieu, avec son âme que constituent ses souvenirs, son activité et ses espérances, fixés dans son histoire, son langage, ses institutions et dans l'âme de ses enfants, — la patrie est une des causes de notre être. Par elle, nous sommes ce que nous sommes; et il suffit de savoir que nous contractons des dettes inviolables envers notre cause pour comprendre que le patriotisme est une de ces vertus dérivées de la justice, qui se range à côté de la piété envers Dieu et de la piété envers nos parents. La piété envers la patrie est donc exigée par la morale et il n'est pas une âme droite qui n'en sente les tendresses et les enthousiasmes. Nous devons aimer notre patrie; nous devons la servir; nous devons la défendre.

Le nationalisme, tel qu'on le comprend en ce moment, est la déplaisante caricature, la coupable perversion du patriotisme. Le patriotisme est un amour vertueux. Or, n'oublions pas la géniale définition que saint Augustin donne de la vertu parfaite. Elle n'est autre chose que « l'ordre dans l'amour ». Aimer chaque chose à sa place,

suivant son importance, conformément à la hiérarchie des valeurs, voilà la perfection. Sans crainte d'exagération on peut dire que toutes nos défaillances morales sont essentiellement le désordre dans l'amour, et nulle part peut-être il n'apparaît d'une manière plus palpable et plus périlleux que dans le nationalisme.

Le nationaliste aime sa patrie ou sa nation d'un amour perverti parce qu'il les aime au-dessus de tout. On sacrifie un bien inférieur à un bien absolu : pour le nationaliste, son pays est l'absolu ; et il est prêt à sacrifier le ciel et la terre pour son existence, pour sa richesse et sa gloire. La patrie d'abord, dit-il. Eh bien non! Dieu d'abord! Dieu et ses droits, Dieu et la loi morale, Dieu et les valeurs spirituelles de l'humanité. Examinez tous les méfaits du nationalisme, et vous constaterez que tout jaillit de l'oubli de Dieu, de l'idolâtrie de la nation.

Et, remarquons-le, ce nationalisme n'est qu'un complexe qu'a laissé au fond de nos âmes l'état sauvage que nous avons traversé, et qui est capable de provoquer les plus monstrueuses névroses collectives. Bergson n'a pas tort de prétendre que le sens social spontané crée un attachement pour notre entourage immédiat, mais surtout une opposition à toute association similaire. Tant pis pour le sens social spontané! Dans son aspect négatif il est une horreur, qui comme les mœurs de la Polynésie doit être éliminé par la raison.

Et lorsque tous ces complexes apparaîtront au grand jour dans toute leur horreur, ils se dissoudront comme les fables et les superstitions que nous avons définitivement exclues de nos synthèses intellectuelles ; et l'éducation positive de la collectivité deviendra efficace. On ne pourra évidemment pas lui donner la forme abstraite que je me suis permis de vous infliger, et pour laquelle je vous dois des excuses. Il ne sera pas impossible aux artistes de la pédagogie de l'enfermer dans des idées et des images précises, belles, capables de former l'âme collective. Pas une idée, pas une image ne passe dans notre esprit sans y lais-

r une trace indélébile. Elle peut disparaître de la cons-
ence actuelle ; il peut être impossible même de l'évoquer
ns la mémoire ; mais elle tombe, bien vivante et active,
ns l'immense trésor psychique qui se dissimule dans la
nscience subliminale. Là elle opère, d'une façon mysté-
euse sans doute, mais indubitable. Elle contribue à
çonner cette mentalité profonde que nous signalions
ut à l'heure. Elle inspirera les jugements de valeur de
collectivité, — les jugements théoriques, esthétiques et
oraux ; et son influence sera d'autant plus efficace
u'elle jaillira spontanément des profondeurs de notre
ne.

***

Voilà, à mon sens, ce qu'implique le désarmement
oral, réclamé par la Pologne, et ardemment désiré par
ous ceux qui comprennent son généreux idéal. Et soyez
ertains que la réduction des armements matériels en
ra la conséquence nécessaire. — Je dis la « réduction »,
lle à laquelle on vise à ce moment, je ne dis pas la
suppression ».

Méfions-nous de toute vue incomplète, et par là même
écevante et fallacieuse. Puisqu'il faut supprimer la
uerre, on a tôt fait de conclure qu'il faut supprimer les
rmées qui n'existent que pour la guerre. On estime
ême que c'est le moyen le plus efficace de couper court
toutes les absurdes tueries, et que la réduction des
rmements n'est qu'une étape qu'il faut brûler aussitôt
ue possible.

Nous connaissons ces idées généreuses et enthousiastes
es pacifistes radicaux. Elles ont quelque affinité avec le
oux anarchisme tolstoïen, et sont aussi insoutenables
ue lui. A l'intérieur des États policés on ne tranche pas
es différends privés par la violence. En conclura-t-on
u'il faut supprimer les gendarmes ? — Oui, si les voleurs
t les assassins disparaissent. N'y a-t-il plus sur la terre
les États capables de se conduire en criminel ? Ces beaux

raisonnements rectilignes et simplistes révèlent un esprit de primaire, charmant et dangereux. Tous ceux qui ont pris contact avec la déroutante complexité des situations concrètes savent que les problèmes politiques et sociaux ne se résolvent pas par un raisonnement rectiligne. Ils nous placent fatalement devant une de ces situations déconcertantes, que les philosophes, — notamment les théoriciens du droit, — appellent des problèmes « dialectiques ». La solution ne se trouve pas par une raison simpliste, parce que le concret n'est pas simple. Le λογιζεσται, le raisonnement apparemment le plus rigoureux, ne livre que des vues incomplètes et par là même dangereuses ; il faut recourir au διαλογιζεσται ; à l'esprit géométrique il faut substituer la dialectique qui dans cet ordre d'idées n'est autre chose que l'esprit de finesse. C'est par une synthèse de considérations apparemment opposées, par la tension entre deux solutions apparemment contraires qu'on arrive à un équilibre dynamique, qui seul peut correspondre à la réalité et assurer la marche dans la voie du progrès. Il en est ainsi pour la liberté, qui dans le corps social ne se comprend pas sans une certaine contrainte, — pour la « socialité », qui doit être équilibrée par le « personnalisme », — il en est ainsi pour les plus belles théories esthétiques, qui dans leurs conséquences les plus rigoureuses nous mènent toutes aux absurdités les plus comiques —. Et de même, en face de ceux qui ne voient une garantie de la paix que dans la préparation de la guerre se dresse la naïveté du pacifisme radical, dont les conséquences n'ont rien de comique, et peuvent conduire aux plus désolantes catastrophes.

Laissons ce désarmement complet, puisqu'il n'est pas en question. Si l'on arrive à détruire les impulsions ataviques et la tyrannie de nos tendances animales, — si dans la mentalité collective on assure le règne de la raison, la guerre deviendra extrêmement improbable, aussi improbable qu'un meurtre commis par un homme réfléchi et consciencieux. Le désarmement moral est la vraie base

umaine de la sécurité. Celle-ci restera relative, comme lle l'est toujours pour l'individu dans l'État le plus ivilisé.

Tous nous savons que dans certaines circonstances, ans certains milieux de nos grandes villes, nos biens et otre vie peuvent être menacés. Nous ne négligeons pas uelques précautions raisonnables ; mais nous ne songeons as cependant à porter une cotte de mailles et à nous mbarrasser d'un attirail d'armes comme les bédouins du ésert. Une fois la sécurité relative acquise par le désar- nement moral, tout le monde trouvera parfaitement bsurde de se saigner aux quatre veines pour entretenir ne armée vraisemblablement inutile. La vague possibi- té d'un conflit armé ne justifiera plus ces énormes sacri- ces. Quelque danger subsistera toujours ; on conservera ne force armée proportionnée au péril ; on cherchera 'autres moyens, — les moyens de la raison, — pour rancher les débats qui peuvent toujours surgir, mais on 'efforcera à en arriver sans délai à une réduction consi- érable des armements.

Permettez-moi d'ajouter que le meilleur moyen d'arri- er à ce résultat et de faire l'éducation de la mentalité ollective est de réaliser cette réduction impressionnante ès ce moment. Ne croyez pas qu'il y aurait là un renver- ement de cause et d'effet. Le désarmement moral est un tat mental à produire ; et en psychologie en apprend que 'effet devient souvent la cause de ce qui le produit nor- nalement. On se conduit théoriquement suivant ses con- ictions ; mais ne constatons-nous pas tous les jours que ous finissons par adopter les idées correspondant à notre onduite? L'habitude nous fait poser presque automati- uement des actes répétés ; mais ceux-ci n'engendrent-ils ar l'habitude? Par la réduction des armements donnons u monde l'impression très nette que la sécurité a ugmenté. Elle augmentera par là même. Elle créera un tat d'esprit conforme à la sécurité ; elle aboutira au ésarmement moral.

*
* *

Je ne puis pas songer à la philosophie de la guerre, à la mentalité collective qui existe encore, et à celle qui doit exister suivant la raison, sans me sentir saisi à la gorge par la terrifiante responsabilité de la conférence de Genève. Si elle échoue, elle produira plus de malheurs qu'une nouvelle guerre. Le monde aura plus que jamais la conviction que la guerre est un élément essentiel de la vie des nations. Qui voudra répondre de pareille catastrophe devant la conscience humaine et devant Dieu? Nous devons désarmer. Le salut du monde est à ce prix. Je crois que les considérations que j'ai pu vous présenter doivent nous convaincre que nos formidables armements ne se justifient pas devant la raison, et qu'il faudra vaincre les impulsions guerrières, ataviques et animales de la collectivité. Permettez-moi d'ajouter que je ne me fais aucune illusion sur l'efficacité des spéculations philosophiques. Depuis Adam le péché règne dans le monde; seul Celui qui a le pouvoir de remettre les péchés pourra nous délivrer de ses sinistres conséquences. Mes paroles doivent simplement nous convaincre que la nature humaine, dans ses manifestations les plus élevées, nous prépare à l'infusion de sa grâce divine, et nous dispose à accepter le joug **léger du Prince de la paix.**

De Munynck, O. P.,
Professeur à l'Université de Fribourg.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale

LE PLAN FRANÇAIS DE SÉCURITÉ ET DE DÉSARMEMENT

Annoncé, analysé, commenté plusieurs semaines avant sa naissance, il a subi de nombreux avatars avant d'être publié intégralement, le 14 novembre dernier.

Nous voici enfin devant un texte définitif. Quel en est l'essentiel ?

I. — Analyse et explication du plan français

Pas de désarmement sans une organisation générale de la sécurité. Cette idée, bien connue depuis le Protocole de 1924, est la clef de voûte de tout le système. La France déclare de la façon la plus nette qu'elle ne désarmera pas sans garanties.

Qu'a-t-elle obtenu jusqu'ici ? D'abord l'article 16 du Pacte de la Société des Nations, qui représente — nous dit M. Tardieu — le maximum d'entente possible à l'époque. Progrès louable, je veux bien, si l'on songe à l'anarchie d'avant 1914; mais radicalement insuffisant (voyez le conflit sino-japonais). Qu'avons-nous eu depuis ? Le « pacte d'assistance » anglo-américain, simple manœuvre destinée à éloigner la France du Rhin; mieux vaut, pour les négociateurs d'alors, n'en pas

parler. Ensuite (1924) apparut le fameux Protocole de Genève, œuvre de bon sens et de raison, mais qui échoua. On lui a reproché de n'être pas assez réaliste. D'accord, mais sur un point seulement : il n'exagérait pas les engagements à prendre pour assurer le maintien de la paix, mais il présupposait trop de confiance en l'intelligence politique des masses — et même de certaines « élites » — en la bonne volonté des chancelleries, en la neutralité de ces puissances d'argent et de presse (de presse au service de l'argent) qu'on peut bien qualifier d'infernales, puisqu'elles prospèrent sur les malheurs publics, exploitent les sentiments les plus nobles, et de toutes leurs forces réactionnaires s'opposent à la consolidation de la paix.

A défaut du Protocole, on nous a donné Locarno (1925). Le Gouvernement britannique, présidé par M. Baldwin, représenté dans les négociations par Sir Austen Chamberlain, s'est grandement honoré en prenant l'initiative de ces traités qui apparaissent, après le refus du Protocole, comme un acte de réparation. Locarno, c'est un Protocole localisé et renforcé. C'est un effort de solidarité internationale, un sacrifice arraché à l'égoïsme des États. L'édifice est solide. Par malheur, il reste inachevé; la guerre peut encore passer, par le corridor de Dantzig.

Indiquons pour mémoire (nous les retrouverons) l'Acte général d'arbitrage et le pacte Briand-Kellogg de 1928.

En l'état actuel de l'Europe et du monde, cet ensemble d'institutions suffit-il à garantir la paix ? Ce serait folie de le prétendre, même du seul point de vue juridique.

Aussi la France déclare-t-elle : « Je ne désarmerai pas sans nouvelles garanties. » Lesquelles ?

Voir le premier chapitre du plan : on cherche à mettre en œuvre cette idée « américaine » (qui est bien plutôt une idée européenne, mais n'enlevons pas au Secrétaire d'État Stimson la joie d'une paternité adoptive) que la guerre intéresse tous les peuples civilisés, et que la neutralité est un crime par abstention. Même si le crime enrichit son auteur, il n'en est pas moins à la fois une immoralité et une imprudence.

Cette idée pourrait mener loin : elle pourrait faire du pacte Briand-Kellogg une réalité...

Mais la France veut encore d'autres garanties, toutes pleinement conformes au Pacte de la Société des Nations, et

ant à préciser dans quelles conditions devra s'appliquer rticle 16, relatif à l'assistance mutuelle, ou à rendre l'arrage obligatoire, à faire exécuter les sentences, etc. Ces ranties ne doivent s'appliquer qu'aux seules nations euroennes. Ainsi se trouve réajusté aux possibilités actuelles principe dont la trop grande extension avait causé jadis chec du Protocole de Genève.

Tels sont les engagements que la France estime nécessaires la sécurité — non seulement à la sienne propre, mais à le de tous. A défaut de ces garanties, il ne peut être ques- n de désarmement. La formule du Protocole : « Arbitrage, urité, désarmement », est en effet remise en honneur, et termes en sont, une fois de plus, déclarés indissolubles.

La France pose donc ses conditions. Un autre pays pose les nnes : l'Allemagne. Quant à l'Angleterre, l'Italie, les États-is, etc., leur opinion n'a, en l'espèce, qu'une importance ative. En fait, tout le monde le reconnaît, le succès de la ésente conférence dépend d'une entente franco-allemande. L'Allemagne, elle aussi, a des idées bien arrêtées. Elle ne ut pas entendre parler d'une participation aux travaux de Conférence si l'on n'admet, au préalable, le principe de galité des droits.

Sécurité — égalité des droits, le problème politique essen- l est de concilier ces deux termes. La France propose une lution, dont voici les dispositions principales:

1°) *Égalisation progressive des statuts militaires :*

« Les forces terrestres destinées à la défense des frontières métro- litaines des États de l'Europe continentale (1) seront ramenées à 1 type général uniforme : celui d'une armée nationale de service court terme et à effectif limité, ne se prêtant pas à une offensive usquée. »

2°) *Participation aux charges et aux avantages d'une action commune :*

« Chacune des puissances contractantes entretiendra en perma- nce à la disposition de la Société des Nations, comme contingents action commune, un nombre réduit d'*unités spécialisées*, composées

(1) C'est le seul cas que nous envisageons ici, pour ne pas com- iquer cet exposé.

de troupes accomplissant un service à plus ou moins long terme, et dotées des matériels puissants interdits aux armées nationales. »

On voit maintenant tout le mécanisme du plan français :

1) Affirmation qu'il existe une communauté internationale, et que tous les peuples de la terre sont solidaires.

En conséquence, aucun État ne pourra désormais prendre la liberté de faire la guerre. S'il la prend, tous les autres États devront lui appliquer des sanctions au moins d'ordre économique (boycottage), et ne reconnaîtront à l'agresseur aucun des avantages que pourrait lui assurer sa victoire.

2) Des engagements *supplémentaires à celui-ci* devront intervenir entre les peuples européens, savoir : arbitrage obligatoire, assistance mutuelle, etc...

3) Pour que ces décisions arbitrales et ces obligations d'assistance ne soient pas de vains mots, et pour que, d'autre part, une certaine égalité soit réalisée entre les États, on modifiera le statut militaire des puissances européennes selon les principes suivants :

— A chacun une armée de milice destinée au maintien de l'ordre intérieur, et appelée, le cas échéant, à contribuer à la défense des frontières ;

— A la Société des Nations une armée de choc, puissamment outillée, formée de contingents fournis par les États, et destinée à faire la police internationale.

*
* *

II. — Appréciation du plan français

Telle est l'économie du plan de sécurité. Il reste à savoir deux choses : 1) S'il peut devenir une réalité; 2) S'il doit être approuvé au point de vue technique (mais cette question n'est guère de notre ressort), et au point de vue moral.

Nous estimons prématuré tout jugement sur les possibilités de réalisation. Contentons-nous, pour aujourd'hui, d'examiner ce document à la lumière de la morale chrétienne.

1°) *Le principe de la solidarité internationale*

L'affirmation que les États ne sont pas des entités de valeur absolue, mais qu'ils font partie de la grande famille humaine, de la « communauté internationale », est une idée chrétienne. Elle est entrée dans le monde avec le christianisme, et s'est répandue avec lui, grâce à lui, et pendant des siècles par lui seul.

Rien n'est plus étranger, rien n'est plus hostile au christianisme que la doctrine de la souveraineté absolue des États, telle qu'elle fut poussée en ses dernières conséquences, à la fin du XVI[e] siècle, par des légistes inspirés du paganisme romain.

Nous avons vécu depuis la Renaissance, nous vivons encore aujourd'hui, sous le rapport des relations internationales, dans un état inorganique. La société féodale — et Dieu sait que nous ne l'admirons pas! — se trouvait, à cet égard, mieux policée que la nôtre.

Quand nous entendons des chrétiens traiter d'utopies les intentions du pacte Briand-Kellogg (rappelées au chapitre I[er] du plan français de sécurité), ils nous font l'impression de juger un peu à la légère.

Nous estimons qu'aucun catholique n'a le droit de refuser ce premier chapitre un examen sérieux (1).

2°) *L'assistance mutuelle et l'arbitrage*

Tous les États Européens sont invités à conclure un pacte d'*assistance mutuelle*. Si l'un d'eux est victime d'une agression, tous les autres devront contribuer à le secourir promptement.

Disposition d'une extrême importance. En effet, elle n'aboutirait à rien de moins qu'à remplacer la guerre — moyen de politique nationale — par des sanctions, œuvre de police internationale. Elle aboutirait, si j'ose dire, à un déplacement de compétence : ce n'est plus l'État isolé qui devrait pourvoir à sa défense, donc entretenir dès le temps de paix

(1) A toutes fins utiles, indiquons que le « Plan français de sécurité et de désarmement » a été intégralement publié par divers journaux, entre autres par le *Temps* du 16 novembre.

une armée nombreuse et bien outillée; c'est la Société des Nations qui deviendrait responsable du maintien ou du rétablissement de la paix internationale.

Conséquence pratique : il faut désarmer les États et armer la Société des Nations.

Que penser d'un tel système ? Nous le dirons tout à l'heure.

Le plan français veut en outre renforcer *l'arbitrage obligatoire*. Nous ne pouvons qu'y applaudir. C'est l'esprit même et la lettre des enseignements pontificaux. (Voir par exemple le Message de Benoît XV aux Belligérants, 1er août 1917.)

3°) *Le maintien de la conscription*

Le plan de désarmement vise à créer simultanément une armée de milice, dépendant des États, et une armée de métier, mise à la disposition de la Société des Nations.

L'armée de milice suppose la conscription, et le service obligatoire pour tous. Sur ce point, le plan français nous cause une réelle déception, qui s'est accentuée lorsque nous avons lu dans le *Petit Parisien* du 20 novembre une interview du Ministre de la Guerre, M. Paul Boncour :

> « Je crois à la défense du pays par la totalité de l'armée nationale mobilisée.
>
> « Ce système implique une instruction des appelés et une instruction des réserves très solide;
>
> ... « l'utilisation en couverture d'éléments permanents et de réserves levées sur place, les uns et les autres pourvus de moyens défensifs puissants. »

Rien n'est donc changé depuis l'avant-guerre ? Toujours la « nation armée » ! Je sais bien ce qu'on reproche aux armées de métier : d'être une garde prétorienne encline aux « pronunciamientos ». Mais la France n'est pas l'Amérique latine !

Les « grands ancêtres » de la Révolution ont déclaré que le « service militaire obligatoire était une conséquence nécessaire de la démocratie et du suffrage universel ». Ainsi parlait encore à Genève Léon Bourgeois en 1920. Si vous voulez participer au Gouvernement du pays, par le droit de vote, participez d'abord à toutes les charges nationales. Sac au dos ! La démocratie évitera forcément de provoquer la guerre,

ous ses fils étant destinés à en subir les périls. Voilà la grande idée.

Idée d'un autre âge ! Il n'est pas nécessaire de faire la guerre pour en concevoir l'atrocité.

Qu'on ne se méprenne pas : nous ne soutenons pas une hèse antimilitariste. Au cours des négociations de paix — t depuis — le maréchal Foch lui-même s'est montré énergiquement partisan de supprimer la conscription. Beaucoup l'autorités militaires — et parmi les plus hautes — ont toujours été et sont du même avis. Leurs raisons nous paraissent excellentes.

D'abord, disent-ils, garder la conscription, sous le régime le l' « égalité des droits », c'est assurer la supériorité du nombre, ou du choix dans le recrutement, aux États les plus peuplés. En l'espèce, c'est donner l'avantage à l'Allemagne, et mal servir la France.

D'autre part, c'est rendre insoluble le problème du « potentiel de guerre ». Si tous les habitants d'un pays en état de porter les armes peuvent manier — ou « servir », comme on lit dans l'armée, — canons, mitrailleuses, etc., chaque pays peut, dès les premiers jours d'un conflit, tendre à l'extrême ses facultés de production industrielle, — et la limitation des armements n'est plus qu'un chiffon de papier !

En temps de paix, le système des milices soulage dans une faible mesure le budget de la Guerre (et encore nous n'en sommes pas sûrs). En temps de guerre, il supprime purement et simplement, au bout de quelques semaines, tous les résultats du désarmement.

Si la place ne nous était strictement mesurée, nous pourrions envisager encore un autre aspect du problème, et réprouver la conscription pour des raisons de moralité individuelle. Léon XIII ne déplorait-il pas (Encyclique du 20 juin 1894) que « l'adolescence, cet âge inconsidéré, soit jetée, loin des conseils de la direction paternelle, au milieu des dangers [moraux] de la vie militaire » ? Tous ses successeurs ont tenu le même langage, s'exprimant avec plus de précision encore et d'énergie.

Loin de nous la pensée de rabaisser les qualités ou de renier les vertus qui font le vrai soldat. Mais il faut bien reconnaître que l'indiscipline des mœurs, et l'indiscipline sociale — je veux dire la révolte contre toute autorité —, qui font en France d'inquiétants progrès, sont pour une part la

triste conséquence du régime de la conscription. Les officiers que nous avons l'honneur de compter parmi nos meilleurs amis sont d'accord avec nous pour constater les faits, dénoncer la cause, et préconiser le remède : limitation du service militaire à un nombre restreint de professionnels.

4°) *L'armée internationale*

Le plan français ne prévoit la constitution d'armées de métier que pour être mises au service de la Société des Nations. L'idée centrale est celle-ci : ces unités spécialisées, composées de professionnels et dotées de matériels puissants, représenteront une force offensive irrésistible, capable de réduire, en toutes circonstances, l'agresseur quel qu'il soit.

Un tel projet nous paraît excellent; le seul moyen, en effet, d'obliger au respect de la loi internationale un État qui serait volontiers récalcitrant, est d'avoir en réserve une force prépondérante redoutée par tous. L'assistance mutuelle ne peut devenir pleinement efficace qu'à cette condition.

C'est un fait, qu'il faudra bien finir par admettre. Mais aujourd'hui les préjugés nationaux ont une telle force, le sens des responsabilités, des intérêts internationaux est si peu développé, que le dessein de constituer une armée internationale apparaît à la grande masse de l'opinion (mal informée et odieusement trompée par une presse à gages) comme une utopie. A notre avis, l'utopie, c'est de vouloir la paix sans en vouloir les moyens. Qu'on ne prétende pas être pacifique, si l'on se refuse aux conditions reconnues comme indispensables au maintien de la paix !

« C'est payer trop cher la sécurité du pays, dira-t-on, que d'entretenir des troupes prêtes à intervenir sur n'importe quel point de l'Europe. » Les bons apôtres qui raisonnent ainsi estiment peut-être que la guerre est moins onéreuse... ou plus profitable. Aux patriotes sincères et désintéressés, nous demandons de méditer ces paroles prononcées par M. Tardieu à l'ouverture de la Conférence du Désarmement : « Comparez, je vous prie, de telles obligations limitées et contractuelles aux charges effroyables qui pourraient résulter, pour les uns ou les autres, *et malgré eux*, d'un accident imprévisible en quelque lieu du monde... »

Le « splendide isolement » a pu être, jadis, une grande politique. Il serait, aujourd'hui, pire qu'un mauvais calcul : une folie !

*
* *

Résumons-nous. Le « Plan constructif » représente un ort utile vers l'organisation de la paix. Posant le principe la solidarité internationale, édictant le devoir de l'assis- ıce mutuelle, achevant l'organisation de l'arbitrage obli- toire, préparant l'institution d'une armée internationale, a droit à notre respect; il mérite et requiert notre adhé- ›n. Il comporte néanmoins le maintien du système de la nscription. N'est-ce pas perpétuer la possibilité de ces guerres inexpiables » qui jettent dans la fournaise toutes ; forces vives des nations, sans même excepter les femmes les enfants ?

Tout ce projet, d'ailleurs, si intéressant qu'il soit en lui- ême, paraît insuffisant pour garantir la paix. Écoutons un mme d'État britannique, depuis toujours ami de la France, *Winston Churchill* :

« L'élimination des griefs légitimes des vaincus, disait-il à la ambre des Communes le 23 novembre dernier, doit précéder le sarmement des vainqueurs. Réaliser une égalité d'armements, ême très approximative, avant que ces torts ne soient redressés, uivaudrait presque à fixer le jour d'une nouvelle guerre euro- enne.

« Il serait beaucoup moins dangereux de rouvrir des questions mme celles du corridor de Dantzig et de la Transylvanie — mal- é leur caractère délicat et toutes les difficultés qu'elles compor- ıt — de sang-froid et dans une atmosphère calme et pendant que ; nations victorieuses possèdent encore une ample supériorité — ıe d'attendre et d'aller à la dérive avant que de vastes groupe- ents, aux forces égales, se dressent de nouveau les uns contre les tres. »

Plus encore qu'un problème juridique, autant qu'un pro- ème moral, la consolidation de la paix — faut-il oser le re ? — nous paraît un problème politique.

JEAN LAPIERRE.

Économie dirigée et direction des machines

M. Joseph Caillaux et M. Jacques Duboin veulent diriger l'économie en limitant la production aux besoins. En gros c'est la bonne formule, bonne comme le bon sens. Dans le détail, la réalisation ne laisse pas d'être malaisée, et, sur ce point, MM. Caillaux et Duboin proposent un fort mauvais moyen, qui consisterait à peu près dans la remise à l'État des cordons de la bourse : plus de capitaux, plus de crédits sans sa permission, l'État prendrait la place des potentats qui, selon le mot de Pie XI, « distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains ». On admet que l'État distribuera mieux et plus sagement. C'est le principe socialiste que l'expérience ne confirme pas, loin de là, puisqu'elle l'a partout démenti. Le surprenant est que, devant cette proposition, M. Paul Faure monte sur ses grands chevaux ; il écrit dans le *Populaire* :

> C'est par la restriction et la diminution de la production, la suppression d'une partie du machinisme, l'arrêt des applications de la science au travail, un solide barrage au progrès, qu'il entend résoudre les tragiques difficultés du temps présent. J'ai eu l'occasion de dire ce qu'il fallait penser de cette conception de réaction et de barbarie.
>
> Nous aurions tort de nous plaindre de voir nos adversaires en arriver là. Avouer que le capitalisme, pour maintenir son règne, est obligé de barrer la route au progrès, d'enchaîner la science, d'ordonner à ses savants d'arrêter leurs découvertes, quelle condamnation plus définitive de ce régime pourrions-nous imaginer ?
>
> Contre cette théorie monstrueuse nous dresserons l'éloge de la machine, le culte du progrès, la glorification de la science. Le socialisme défendra le patrimoine magnifique que des siècles d'efforts et de recherches ont légué à la civilisation moderne.

Après une pareille sortie, nous n'avons plus d'illusion à nous faire. Mais quoi ! à peser tous ces mots, on n'y trouve pas beaucoup de substance. Nous n'avons même pu

nous défendre de penser en les lisant : tartes à la crème et crème sur des tartes bien connues. La science, le progrès, les savants, les chaînes, le magnifique patrimoine... que viennent faire ici tous ces ronflements?

On fabrique des chaussures à la machine, la science n'y est guère intéressée et le progrès n'y gagne qu'un meilleur prix si la qualité n'est pas trop inférieure. Mais, ni le progrès, ni la science n'exigent qu'un certain nombre de Bata imaginent de fabriquer, en Europe, en Amérique, deux fois plus de chaussures qu'on n'en peut user. De même pour les automobiles, pour l'acier, le blé, le café et le reste. M. Paul Faure doit croire — au moins en donne-t-il l'impression — que le savant, dans son laboratoire, travaille en vue du collage sans défaillance des semelles, du nombre des automobiles fabriquées ou du tonnage d'acier produit. Il confond quantité et qualité, comme si un frein aux débordements du machinisme constituait un obstacle au perfectionnement des machines.

Quant à l'éloge de la machine qu'il promet de dresser, nous aimerions en connaître le procès, comme eût dit Karl Marx, surtout quand l'éloge en viendra à la mitrailleuse et au canon, qui sont des machines. Mais il ne servira de rien, car la machine s'en moque. M. Paul Faure nous en parle comme d'une personne, et c'est l'erreur de beaucoup qui condamnent ou encensent le machinisme, mais protesteraient vivement si le chauffeur qui vient d'écraser trois piétons, sur un passage clouté, disait aux témoins indignés : Vous barrez la route au progrès, vous voulez enchaîner la science! La machine, comme l'alcool, le café ou le pain, n'est coupable de rien. Tout dépend de l'usage qu'on en fait, mais ce sont les hommes alors qui sont en cause. Il est bien étrange qu'on soit contraint de rappeler pareilles évidences.

Un flot de production déferle, dit encore M. Paul Faure. La consommation ne suit pas. Non pas que les masses populaires soient satisfaites dans tous leurs besoins, mais parce que leurs facultés d'achat ne se sont pas développées suffisamment.

Mettons ici quelques faits concrets. Il existe, au bord de quelque lac canadien, un site agréable entouré d'immenses forêts. Des paysans y vivaient tranquillement, satisfaits au

moins dans leurs besoins essentiels. Quelques capitalistes américains vinrent là un jour : de l'eau pour les transports, des chutes pour la force motrice, du bois comme matière première, ils conçurent vite le plan d'une cité du papier. En six mois exactement, une ville en damier jaillit du sol et la population fut quadruplée : un tiers cultivait la terre, un tiers était aux usines, un tiers dans les forêts. Actuellement le papier fabriqué n'a plus de débouchés, le premier contingent d'hommes s'en tire à peu près, mais les ouvriers et les bûcherons meurent de faim. Ce sont des paysans déracinés, leurs besoins ne sont plus satisfaits à beaucoup près, leur faculté d'achat est tombée à zéro.

Mais nous aimerions bien savoir ce que le machinisme, le progrès ou la science ont gagné à cette entreprise insensée et ce qu'ils eussent perdu si on avait empêché cette fabrication de papier, absolument inutile et que nul chômeur ne peut dévorer.

Économie dirigée, dit-on ici : mais il y a vingt systèmes contradictoires et quelques-uns parlent comme si le mot : dirigée, suffisait à tout. Science, progrès, retour à la barbarie, crie-t-on là, dès qu'on entrevoit une limitation de la production. Des mots et des mots. Pense-t-on qu'ils suffiront à guérir le désordre actuel. Car ce désordre n'est pas fait de systèmes économiques, ni de science, ni de progrès, mais d'hommes qui souffrent parce que d'autres hommes cupides se sont grossièrement trompés et... qu'on les a laissé faire.

G. C.-V.

DOCUMENTS

On chôme en Allemagne [1]

Les causes du chômage allemand

Les causes du chômage allemand sont de deux sortes. es unes sont générales et affectent directement ce qu'on st convenu d'appeler la crise mondiale. Les autres sont articulières à l'Allemagne.

La surpopulation est une des causes le plus souvent ıentionnée. Elle est évidemment un facteur essentiel. La opulation allemande étouffe dans un territoire trop pe- t : 134 habitants au kilomètre carré, presque le double e la population française. A territoire égal, la popula- on est passée de 59 millions en 1910 à 65 en 1932, ugmentation qui correspond à peu près à celle du chô- ıage. La population ouvrière salariée est passée de 16,7 ıillions en 1914 à 21,1 millions en 1930. Pourtant cette opulation, par suite de la diminution des naissances endant la guerre, va se stabiliser dans les années à enir. La population capable de travail, entre 15 et 65 ans, près avoir augmenté de plus de 1/2 million par an de- uis 1925, va rester stationnaire aux environs de 45 mil- ons jusqu'en 1935. Si l'on considère l'âge des jeunes llemands en 1932 (2) :

gés de 11 ans :	618.718	âgés de 16 ans :	379.584
— 12 — :	620.383	— 17 — :	581.512
— 13 — :	331.111	— 18 — :	612.709
— 14 — :	301.340	— 19 — :	630.053
— 15 — :	330.924		

(1) Voir la 1re partie de cet article dans le n° du 10 novembre, . 468 et s.

(2) Ce tableau est basé sur les chiffres du recensement de 1925.

on se rend compte immédiatement du trou occasionné par la guerre : de 13 à 17 ans les générations sont réduites de près de la moitié. Or ce sont ces générations qui vont maintenant entrer dans les cadres du travail. Leur arrivée aura moins de conséquences que l'arrivée des générations précédentes. Cet élément de chômage est donc stabilisé pour 4 ans, mais ce n'est là qu'un répit, et le problème se posera de nouveau dans quelques années avec toute son acuité.

La perte des colonies allemandes est évidemment pour quelque chose dans ce surpeuplement. Si l'Allemagne, qui ne compte actuellement que 470.000 kilomètres carrés depuis qu'elle a perdu à Versailles 13 % de son territoire européen, possédait encore les quelque 3 millions de kilomètres carrés de colonies qu'elle avait en 1914, nul doute qu'elle aurait trouvé des débouchés qui manquent à son émigration. Cette émigration est en effet partout arrêtée aujourd'hui par la politique étrangère des restrictions, si bien qu'elle est tombée en Allemagne, de 65.280 en 1926, à 13.000 en 1931.

Ce n'est pas à dire, pensons-nous, que la restitution à l'Allemagne de telle de ses anciennes colonies suffirait à résoudre la question. Le type de ce qu'on appelait autrefois « colonies de peuplement » a disparu depuis la guerre, et l'Angleterre et la France ont fait l'expérience de la rapide sursaturation coloniale et des difficultés de l'émigration. Cette restitution pourrait avoir un intérêt au point de vue de la balance commerciale allemande, tombée vis-à-vis des anciennes colonies de 54,5 millions de RM en 1913 à 15,6 en 1930 (1). Mais le débouché ainsi constitué ne serait vraisemblablement pas d'un grand secours au point de vue population.

Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'un certain nombre d'éléments qu'on ose à peine déclarer moins importants ont travaillé dans le même sens que l'augmentation de population. La suppression du service militaire obliga-

(1) Encore faut-il penser que les exportations d'avant-guerre, payées en capitaux allemands, ne rapportaient guère à la métropole.

ire a fermé un exutoire autrefois normal. Les pertes
e la guerre ont augmenté le travail des femmes à l'usine
mme au bureau, et les places ainsi occupées n'ont été
u'en partie restituées à la population ouvrière mascu-
ne. L'appauvrissement général allemand dû à l'infla-
on a ruiné un nombre considérable de petits rentiers
augmenté par là les effectifs de la classe ouvrière. Les
rogrès de l'organisation sociale ont enfin réduit consi-
érablement la mortalité et contribué à leur manière à la
rpopulation. Tous ces éléments sont pour la plupart
npossibles à modifier. Ils font seulement mieux com-
rendre la complexité et la fatalité du problème.

*
* *

La politique sociale de l'Allemagne depuis la guerre
st un élément non moins important de la crise de chô-
nage.

Nous avons parlé (1) de la situation particulièrement
rave de l'industrie du bâtiment. Le chômage, dans cette
ranche de la production, est plus un effet qu'une cause
e la crise. S'il est vrai, en effet, que le développement
normal des programmes de construction a augmenté le
ombre des ouvriers du bâtiment et créé ainsi du chô-
nage, il faut bien remarquer par contre que ces chô-
neurs, s'ils appartenaient à une autre profession, seraient
ujourd'hui en tout état de cause chômeurs. La composi-
on du marché du travail est aujourd'hui indépendante
e son activité, et toutes les professions sont touchées,
ien qu'inégalement. Pourtant ce développement a contri-
ué indirectement à la crise par des investissements de
apitaux improductifs qui, employés dans l'industrie,
uraient vraisemblablement ralenti la disparition du capi-
l allemand, disparition qui, elle, a créé du chômage. On
construit en Allemagne, de 1927 à 1931, 1.200.000 appar-
ements. Les dépenses afférentes ont passé, de 861 mil-
ions de RM en 1926-27, à 918 en 1930-31. Les engage-

(1) Cf. n° du 10 novembre.

ments des collectivités publiques pour la construction des maisons d'habitation pendant cette période de 4 ans se montent à environ 2 milliards de RM. La dette des États et des communes est passée, de 7,5 milliards de RM en 1928, à 12,7 mards en 1931. On connaît par ailleurs, en particulier par les enquêtes de M. L. Naudeau, les soucis d'art et de confort qui ont présidé à des constructions, et la magnificence des banlieues ouvrières dans les grandes villes d'Allemagne.

Une connaissance assez superficielle de ces faits conduit facilement en France à des conclusions rapides dans leur anthropomorphisme ingénu : « L'Allemagne n'a qu'à s'en prendre à elle-même... à sa folie des grandeurs... au gaspillage de ses deniers publics... Elle a fait tout ce qu'il fallait pour provoquer sa crise... », etc., etc... : autant de variations connues qui brodent toutes sur le thème de la Cigale et la Fourmi.

Ces jugements sommaires nous semblent passer trop facilement sous silence un certain nombre de considérations. Et tout d'abord la structure même des finances publiques conduisait logiquement à ces investissements (1). L'unité financière du Reich, réalisée par Ersberger pendant les années de désarroi de l'après-guerre, est extrêmement étroite. Elle est même peut-être actuellement le lien le plus sérieux qui rend les États solidaires les uns des autres et résiste à leurs tendances décentralisatrices. L'autonomie financière des États et des communes est à peu près nulle, et le produit des impôts est perçu tout entier par le Reich qui reverse un pourcentage aux administrations publiques. Les municipalités, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient aucun droit de lever pour elles-mêmes des impôts supplémentaires. Il en résulte d'une part que les États et les communes sont obligés d'adapter leurs programmes de dépenses aux fonds ainsi reçus, et non inversement. D'où un manque

(1) Cf. l'exposé du Comité Consultatif spécial de Bâle, 23 déc. 1931, Annexe III, sous-comité du budget allemand.

otal d'élasticité budgétaire. Dans la période de prospé-ité, le rendement des impôts s'est accru, et les commu-nes, n'ayant aucune raison de constituer des fonds de éserve, ont entrepris des programmes de travaux publics, ui plus tard se sont révélés anormaux. D'autre part cette tructure financière centralisée ne correspond aucune-ent à l'autonomie par ailleurs développée des commu-nes et des États. Elle suppose entre les budgets une soli-arité qui n'existe pas dans les esprits. De sorte que les ommunes, qui ne couvrent leurs dépenses que dans la roportion de 75 %, n'ont aucun scrupule à dépenser 'argent du Reich. Témoin leur facilité à recourir au Reich en cas de difficultés financières, à dire : « Le Reich paiera », comme M. Klotz disait : « L'Allemagne aiera. » Ceci explique en particulier que les municipa-ités et les États ne se sont sentis à aucun moment soli-aires des paiements de réparations : c'était l'affaire du Reich, et pourtant le Reich ne pouvait pas payer sans les ommunes. Si l'on objecte que le remède consisterait implement à modifier cette structure financière, on peut épondre que le Reich l'a fait en partie depuis un an, en onnant aux communes le droit de lever pour elles-mêmes quelques impôts supplémentaires, mais que la écentralisation ne peut se faire qu'avec de grandes pré-autions, à cause de ses répercussions politiques sur 'unité même du Reich.

Ajoutons que ces dépenses de construction ont été fai-es dans un but productif. C'est pour développer la con-ommation intérieure, pour donner des débouchés aux ombreuses industries allemandes solidaires du bâti-ent, que ces investissements ont été engagés. Provo-uer — ou maintenir — l'effort industriel par le finan-ement de la consommation était alors, comme la poli-ique du crédit, un dogme indiscuté, qui, pensait-on, vait fait la fortune des États-Unis. Son application en Allemagne n'innovait rien, et correspondait admirable-ent au courant d'investissements immobiliers qui ntraînait le peuple allemand, par suite des expériences

inflationnistes. Ces constructions étaient d'ailleurs nécessitées par l'accroissement de la population et le développement des banlieues. Le courant socialiste, dont nous approuvions en France les tendances républicaines et démocratiques, entraînait les municipalités vers une politique sociale à tendances démagogiques, qui de loin copiait les hardiesses de la municipalité Viennoise. Et cette politique avait l'avantage d'enlever au communisme ses meilleures armes et de le réduire à l'impuissance. Il est probable que sans elle l'extrémisme politique de droite aurait été un extrémisme de gauche, et l'Allemagne ni le monde n'avaient rien à y gagner. Somme toute, il est facile après coup de jeter la pierre à l'Allemagne. Il n'y a pourtant pas lieu de nous glorifier de nos taudis et de nos banlieues, et il est bien probable que dans les mêmes circonstances nous n'aurions pas agi autrement.

*
**

L'influence de la rationalisation sur le chômage nous semble beaucoup plus directe que celle de la politique sociale. Ici les chiffres parlent. Il suffit de comparer les courbes de production aux courbes de travail pour avoir une idée du nombre de travailleurs libérés par le machinisme. Le Dr Reithinger compare ces deux éléments, après avoir, autant que faire se peut, corrigé les courbes de production, exprimées en chiffres d'affaires, des variations afférentes au mouvement des prix :

Année	Production corrigée		Heures de travail	
—	en mards RM	par rapport à 1926 = 100	en mards	par rapport à 1926 = 100
1926	63,8	0	18,8	0
1927	78,0	+ 22,3	22,3	+ 18,6
1928	81,1	+ 27,1	22,5	+ 19,7
1929	83,0	+ 30,1	21,8	+ 16,0
1930	70,8	+ 11,0	17,9	— 4,8
1931	61,7	— 3,3	15,3	— 18,6

Ainsi, pendant que la production augmentait de 0 à 30 à trois ans (1926-1929), le nombre d'heures de travail 'augmentait que de 0 à 16 dans le même temps. L'augmentation de production 1928-1929 = 1,9 milliard s'accompagnait d'un renvoi d'ouvriers correspondant à ,7 milliard d'heures de travail, soit environ 250.000 ouriers.

Les chiffres des entreprises particulières correspondent ien à ces données générales. Voici, comme exemple pris out à fait au hasard, les chiffres de production et les hiffres d'ouvriers comparés dans les usines de freins à ir comprimé Knorr-Bremse (qui correspondent à notre Westinghouse) :

Année	Production (pièces)	Nombre d'ouvriers	Productivité de chaque ouvrier
1918	10.866	3.309	3,28
1919	8.904	3.655	2,63
1920	29.726	3.927	7,56
1921	55.122	4.178	13,16
1922	66.199	5.368	12,33
1923	79.716	5.803	13,73
1924	77.422	5.544	13,78
1925	33.054	4.782	7,35
1926	24.866	3.821	6,50
1927	47.756	3.705	12,89
1928	10.894	3.639	2,99
1929	7.380	3.349	2,20
1930	6.961	3.016	2,30
1931	3.991	2.404	1,66

On lit clairement sur ce tableau la progression brusque de la rationalisation, réalisée dès 1920-21 : perfectionnement de la productivité, jusqu'à 13,78 freins par ouvriers en 1924, puis chute brusque en 1925 après l'ination : l'équipement rationalisé ne peut plus être mployé pour une producton réduite. On peut se deman-

der alors pourquoi la productivité baisse, jusqu'à exiger en 1928 un chiffre d'ouvriers supérieur à celui de 1918 pour une production équivalente. C'est que le personnel de l'usine est occupé à autre chose. On cherche. On construit des freins pour automobiles, pour tramways, pour avions, etc. : toutes productions spéciales qui ne figurent pas sur notre tableau et ne peuvent être rationalisées, mais l'équipement reste, si bien qu'en 1927, au moment d'une recrudescence des livraisons de réparations, on peut faire face brusquement à une production double, tout en congédiant une centaine d'ouvriers.

L'influence de la rationalisation est encore plus frappante si on l'étudie dans certaines branches de la production, telles que par exemple l'industrie charbonnière. Dans les mines de Prusse (comprenant les districts de Breslau, Halle, Clausthal et Bonn) la production moyenne par ouvrier est passée de 1.170 kgr. en 1913 à 2.063 en 1931. Dans la Ruhr, cette productivité est montée de 943 kgr. en 1913 à 1.459 kgr. en décembre 1930. En juin 1930, la rationalisation avait rendu 43.000 ouvriers inutiles dans cette région par rapport à 1928, 18.000 par rapport à 1929, et la population ouvrière avait baissé de 30 % par rapport à 1913, alors que la production n'avait baissé que de 6,1 %. Les mines de charbon de Rhénanie-Westphalie renvoyèrent en un an 96.012 ouvriers, soit 25,1 % de leur personnel, de janvier 1930 à janvier 1931. La rationalisation allemande dans l'industrie charbonnière a atteint une perfection qui n'est dépassée au monde que par la Hollande, travaillant sur une petite échelle :

Indices de productivité par rapport à 1913 = 0 :
(1er trimestre 1932)

Ruhr	: 168
Grande-Bretagne	: 106
France	: 82,8
Belgique	: 113,3 (moyenne 1931)
Hollande	: 181,1

Il peut sembler oiseux de prouver par des chiffres une érité aussi évidente que l'influence de la rationalisation ır le chômage. Pourtant la chose n'est pas si facilement dmise en Allemagne, où, pour des questions d'intérêts isées à comprendre, beaucoup d'industriels ne considè-ent que comme secondaire le contre-coup de la rationa-:sation sur le chômage.

*
* *

Il faudrait encore ajouter, comme cause spécifiquement llemande du chômage, la crise du capital. L'exode des apitaux étrangers en 1931 est évalué par le rapport de 3âle à 4.900 millions de RM, sur une balance de paie-ients totale de 7.200 millions. L'endettement total de 'industrie allemande vis-à-vis du capital étranger est nonté de 7.918 millions de RM en 1926-27 à 10.700 en 930-31, soit une augmentation de 35 %. La rareté du apital peut être appréciée par la comparaison des taux le loyer de l'argent de 1 à 3 mois (1) :

	Allemagne	Étranger (moyenne)
	—	—
1931 (1er semestre)	6,07	1,74
(2e semestre)	9,17	2,55
1932 janvier	7,79	3,11
juin	5,62	1,38

Certes, cette crise des capitaux allemands n'est pas nouvelle, et du temps de l'inflation elle existait déjà sans que le chômage en parût influencé. C'est pourquoi le re-our de la confiance, et par suite des capitaux, ne suffi-:ait vraisemblablement pas à résoudre le problème du

(1) *Deutschlands Wirtschaftliche Entwicklung*, 1er semestre 1932. Publié par la *Reichs-Kredit-Gesellschaft* A. G.

chômage. Pourtant les embarras financiers de l'industrie, à côté des faillites qu'ils occasionnent, rendent difficile l'adaptation des organisations industrielles à des besoins nouveaux et paralysent ainsi sa résistance à la crise.

*
* *

Nous avons passé en revue quelques-unes des causes du chômage spéciales à l'Allemagne. Mentionnons rapidement les causes générales, qui doublent les causes spécifiquement allemandes.

La crise mondiale est une simple généralisation de la crise allemande des capitaux et de la confiance. Ses effets sont connus. Qu'il nous suffise de remarquer que, parmi les pays avec lesquels l'Allemagne est en relations commerciales, 29 ont élevé leurs barrières douanières depuis le début de la crise, 22 ont restreint leurs importations, 23 ont réglementé la circulation de leurs devises, 17 ont dévalorisé leur monnaie. On comprend que la confiance circule difficilement à travers le monde.

Et cette réglementation de la circulation de la confiance n'est qu'un effet de l'embouteillage mondial dû à l'excès de production. Là se trouve, à notre avis, la source principale des difficultés. Si l'on prend comme base un indice de production mondiale 1913 = 100, cette production était montée en 1928 à 136 (1), soit une augmentation de plus de 1/3. Il est clair que la consommation mondiale ne pouvait suivre ce mouvement : les moyens d'achat lui manquaient et l'on ne pouvait y suppléer que par une inflation plus ou moins déguisée, éternelle tentation des économistes. La seule usine de Leuna peut produire une quantité d'azote synthétique correspondant à 3 fois la consommation mondiale. Et tout à l'avenant. La construction des machines, entre 1928 et 1929,

(1) Calculé d'après le *Wochenbericht des Instituts für Konjunkturforschung*, 1932, n° 19, 10 août 1932.

t montée de 100 à 116,9, ce qui correspondrait à une ıgmentation de 100 à 159,9 par rapport à l'avant-guerre. ; même calcul pour les automobiles donne une augmention de 100 à 164,5, pour le cuivre de 100 à 151,5, pour pétrole de 100 à 152,3, etc., etc. La production de la ine est passée de 1.392,5 milliers de tonnes en 1913 à 667,9 en 1928, celle du papier de 8.840 milliers de ton-:s en 1913 à 16.515 en 1928, celle du fer de 79,3 mil-ons de tonnes en 1913 à 98,5 en 1930. Ce développement ıbit et déréglé de la production mondiale supposait une asticité invraisemblable de la consommation. Celle-ci 'a pas suivi, d'où stocks, crise et chômage.

Cette surproduction n'est d'ailleurs que le résultat une course générale aux armements économiques, ourse dans laquelle l'Allemagne n'a certes pas la moin-:e part. L'augmentation de sa production a souvent pré-:dé et dépassé celle des autres nations. Pour n'en citer ı'un exemple, sa production en motocyclettes est passée ; 5.104 en 1913 à 251.047 en 1929, soit 50 fois la pro-ıction d'avant-guerre. L'Allemagne a construit 92.025 ıtomobiles en 1929, contre 12.400 en 1913, 18.754 mo-urs en 1929, contre 2.835 en 1913 (1). Il est bien clair ue cette course devait conduire à l'abîme. Que l'Alle-ıagne ait eu d'excellentes raisons de s'équiper ainsi, ous n'en doutons pas, et nous aurons l'occasion de jus-fier en partie cette politique. Pour le moment consta-ons seulement les faits. Ils expliquent amplement le 'nômage actuel.

*
* *

Cet examen des causes particulières et générales du nômage allemand serait incomplet s'il ne mentionnait action « boule de neige » du chômage sur lui-même : ; chômage crée du chômage, et ce mouvement auto-

(1) Chiffres publiés par l'Institut de statistique dans son édition péciale n° 8 : « Industrielle Produktion » 1931.

générateur est particulièrement sensible en Allemagne. D'une part, en effet, le chômage diminue la consommation et accentue ainsi l'arrêt du commerce et des industries de consommation. D'autre part il réduit la matière imposable, diminue ainsi le rendement des impôts et paralyse l'action de l'État dans ses possibilités d'aide à l'économie privée.

Le chiffre d'affaires des coopératives de consommation est passé, par membre, de 100 RM environ en 1930 à 67,21 pour le 1er trimestre 1932. La consommation de bière, si caractéristique en Allemagne, et symbolique de la consommation allemande comme l'est notre consommation de vin ou de pain, est passée de l'indice 100 en 1913 à l'indice 63,6 en 1930, 51,6 en 1931, 41 pour le 1er trimestre 1932. Pour les autres boissons alcoolisées, la consommation actuelle représente moins de 20 % de la consommation d'avant-guerre. Ce sont là des chiffres à méditer lorsqu'une visite superficielle en Allemagne donne l'impression que la misère n'est pas si grande : on s'y amuse encore, certes, et il y a du monde dans les cafés, mais ce n'est pas sur cette façade qu'il faut juger l'état de l'Allemagne. En Bavière, un des États pourtant les moins gravement touchés, 3.693 autos ont été retirées de la circulation entre le 1er juillet et le 1er septembre 1931, soit 7 % des autos en service au 1er juillet. Les taxis ont remisé définitivement en novembre la moitié de leurs voitures (1). On conçoit que cette sous-consommation crée elle-même du chômage. Même remarque en ce qui concerne les entreprises de tramways électriques, autobus, etc., toutes en déficit par suite de la diminution de la circulation, et qui économisent en débauchant du personnel. Le fameux financement de la consommation, qui devait favoriser l'essor de l'industrie, agit aujourd'hui en sens inverse. Le décret-loi du 8 décembre 1931 a ramené

(1) *Zeitschrift des Bayerischen Statistischen Landesamts*, 1931, n° 4 : « Les effets du chômage à la lumière des statistiques » par le Dr Ph. Schwartz.

es salaires au niveau de 1913, mais il n'a pas réussi à gir sur le prix de la vie, dont la légère diminution est effet des circonstances normales, et non celui de l'insti- ation des commissaires aux prix. L'effet produit est donc ne nouvelle diminution du pouvoir d'achat de la popu- ation, donc une nouvelle chute de la consommation et ne nouvelle accentuation du chômage. Le programme conomique von Papen ne fera vraisemblablement qu'ac- élérer la chute de la consommation.

Cette sous-consommation agit encore sur le chômage ar la diminution des revenus privés ou publics. On ne eut plus payer son loyer en Allemagne, et la loi ne peut out de même pas déclarer le moratoire pur et simple de ous les loyers. Il en résulte une crise à rebours des loge- nents : on s'entasse dans de petits appartements pour viter les frais, et partout se multiplient les pancartes : : Chambres à louer... Appartement immédiatement dis- onible... » Cette crise est actuellement frappante en Allemagne pour le voyageur même superficiel. Nous avons compté à Munich, au hasard d'une promenade à pied, 54 de ces pancartes en 10 minutes. Elles s'étendent de plus aux magasins à louer, témoignant de la crise du petit commerce et surtout du commerce de luxe par suite de la sous-consommation. Les centres des grandes villes allemandes sont typiques à ce point de vue.

Même action de la sous-consommation sur les finances publiques. Le rendement de l'impôt sur les salaires est tombé, de 126,1 millions en moyenne par mois en 1929, à 85,2 millions en 1931. Celui de l'impôt sur les corpora- tions, de 19,8 millions en novembre 1929, à 7,1 millions en novembre 1931. Le rendement de l'impôt sur la bière, malgré d'importantes augmentations cédulaires pour le compte des municipalités, est tombé, de 38,3 millions en novembre 1929, à 26,7 millions en novembre 1931. Nous étudierons dans un chapitre ultérieur les consé- quences de ces chutes de recettes sur les différents bud- gets. Contentons-nous ici de noter l'action accélératrice du chômage sur lui-même. Elle aura, espérons-le, sa

contre-partie positive le jour où la « Konjunktur » commencera de remonter. Pour le moment, elle agit inexorablement sur la chute de cette courbe et crée de la misère à mesure que la misère s'accentue.

*
* *

Nous avons passé en revue les principaux facteurs de la crise allemande : population, politique des logements, salaires, rationalisation, disparition des capitaux, surproduction mondiale et action du chômage sur lui-même. Il est parfaitement impossible de chiffrer l'influence comparée de ces divers facteurs. Si l'on nous permet d'estimer leur valeur respective, nous dirons que la surproduction mondiale nous paraît être le facteur essentiel de la crise. Après lui, nous classerions par ordre d'importance la rationalisation allemande, le facteur population, la disparition des capitaux et l'action du chômage sur lui-même.

Si l'on considère maintenant ces divers éléments d'après leur « maniabilité », c'est-à-dire leur degré de moindre fatalité, il faut considérer que la population, la rationalisation et l'action du chômage sur lui-même sont des facteurs inévitables contre lesquels on ne peut rien. La politique des salaires et celles des logements sont des éléments actuellement neutralisés. Restent les capitaux et la surproduction, deux facteurs d'ordre surtout international dont le premier, à notre avis, n'est que la conséquence du second.

VICTOR DILLARD.

Nouvelles d'Allemagne

La correspondance de Hitler et du Maréchal Hindenburg

On sait que, au cours des longues tractations qui ont eu eu ces jours derniers entre le président du Reich et le chef es nazis, à qui il offrait la charge de chancelier, des lettres nt été échangées. Les journaux français ne les ont pas tou- s reproduites ou l'ont fait d'une façon incomplète. Il nous arait intéressant de les faire connaître, dans leur teneur xacte et officielle.

I. — *Note officielle communiquée à la presse par le bureau du Président du Reich, le 21 novembre :*

Au cours de l'entretien qui a eu lieu le samedi 10 novem- re entre le Président du Reich et M. Adolphe Hitler, celui- a déclaré que son parti était disposé à collaborer à la for- ıation d'un gouvernement dont il serait le chef. M. Hitler xprima par la suite l'espoir qu'au cours de ses conversa- ons avec les représentants des partis, il lui serait possible e trouver les bases d'un gouvernement majoritaire, qui btiendrait du Reichstag une loi de pleins pouvoirs. Dans ces onditions, le Président du Reich a estimé qu'il était de son evoir de tenter la formation d'un Gouvernement de majo- ité sous la direction de M. Hitler.

Au cours d'un second entretien, qui eut lieu dans la ma- née du lundi 21 novembre, le Président du Reich remit à I. Adolphe Hitler la déclaration suivante :

« Vous n'ignorez pas que mes préférences personnelles ont à un Cabinet présidentiel : j'entends, par Cabinet pré- identiel, un Cabinet qui n'est pas dirigé par un chef de arti, mais par une personnalité en dehors des partis et spé- ialement investie de ma confiance. Vous m'avez déclaré que otre parti ne serait disposé à collaborer à la formation d'un abinet qu'à la condition que ce Cabinet fût dirigé par vous,

chef de parti. Il ne peut donc s'agir que d'un gouvernement appuyé sur une majorité parlementaire. Dans ces conditions, je vous demande en votre qualité de chef du parti le plus nombreux de me faire connaître si et dans quelles conditions un gouvernement présidé par vous pourrait disposer d'une majorité sûre, capable d'un travail positif, fermement unie dans un même programme. Je vous serais obligé de me donner votre réponse avant jeudi soir. »

C'est sur sa propre demande que l'on remit par écrit à M. Hitler les conditions suivantes mises par la Présidence à la constitution d'un Gouvernement majoritaire :

1° *En ce qui concerne la conduite des affaires :*

Élaboration d'un programme économique. Maintien de l'union réalisée entre le Reich et la Prusse.

Engagement de ne pas restreindre les pouvoirs conférés au Président par l'article 48.

2° *En ce qui concerne les personnes :*

Le Président se réserve de donner son agrément à la liste des Ministres qui lui sera présentée, et de désigner lui-même les Ministres de la Reichswehr et des Affaires Étrangères, conformément aux droits que lui confère la Constitution, à titre de Représentant du Reich devant l'Étranger et de Chef suprême de l'Armée.

Après avoir pris connaissance de ces documents, M. Hitler déclara qu'il remettrait sa réponse par écrit au Président du Reich.

II. — *Demande d'éclaircissement de Hitler sur les conditions dont le Président du Reich a accompagné la mission confiée au chef du parti national-socialiste*

Berlin, le 21 novembre 1932.

Monsieur le Secrétaire d'État,

Conscient de la responsabilité qui m'incombe en un moment particulièrement grave, j'ai tenu à soumettre à l'examen

e plus approfondi la mission dont m'a chargé aujourd'hui le résident du Reich. A la suite des conversations que je viens 'avoir avec diverses personnalités dirigeantes du parti national-socialiste et d'autres milieux politiques, je suis parenu à la conclusion suivante :

De la confrontation des deux documents qui m'ont été emis ce matin par le Président du Reich, il ressort que, sur ne série de points, il existe entre eux une contradiction qui ne paraît insoluble.

Avant de prendre position sur un point dont dépendra ma écision définitive, je vous prie, Monsieur le Secrétaire d'Éat, de bien vouloir me préciser les intentions du Président u Reich et de me faire connaître la forme de gouvernement ui répond à ses désirs et à ses vues.

A-t-il en vue la formation d'un Cabinet présidentiel qui erait assuré, conformément à la Constitution, de la tolérance indispensable du Parlement, ou bien Son Excellence eut-elle un Cabinet parlementaire dont la liberté d'action erait restreinte par certaines réserves et dans certaines limies du genre de celles qui ont été portées à ma connaissance t qui, en raison même de leur nature, ne sauraient être bservées et garanties que par un gouvernement autoritaire ? ous reconnaîtrez vous-même, Monsieur le Secrétaire d'État, 'importance de ces éclaircissements en soumettant ces deux locuments à un examen critique et en tenant compte des xigences de la Constitution et des responsabilités d'un gouvernement parlementaire. J'ajouterai que le Chancelier Brüning était et est demeuré l'un des dirigeants du parti du Centre, tout en étant, au cours de son second cabinet, un chancelier présidentiel. Et moi-même, ce n'est pas comme « chef de parti » mais simplement comme Allemand et en vue de libérer l'Allemagne du joug marxiste que j'ai fondé t organisé un mouvement, dont l'action dépasse de beaucoup les frontières du Reich.

Si nous sommes entrés dans les Parlements, c'est parce que la Constitution nous y obligeait. En ce qui me concerne, c'est consciemment que je me suis toujours abstenu de toute activité parlementaire. La conception que je me fais du Gouvernement autoritaire et l'idée qu'en a le Cabinet von Papen diffèrent en ce que j'estime qu'un tel Gouvernement doit être en contact intime avec le peuple. Mon désir le plus

ardent et mon principal objectif est de réaliser cette conception, sans sortir du cadre de la légalité.

Signé : HITLER.

III. — *Lettre du Secrétaire d'État Meissner à M. Hitler*

22 novembre 1932.

Très honoré Monsieur Hitler,

J'ai l'honneur de répondre ce qui suit à votre lettre d'hier, au nom du Président du Reich.

Le Président du Reich considère qu'un Cabinet présidentiel se distingue d'un Gouvernement parlementaire par les caractères suivants :

1) Le Cabinet présidentiel, né de la détresse des temps et de la carence du Parlement, met en vigueur, en règle général, les mesures gouvernementales qui lui paraissent nécessaires sans solliciter au préalable l'adhésion du Parlement, en s'appuyant sur l'article 48 de la Constitution d'Empire. Il tient donc tous ses pouvoirs en premier lieu du Président du Reich et n'a recours au Parlement que pour lui demander de sanctionner ou du moins de tolérer ses mesures. Un Gouvernement parlementaire doit soumettre aux assemblées législatives pour discussion et approbation tous les projets de loi avant leur mise en vigueur. Il tient donc exclusivement ses pouvoirs d'une majorité parlementaire.

Il en résulte que le chef d'un Cabinet présidentiel ne peut être qu'un homme spécialement investi de la confiance particulière du Président.

2) Un Cabinet présidentiel doit être formé et dirigé en dehors et au-dessus des partis et poursuivre avec l'approbation du Président du Reich un programme également indépendant de tout parti. Un Gouvernement parlementaire est formé en règle générale par le chef d'un des partis de la majorité ou de la coalition. Il se compose de membres de ces partis et poursuit essentiellement un programme sur lequel le Président du Reich n'a d'influence que dans une mesure limitée et d'une façon indirecte. Ainsi, un chef de parti et

ien plus encore le chef d'un parti qui a toujours proclamé
n caractère exclusif ne saurait diriger un Cabinet présientiel.

3) Le Chancelier Brüning a, lorsqu'il a été appelé pour la remière fois à la Chancellerie, formé un Cabinet nettement rlementaire et appuyé sur les partis, qui s'est transformé eu à peu en une sorte de Cabinet présidentiel lorsque le eichstag s'est montré impuissant à accomplir sa tâche législative et que M. Brüning eut gagné au plus haut point la nfiance du Président du Reich. C'est sur le désir du Prédent que le Chancelier a procédé à diverses modifications ns le personnel de son Cabinet, afin que la composition de lui-ci correspondît à la formule présidentielle, et pour évir, par des modifications opportunes dans le choix des pernnes, l'apparence d'une domination exclusive du parti du entre. Un Gouvernement parlementaire, formé par vous, ourrait naturellement se transformer plus tard, également, u Cabinet présidentiel.

4) Le Cabinet von Papen était un Cabinet d'un caractère clusivement présidentiel : il n'a démissionné que parce u'il ne pouvait trouver au Parlement une majorité pour prouver ou tolérer ses actes. Un nouveau Cabinet présidenel ne représenterait une amélioration que s'il pouvait comer ces lacunes, tout en possédant les caractères propres du abinet von Papen (direction et composition en dehors des rtis, programme indépendant des partis, confiance pernnelle du Président du Reich).

5) Étant données ces considérations, il ne peut s'agir, très noré Monsieur Hitler, en ce qui concerne la mission que us a donnée le Président du Reich, que de la formation un Cabinet s'appuyant sur une majorité parlementaire. Le résident du Reich s'est décidé à cette tentative par ses ntretiens avec les chefs de parti, sur la possibilité de la foration d'une majorité parlementaire en faveur d'un Cabinet rigé par vous, majorité que vous-même avez, le 19 novemre, considérée comme possible et capable de vous donner ne loi de pleins pouvoirs. Les conditions que vous a comuniquées, sur votre demande, M. le Président du Reich, sont en rien incompatibles avec une solution parlemenire.

Conformément à la tradition établie par son prédécesseur toujours observée par lui, le Président du Reich a imposé

à chaque Cabinet certaines revendications de principe. Les conversations qu'il a eues avec les chefs de partis ont permis de reconnaître qu'il n'existe pas contre ce fait la moindre résistance.

Cependant, au cas où une des conditions posées par le Président du Reich à la constitution d'un Gouvernement vous paraîtrait un obstacle décisif à la formation d'une majorité sûre, il y aurait lieu d'en faire état lorsque vous rendrez compte du résultat de vos démarches.

Signé : MEISSNER.

IV. — *Réponse de M. Hitler à la lettre du Secrétaire d'État (extraits)*

23 novembre 1932.

Très honoré Monsieur le Secrétaire d'État,

Je prendrai la liberté de résumer en trois points ma réponse à votre lettre d'hier.

1° A vos définitions de la signification de l'essence d'un Cabinet présidentiel, voici ce que je dois répondre :

[Ici, Hitler explique longuement qu'un Cabinet présidentiel est, autant qu'un Cabinet parlementaire, dans la dépendance des partis. Il rappelle que, aux termes du jugement de la Cour de Leipzig, l'article 48 ne peut être appliqué qu'en des cas limités et précis.

Il n'est d'aucune importance qu'un programme paraisse ou non appartenir à un parti.]

« Je proteste contre le fait qu'un programme bon en soi ne puisse être mis à exécution parce qu'il constitue la propriété et la doctrine d'un parti. Si l'on veut qu'un programme soit indépendant de tous les partis, on s'accule à vouloir d'un programme sans partisans... Cette méthode de gouvernement aboutit inévitablement à la dictature ». [Hitler se déclare le plus qualifié pour éviter cette catastrophe.]

2° « Vous me dites que le Président du Reich souhaite

aintenant une solution parlementaire à cent pour cent.....
ferai d'abord remarquer que l'on aurait dû me donner
tte tâche avant le 12 septembre : elle eût été beaucoup plus
ile. »

[Il est vrai que c'est bien, aux termes de la Constitution,
Président du Reich qui nomme le Chancelier et les Minis-
es], « mais il y a incompatibilité entre l'article 53 de la
nstitution et une condition préalable suivant laquelle la
signation du Ministre des Affaires Étrangères et du Minis-
e de la Reichswehr dépendent d'une décision personnelle
u Président du Reich ».
[En ce qui concerne les précédents, jamais de telles condi-
ns, aussi importantes, n'ont été imposées au Chancelier ;
es sont d'autant plus inadmissibles que la situation est
ave ; si on se rappelle que le gouvernement von Papen a
rté de sérieuses atteintes au régime parlementaire, on con-
ndra qu'un gouvernement formé dans les conditions qu'on
i impose ne peut être viable.]

3° [Hitler prétend que les partis ne se sont pas déclarés
sposés à accepter ces conditions : les conversations qu'a
es M. Gœring, président du Reichstag, le prouvent.
Hitler refuse la mission qui lui a été confiée à cause de
s « contradictions internes » qui la rendent impossible.
is il fait les propositions suivantes :]
1) Le Président du Reich m'invitera, à dater du jour où il
e confiera ce mandat, à déposer dans les 48 heures un pro-
amme bref des mesures à exécuter dans le domaine inté-
ur, diplomatique et économique.
2) Dans les 24 heures qui suivront l'approbation de ce pro-
amme, je soumettrai au Président du Reich une liste de
nistres.
3) En dehors d'autres Ministres choisis dans le présent
ouvernement, je proposerai moi-même au Président, comme
nistre de la Reichswehr, le Général von Schleicher, qui
ssède, je le sais, sa confiance personnelle, et comme Minis-
e des Affaires Étrangères, le Baron de Neurath.
4) Le Président du Reich me nommera alors Chancelier et
prouvera la liste des Ministres que j'ai proposée et qu'il a
ceptée.
5) Le Président du Reich me donnera la mission de faire

en sorte que soient organisées les conditions préalables au travail positif du Cabinet, cela conformément à la Constitution. Il m'accordera pour cela ses pleins pouvoirs, qui, en des temps si difficiles, n'ont jamais été refusés, même à des Chanceliers de Gouvernements parlementaires.

6) Je prends l'engagement de consacrer entièrement ma personne et mon mouvement au salut de la Patrie.

V. — *Lettre du Secrétaire d'État Meissner à M. Hitler*

24 novembre 1932.

Très honoré Monsieur Hitler,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir de la part du Président du Reich la réponse suivante à votre lettre d'hier.

1° M. le Président prend acte de votre réponse par laquelle vous lui dites que vous ne croyez pas qu'un essai de formation d'un Gouvernement de majorité présente des chances de succès, et que, en conséquence, vous refusez la mission qui vous avait été confiée.

En réponse à la raison que vous invoquez pour motiver ce refus, M. le Président observe que d'après les déclarations des Chefs des partis du Centre et Populiste bavarois, ainsi que d'après vos propres déclarations du 19 novembre, il était en droit de croire que la constitution d'une majorité parlementaire était possible. Il peut d'autant moins reconnaître l'existence d'une « contradiction interne » dans le mandat donné par lui, que ma lettre du 22 novembre fait prévoir qu'une nouvelle conversation serait possible au cas où l'une des conditions imposées par lui serait un obstacle décisif à vos négociations.

2° M. le Président du Reich vous remercie, très honoré Monsieur Hitler, de vous être dit prêt à prendre la direction d'un Cabinet présidentiel. Mais il estime ne pas pouvoir prendre devant le peuple allemand la responsabilité de confier ses pleins pouvoirs présidentiels au chef d'un parti qui n'a cessé de montrer un caractère exclusif dans des déclarations qu'il a répétées et qui, presque toujours, a pris une attitude de négation à son endroit, comme à l'endroit des

nesures politiques et économiques qu'il avait jugées néces-aires. Dans ces conditions, M. le Président du Reich craint ju'un Cabinet présidentiel dirigé par vous ne tourne à une lictature de parti, inévitablement, avec toutes les consé-juences qu'elle aurait, entraînant le peuple allemand dans les conflits extrêmes. Lié par sa conscience et par son ser-nent, il ne peut prendre la responsabilité de laisser une telle lictature de parti s'établir.

Puisque vous avez catégoriquement refusé, au grand re-gret de M. le Président, tant au cours des conversations que ous avez eues avec lui, que dans l'entretien que vous avez eu avec M. le Ministre de la Reichswehr, toute collaboration l'autre manière avec un nouveau Gouvernement, quelle ju'en soit la direction, M. le Président ne peut se flatter que le nouveaux échanges de conversation orale ou de lettres aboutissent à un succès.

M. le Président du Reich vous renouvelle pourtant la dé-claration qu'il vous a faite au cours de sa dernière conversa-tion avec vous, lundi : sa porte vous demeure ouverte à toute heure, et il sera toujours disposé à connaître vos vues sur les problèmes en suspens : il ne veut pas abandonner l'espoir de réussir encore de cette façon et de finir par vous gagner vous et votre parti à une collaboration avec toutes les autres forces constructives de la Nation.

Votre dévoué.

Signé : MEISSNER.

VI. — *Dernière lettre de Hitler à M. Meissner*

Très honoré Monsieur le Secrétaire d'État,

A la lettre par laquelle vous m'annoncez que M. le Prési-dent du Reich rejette ma proposition pour résoudre la crise, je dois encore, pour conclure, ajouter quelques observations :

1° Je n'ai pas considéré que la tentative de former un Gouvernement appuyé sur une majorité parlementaire ne présenterait aucune chance de succès, mais j'en ai seulement marqué l'impossibilité en raison des conditions auxquelles on la subordonnait.

2° J'ai indiqué que, quand des conditions sont posées, elles doivent être fondées sur la Constitution.

3° Je n'ai pas demandé la direction d'un Cabinet présidentiel, mais j'ai fait une proposition de solution qui n'avait aucun rapport avec cela.

4° Contrairement à bien d'autres, j'ai toujours affirmé qu'une coopération avec la représentation nationale était nécessaire, et j'ai dit que je ne voulais travailler qu'à cette condition.

5° Non seulement je n'ai réclamé aucune dictature de parti, mais, aujourd'hui comme au mois d'août, je suis disposé à engager des conversations avec tous les autres partis, pour créer une base à un Gouvernement. Ces négociations ne pouvaient pas ne pas échouer, parce qu'on voulait maintenir le Cabinet von Papen comme Cabinet présidentiel.

Il est inutile de vouloir me gagner à une collaboration avec les autres forces constructives de la Nation, puisque j'ai fait déjà cet été, malgré de puissantes inimitiés, tout le possible pour cela. Mais je ne puis voir dans ce Cabinet une force constructive. Et certes, j'ai eu raison dans la façon dont je l'ai jugé jusqu'à présent.

6° C'est la raison pour quoi j'ai toujours montré de la méfiance vis-à-vis d'une expérience qui, en fin de compte, mènera à l'emploi de la force brutale et qui échouera.

7° Surtout, je n'ai jamais été, je ne serai jamais disposé à mettre le mouvement créé par moi au service d'autres intérêts que du peuple allemand. Ma conscience me rend responsable de l'honneur du mouvement que je dirige et de l'existence de millions d'hommes allemands que les expériences politiques de ces temps derniers jettent dans une détresse croissante.

Je vous prie de vouloir bien transmettre à S. Exc. M. le Président du Reich l'expression de mon inaltérable dévouement.

Votre très dévoué.

Signé : HITLER.

SECTION DOCUMENTAIRE

Le sentiment national chez les jeunes

Nous avons donné, dans le numéro du 25 octobre, le compte-rendu des journées franco-allemandes de Bonn, qui groupaient, on le sait, des professeurs catholiques désireux de se voir, de se connaître, de se comprendre, pour s'aider mutuellement à mieux remplir leur tâche d'éducateurs chrétiens.

Nous publions aujourd'hui, à titre documentaire, trois des rapports qui ont été présentés à ces journées, sur l'éducation du sentiment national. Les deux premiers, de M. Archambault et de Mlle Élisabeth Seck, sont le fruit de deux enquêtes menées parallèlement dans certains milieux scolaires de France et d'Allemagne. Ils ont d'abord le mérite d'une franchise totale : c'est d'ailleurs un des traits distinctifs — plus rare qu'on ne pense peut-être — de la physionomie des « journées ». Ils apportent en outre une documentation précise (en ses limites qu'elle reconnaît et signale) et par là même précieuse. Sur les faits *rapportés et sur les* conclusions, *libre à chacun de réfléchir... Il y a, nous semble-t-il, ample matière.*

Le troisième rapport est celui de M. l'abbé Flajollet, qui, remplaçant inopinément M. le chanoine Allaert, vice-recteur des Facultés catholiques de Lille, s'excusa de n'avoir pas suivi strictement le questionnaire de l'enquête. Il s'est efforcé surtout de dégager moins ce qui se fait que ce qui pourrait et devrait se faire.

Nous faisons précéder les rapports du texte des questionnaires qui avaient préparé l'enquête en France et en Allemagne.

QUESTIONNAIRE FRANÇAIS

I

Analyse du sentiment national

I°. — L'amour spontané pour la patrie existe-t-il chez tous les enfants ?

L'éducateur a-t-il parfois à faire naître ce sentiment, ou bien, le trouvant à l'état instinctif chez tous, comme un donné de nature ou un legs du milieu social, n'a-t-il d'autre tâche que de diriger, éclairer, moraliser ce sentiment ?

II°. — A quoi enfants, jeunes gens et jeunes filles rattachent-ils essentiellement l'idée de patrie ?

A la race ?

Au territoire ?

A des valeurs spirituelles : culture, traditions, religion, mœurs, etc. ?

Lesquelles semblent psychologiquement avoir le plus de poids ?

III°. — L'adolescent, lorsque s'éveille sa personnalité, fait-il de lui-même porter son examen critique sur le sentiment national, sur le fondement des devoirs qui l'obligent envers sa nation ?

Si oui, sous quelles influences : religieuses, intellectuelles, sociales, simple réaction du sens critique ? Dans quel sens agissent-elles ?

IV°. — Quelle est, en fait, l'influence exercée par l'enseignement de l'histoire sur la formation du sentiment national des jeunes ?

V°. — Quelle est, en fait, l'influence exercée par l'enseignement de la géographie sur la formation du sentiment national des jeunes ?

VI°. — L'intérêt national, au sens supérieur du mot, fournit-il en fait le critère à la lumière duquel les élèves portent un jugement de valeur sur les événements historiques : guerres, traités de paix, conquêtes, expansion coloniale, expansion économique, etc. ?

VII°. — La grandeur nationale apparaît-elle en opposition avec celle des autres pays ? Implique-t-elle, consciemment ou implicitement, l'idée d'une supériorité, voire d'une domination ?

VIII°. — Estimez-vous que l'analyse du sentiment national révélerait, comme facteurs intégrants de ce sentiment, la présence de certains schèmes, systèmes d'idées ou d'images, qui prennent valeur absolue et servent de base à des jugements de valeur ? Par exemple : unité nationale, frontières naturelles, ennemi héréditaire, gloires nationales, armée, etc.

IX°. — Vous semble-t-il exact de dire que, pour l'ensemble des jeunes Français, l'« *État National* », dont la France est une réalisation typique, est devenu comme une « catégorie a priori » de l'esprit politique ? En d'autres termes, l'exacte coïncidence du cadre de la Nation avec celui de l'État, — l'État souverain personnifiant la Nation unifiée, — semble-t-elle offrir le cadre naturel et normal de la vie politique et sociale ? Est-elle ressentie comme un phénomène historique susceptible de modifications ou comme un terme définitif dans le développement de la civilisation ?

II

L'enseignement de la religion et l'éducation du sentiment national

I°. — Comment concevez-vous l'éducation du sentiment national et du sentiment international ? Quels sont les buts idéaux de cette éducation ?

II°. — L'enseignement de la morale, — soit au cours de

religion, soit dans les classes, — s'efforce-t-il de rendre l'adolescent conscient des motifs qui donnent une base rationnelle à ses devoirs, — se contente-t-il de développer l'amour spontané de l'enfant pour la patrie, — ou laisse-t-il simplement l'enfant aux influences de son milieu ?

III°. — Sur quel principe l'enseignement religieux dispensé autour de vous fonde-t-il les devoirs envers la nation ?

IV°. — A quelles difficultés, — préjugés, passions, influences sociales, etc. — se heurte principalement l'éducation morale du sentiment national et international ?

V°. — L'éducateur distingue-t-il, dans son enseignement, les devoirs envers la patrie et les devoirs envers l'État ?

VI°. — L'enseignement religieux instruit-il les enfants de la nature du droit de guerre, des conditions de la moralité de la guerre, de la nature de la paix, des devoirs qu'impose son maintien ?

VII°. — Quels moyens vous semblent le plus efficaces pour élargir l'âme des enfants selon les exigences de la justice et de la charité chrétiennes ?

VIII°. — L'enseignement moral traite-t-il des devoirs envers une société autre que la Patrie, l'État, l'Église, — i. e. envers la Communauté internationale ? Si oui, comment se donne cet enseignement ? Se sert-on d'un manuel ?

IX°. — Si la morale internationale est enseignée, donne-t-elle pour fondement aux devoirs internationaux le seul altruisme, la seule charité chrétienne, ou de préférence une obligation de justice qui lie les hommes, les nations et les États envers la Communauté internationale, en vertu de leur solidarité naturelle ?

TRADUCTION DU QUESTIONNAIRE ALLEMAND

I. — A l'École

— *Enseignement.*

a) Dans l'enseignement de la Religion.
b) Dans l'enseignement du Français (en particulier de la littérature).
c) Dans l'enseignement de l'Histoire ?
d) Dans l'enseignement de la Géographie ?
e) Dans l'enseignement des Langues étrangères ?
f) Dans l'éducation civique dispensée au Collège ou au Lycée ?

— *Organisations scolaires.*

a) Quel est l'esprit qui anime ces organisations ?
b) Congés et vacances.
c) Bibliothèques.
d) Associations scolaires.
e) Revues destinées aux élèves ou au personnel enseignant.

— *Position prise en face du Problème.*

a) de la S. d. N.
b) des relations franco-allemandes.
c) des relations franco-anglaises.
d) du problème de l'Europe centrale.

II. — Dans la Vie quotidienne

a) Vie professionnelle.
b) Groupes, associations, corporation.

Le sentiment national chez les jeunes

I. — EN FRANCE

Comme il fallait s'y attendre, les communications provoquées par le questionnaire établi en vue des présentes réunions ont été fort diverses, de substance et de ton.

Comme il fallait s'y attendre encore, un certain nombre d'entre elles ont besoin d'être interprétées. Le questionnaire soulevait des problèmes qui ne se posent pas encore d'une manière explicite pour nos élèves ou qui ne se posent pas, pour eux, dans les mêmes termes que pour nous.

Enfin, l'enquête n'a pu être aussi étendue qu'il eût été souhaitable. En tout état de cause nous ne pouvions songer à parler qu'au nom des élèves de l'enseignement secondaire et supérieur, les seuls dont nous ayons l'audience directe : les milieux populaires présenteraient peut-être des réactions différentes. Pratiquement ce sont surtout *mes* élèves ou anciens élèves que j'ai visés et interrogés : milieu catholique et surtout bourgeois que j'ai élargi autant que possible, mais qui a tout de même son indice de réfraction propre.

Pour ces trois raisons, le rapport qui va suivre ne pouvait pas ne pas être affecté d'un certain coefficient subjec-

tif. Le fait était-il évitable? Il ne présenterait en tout cas d'inconvénients sérieux que si mes auditeurs n'étaient pas prévenus. Maintenant qu'ils le sont, je poursuis, la conscience tranquille.

Je grouperai sous trois chefs les observations et idées que j'ai à présenter :

1°) Quels sont les caractères et les éléments du sentiment national dans la jeunesse française actuelle?

2°) Y a-t-il chez elle un sentiment humanitaire réel, un sens précis et vivant de l'unité et de la solidarité humaines?

3°) Comment pense-t-elle, comment sent-elle l'idée de la guerre et l'idée de la paix?

I. — Le sentiment national

1°) *Est-il instinctif et spontané, ou faut-il y voir un legs du milieu social?* demande d'abord le questionnaire.

En général la question a paru surprendre et on l'a jugée résolue d'avance.

La base naturelle et instinctive qu'il est psychologiquement nécessaire d'admettre au sentiment national comme à tout autre, a été tellement recouverte par les apports successifs de l'histoire, des mœurs et de l'éducation, qu'elle est devenue bien difficile à discerner. Et l'expérience qui tendrait à l'isoler est impossible à faire.

Pratiquement c'est nous, parents et éducateurs, avec tous ceux au milieu desquels nous faisons ou laissons vivre nos enfants, qui formons leur âme à cet égard : — négativement, en dissimulant, critiquant, ou ridiculisant les manières de vivre de l'étranger ; — positivement, en mettant en valeur les gens et les choses de chez nous.

Et c'est assez dire notre responsabilité.

2°) *A quoi jeunes gens et jeunes filles rattachent-ils l'idée de patrie?*

Il est, je crois, relativement aisé à un Français de répondre à cette question :

Au territoire, pour le plus grand nombre et les moins réfléchis ; à la culture, pour les meilleurs et les plus évolués ; à la race, presque jamais.

Au territoire, pour le plus grand nombre, disais-je. Vous savez, et Sieburg vous le rappelait hier, la force persistante de la vie rurale et provinciale en France. A l'intérieur de la grande patrie, nous avons presque tous une petite patrie, où nous rêvons d'aller finir notre existence, dans la maison qu'ont habitée nos parents, à l'ombre des arbres qu'ils ont plantés. Et ce sentiment d'une appartenance à un terroir n'est pas chez nous signe de vieillesse commencée : il agit très puissamment sur nos jeunes gens, plus fiers qu'ils ne disent, et plus dominés qu'ils ne croient, du sol et des traditions où ils ont pris racine.

A la culture, pour les plus évolués, ajoutais-je. Votre Curtius l'a bien vu, et c'est une preuve entre beaucoup d'autres de sa clairvoyance. « La France est le pays de la logique et de la clarté.... La France est le pays où l'on vit le plus libre » : ce ne sont pas là chez nous formules convenues, mais sentiments profondément vécus. Un de mes jeunes correspondants, Volontaire de la Paix et aussi en défiance que possible contre toutes les formes du nationalisme, me dit ne pas pouvoir contenir sa joie lorsqu'il retrouve dans la réplique d'un gavroche ou d'un apprenti la même gouaillerie frondeuse que chez Voltaire, et qu'il la compare à ce qu'il appelle « la solennité allemande » et « la virulence méditerranéenne ».

A la race enfin, très rarement. Dans les moments de

rise, on verra agir fortement dans la jeunesse française
: sentiment mi-biologique, mi-sociologique de la com-
munauté, de l'unité vitales. Quant au facteur proprement
acique, il a été très agissant au moment de l'affaire Drey-
is, dans l'antisémitisme, mais il semble aujourd'hui sans
ction appréciable. Plus ou moins consciemment, on se
end compte chez nous que, notre race étant des plus
omposites, et d'ailleurs constamment renouvelée par
ne immigration intense, un certain purisme serait de
otre part un peu ridicule. Même à l'égard des peuples de
ouleur, nous comprenons mal les préjugés des Anglo-
axons, Américains surtout. Témoin l'attitude si cordiale
e notre opinion publique vis-à-vis de la récente Exposi-
ion coloniale, qui doit en partie à cette attitude son très
rand succès. (Bien entendu, je ne prétends pas qu'elle
oit, au loin, celle de tous nos administrateurs et colons.)

Bref, chez nous, quand on se montre hostile à l'étran-
er, c'est ou bien parce qu'on redoute une menace sur le
erritoire, ou bien parce qu'on méprise une culture con-
idérée comme inférieure. Gobineau n'y est pour rien.

3°) *Comment l'adolescent est-il amené à critiquer le sentiment national?*

La réponse à cette nouvelle question semble incluse
lans celle que nous avons donnée à la première.

Dans les milieux traditionnalistes et clos — familles
l'officiers, par exemple — il arrive que la critique ne se
roduise pas. On observe alors cette forme quasi religieuse
lu patriotisme qui fait dire : « On ne critique pas, on ne
uge pas plus sa patrie que sa mère. On l'aime telle qu'elle
st. Vous me demandez si je l'approuverais, faisant le
nal? Je réponds que je ne la crois pas capable de faire le
nal. »

Dans les milieux plus libres et plus ouverts — artistes et commerçants par exemple — la critique vient presque toujours de lectures, de relations de parenté, d'amitié ou d'affaires, de voyages ayant l'étranger pour objet et susceptibles de mettre en question, par la comparaison, certains éléments de la tradition nationale. Il n'est pas sans exemple qu'un jeune homme revienne de l'étranger plus agressif qu'il n'était parti. Le voyage — de fait ou d'imagination — est bien cependant le mode habituel de « déniaisement » nationaliste. J'ai sous les yeux le cas très typique d'un ancien élève qui, parti aux États-Unis sceptique et anarchisant, en a rapporté à la fois, également lucides et exigeants, le sentiment de la réalité nationale et le sens de la solidarité internationale, et, depuis lors, les accorde sans peine en un cœur apaisé (1).

4°) *Quelle est l'influence exercée par l'enseignement de l'histoire sur la formation du sentiment national?*

L'histoire, reconnaissons-le, n'a pas bonne presse en général dans les milieux pacifistes.

Ceux de nos jeunes gens qui sont en réaction contre l'esprit nationaliste lui sont sévères. Enfants, disent-ils, elle nous laissait l'impression « d'un gigantesque jeu de mains où nos défaites ne sont jamais que des moments de lassitude, où nos champions finissent toujours par avoir le dessus »; plus tard, elle essaya de nous imposer la notion artificielle d'une « Idée française » — avec un I majuscule, comme dans la dialectique hégélienne — se dégageant, puis s'épurant peu à peu dans la succession des événements, jusqu'à représenter aujourd'hui plus que le symbole, l'essence même de la rigueur d'esprit, de la

(1) Cf. Gilbert Brunet, *Les jours qui se lèvent*. Éditions de la Revue mondiale, 1931.

mesure, de la vraie démocratie, de la paix : tout cela se éroulant sans une ride, sans un pli... « Il nous faut, ajou-ent-ils, des efforts perpétuels pour nous dégager des idées outes faites que les manuels nous ont formées. » — Bref, 'il fallait s'en tenir à ces témoignages, autant l'enseigne-nent de l'histoire réussirait à stimuler et à exalter le sen-iment national, autant il serait peu préoccupé de l'éclai-er et de le régler.

Sans viser le fond d'un débat qui nous mènerait loin, ne sera-t-il permis de nuancer ce jugement peut-être un peu sommaire?

D'abord, je crois que l'esprit de compétition ou d'or-gueil dont on se plaint est le fait, moins de l'enseignement proprement dit de l'histoire, que d'une certaine littérature historique romancée qui apparaîtra de plus en plus comme son ennemie.

D'autre part, le fait de réserver une place de prédilec-ion aux « gloires nationales », fussent-elles militaires, ne ne paraît nullement disqualifier l'histoire au point de vue pacifiste. Est-il naturel qu'un sentiment, reconnu par ailleurs normal et sain, accueille volontiers les représen-tations et souvenirs propres à le justifier et à l'alimenter? Oui sans doute. Faut-il exclure les souvenirs militaires de ceux dont peut légitimement s'alimenter le sentiment national? Je ne l'accorderais point pour ma part, ne con-cevant pas une histoire de France où ne figureraient plus le cor de Roland, l'étendard de Jeanne d'Arc, le moulin de Valmy. Il suffit que le reste aussi ait sa part, et dans une perspective qui ménage les justes proportions des choses. Pas de passion, ni dans un sens ni dans l'autre, mais la vérité, qui est encore la meilleure auxiliaire de la justice.

En d'autres termes, j'admets qu'il y ait à opérer une démobilisation, une démilitarisation de l'histoire. Mais

l'opération doit consister moins à retirer de l'histoire quelque chose qui y est devenu en effet encombrant, qu'à y introduire autre chose qui n'y a point sa juste place. Non pas supprimer l'histoire-bataille, par exemple — sans laquelle, que cela plaise ou non, le reste devient inintelligible — mais l'intégrer et la subordonner à l'histoire générale de la civilisation.

Les facultés de compréhension et surtout d'appréhension concrète, vitale, de l'enfant ne sont pas illimitées. Le péril de déracinement n'est pas pour lui tout imaginaire. C'est sans cesser d'être citoyen de son pays qu'il a à devenir citoyen de l'univers.

5°) *Quelle est l'influence exercée, au même point de vue, par l'enseignement de la géographie?*

Le cas me semble analogue — en moins litigieux.

Le pays qu'il habite et, normalement, est appelé à habiter toute sa vie, peut et doit rester le centre de perspective de l'enfant sur l'univers, et il n'y a pas à reprocher au maître de le lui montrer en relief et en beauté. Que le petit Français s'émerveille sur la régularité de l'hexagone national, sur la diversité et la richesse des productions de son sol et de son sous-sol, c'est peut-être un peu naïf, ce n'est pas bien dangereux.

Ce qu'il faut, par contre, c'est qu'il soit préservé de certaines constructions géographiques abstraites beaucoup moins inoffensives, comme celle des frontières naturelles.

Ce qu'il faut, en outre et surtout, c'est que les autres pays cessent d'être pour lui sur la carte des zones vides ou hostiles, ou des schemas didactiques, chiffre de population ou total de tonnes de marchandises, pour prendre figure de personnes vivantes douées, elles aussi, de leurs caractères spécifiques et de leurs raisons d'être propres,

dignes, elles aussi, d'être connues, admirées, aimées, servies — pour elles-mêmes.

Par les spectacles qu'il donne, les horizons qu'il ouvre, les lectures qu'il suggère, l'enseignement de la géographie dispose à cet égard d'une grande force. Il s'en sert parfois mollement. Je n'ai pas l'impression qu'il s'en serve à contresens, et dangereusement pour l'œuvre de rapprochement international.

II. — Solidarité et unité humaines

Si quelques-uns d'entre vous ont trouvé un peu complaisant l'optimisme dont j'ai témoigné jusqu'ici, je crains de ne leur donner que trop satisfaction dans cette seconde partie de mon rapport. Autant les premières formules du questionnaire me laissaient à l'aise, autant les suivantes me préoccupent et parfois me gênent. Si le sentiment national me paraît garder des formes normales et saines dans la jeunesse française contemporaine, le sentiment humanitaire et l'idée de la solidarité internationale m'y semblent nettement déficients.

1°) *L'intérêt national fournit-il le critère à la lumière duquel sont jugés les événements historiques?*

Hélas ! oui, trop souvent, et avec une sorte d'innocence qui aggrave, sinon la culpabilité, au moins la nocivité du mal.

L'idée, par exemple, qu'un vainqueur ne doit pas se préoccuper seulement de sauvegarder ses intérêts et ses droits, mais, fût-ce au prix de quelques sacrifices ou risques personnels, d'établir un ordre de choses acceptable pour tous, salutaire à tous, et de préparer ainsi un avenir humain meilleur — cette idée n'est presque jamais spon-

tanée, et, sous une forme un peu exigeante, reste toujours difficile à faire accepter.

Manque d'imagination et de curiosité, je crois, et par suite inaptitude à « se mettre à la place d'autrui », plutôt que malveillance calculée. Mais aussi notion égotiste, absolutiste du droit, héritée de l'antiquité païenne, et notamment de la théorie romaine de l'*imperium* et du *dominium* — théorie qui, ayant dû rendre les armes, sur le terrain de la politique intérieure, à la conception démocratique de l'autorité ; théorie qui, obligée de concéder chaque jour davantage, en matière économique, à une conception sociale de la propriété, se retrouve intacte et aussi étroite quand il s'agit des relations internationales, dernier refuge de la « souveraineté ».

2°) *La grandeur nationale apparaît-elle en opposition avec celle des autres pays ?*

Hélas ! oui, trop souvent encore. Et c'est par là que nos jeunes gens méritent en partie ce jugement sévère d'un des leurs : « Beaucoup de Français ne sont pas bons Européens ». Encore moins « bons humains ».

Pourquoi cela ?

Parce qu'on en reste à cette perspective matérialiste où, les biens disputés formant une somme au moins provisoirement limitée, tout ce qui est obtenu par l'un semble enlevé aux autres. J'étonne toujours mes élèves, note un collègue, en leur disant qu'un pays dont la puissance matérielle augmente peut être en décadence, et que celui dont l'empire diminue ne voit pas pour autant décroître sa valeur culturelle et sa mission dans le monde.

Parce qu'on ne s'élève pas à cette perspective idéaliste où tout se multiplie par l'échange et la charité même, où l'homme s'enrichit de ce qu'il fait partager plus encore

ıe de ce qu'il se réserve. Aussi la supériorité n'est-elle
néralement conçue que sous la forme de la domination :
imer ou commander.

Il est relativement aisé de faire admettre à nos jeunes
ns la solidarité des diverses *économies* nationales. Le
as ignorant sait qu'un krach qui se produit à New-York
répercute une heure après sur la bourse de Paris. Le
oins compréhensif saisit que deux pays voisins, dont
n détient plus de fer qu'il n'en peut traiter et l'autre
as de charbon qu'il n'en peut employer, ne sauraient
ster clos l'un à l'autre. Lorsque Herriot dit, non sans
elque vulgarité : « il ne peut pas pleuvoir chez le voi-
ı, sans que j'aie les pieds mouillés », il traduit un sen-
nent assez répandu aujourd'hui dans les masses françai-
s.

D'autre part, cette incuriosité des choses de l'étranger,
tte satisfaction naïve de soi qui caractérisaient autrefois
« Français moyen », ne sont pas sans céder quelque peu
a pression des faits nouveaux. Même dans les milieux
plus défiants, un certain sentiment s'accuse, de la néces-
é d'un renouvellement des relations internationales.
es littératures étrangères sont lues avec beaucoup plus
avidité que par le passé, et les traductions s'en multi-
ent. Les groupements et cercles internationaux connais-
nt un succès réel.

Mais, à cette solidarité des destins des peuples, nos jeu-
s gens adhèrent, en général, soit comme un *fait* dont
faut s'accommoder mais dont il n'y a pas de raison spé-
ıle de se réjouir, soit (s'ils sont de vrais chrétiens)
mme à un *impératif* moral dont la réalisation est fort
ıhaitable mais aussi fort problématique — parce qu'ils
en voient pas l'exigence inscrite dans les réalités pro-
ndes de la vie humaine. D'un côté comme de l'autre,
nc, pour reprendre les expressions du questionnaire,

gêne à supporter plutôt que pressentiment heureux et apaisant d'un ordre en devenir, dont il s'agirait de favoriser l'éclosion.

La Société des Nations, par exemple — surtout depuis quelques mois ; et le mince progrès qui avait pu être réalisé à cet égard se trouve perdu — est considérée comme une construction artificielle et fragile, nullement comme l'ossature d'une société organique. Les partisans les plus décidés parviennent difficilement à y voir autre chose qu'un tribunal international, une institution juridique sans vie interne.

3°) *Quelle est l'influence des « schèmes » militaires et régaliens traditionnels* (ennemi héréditaire, gloire nationale, honneur du drapeau, etc.) *dans cette cristallisation du sentiment patriotique ?*

Elle est réelle, je crois, mais limitée. Les moins nationalistes de mes correspondants la déclarent en décroissance. La notion d'ennemi héréditaire, par exemple, est en sommeil et ne se réveille qu'aux moments de crise.

D'une manière générale, je me demande si nous, intellectuels, n'avons pas trop tendance à faire porter aux seuls militaires et légistes des responsabilités qui sont beaucoup plus étendues. L'histoire montre et montrera de plus en plus que les concurrences économiques ne sont pas moins redoutables et cruelles que les rivalités militaires ou politiques. Les matchs sportifs nous ont réservé parfois de pénibles surprises, et il n'est pas sans exemple que des congrès de savants ou d'artistes se soient trouvés troublés ou bloqués par des susceptibilités analogues.

En réalité, c'est toute une mentalité qui est à refaire. Supposés disparus les « schèmes » dont on se plaint, mais subsistante la mentalité que je signale, d'autres « schèmes »

le même ordre ne tarderaient pas à jouer le même rôle. Nous en avons de tout prêts à cette suppléance (il y a d'ailleurs eu souvent cumul) : « La France, peuple de précurseurs et d'inventeurs méconnus... — La France fille aînée de l'Église... — La France apportant la liberté au monde... », comme sans doute vous avez les vôtres.

Quant à ce que peuvent penser nos jeunes gens de la relativité de l'idée d' « État national », comme forme historique peut-être contingente de la vie nationale, la conclusion à tirer de l'enquête, c'est que la question n'a même pas été comprise (1).

4° *Comment cultiver et renforcer le sentiment humanitaire?*

Jamais son sort n'a paru aussi étroitement lié à celui du sentiment religieux — qui est le sentiment humain « ouvert », comme dit Bergson dans son livre *les Deux sources de la morale et de la religion*, par opposition au sentiment social « fermé ». Il est d'ailleurs trop certain que, si le rôle des Églises à cet égard pourrait être immense, il est resté jusqu'ici timide et limité. « Jamais un prêtre ne nous a parlé de cela au catéchisme », répondent beaucoup de nos enquêtés. Tous constatent qu'en France ce sont les milieux catholiques qui ont la foi la plus tiède en l'organisation de la paix. — Mais ceci est une autre affaire et relève d'un autre rapport.

(1) Voici exactement en quels termes la question était posée : « Vous semble-t-il exact de dire que, pour l'ensemble des jeunes Français, l' « *Etat National* », dont la France est une réalisation typique, est devenu comme une « catégorie *a priori* » de l'esprit politique? En d'autres termes, l'exacte coïncidence du cadre de la Nation avec celui de l'Etat, — l'Etat souverain personnifiant la Nation unifiée, — semble-t-il offrir le cadre naturel et normal de la vie politique et sociale? Est-elle ressentie comme un phénomène historique susceptible de modifications ou comme un terme définitif dans le développement de la civilisation? »

Quant aux moyens temporels et d'abord pédagogiques qui sont seuls mon objet présent, ils se résument finalement en deux : *nous faire connaître* et *nous connaître* les uns les autres par tous les moyens d'échange possibles : presse, livre, théâtre, expositions, voyages, visites, conférences et réunions internationales, etc.

Il y a sans doute des précautions à prendre et, d'abord, de milieu à choisir. Un de mes anciens élèves, nationaliste exaspéré — mais les violents s'attirent, et je le soupçonne d'avoir inconsciemment cherché des interlocuteurs qui lui ressemblâssent — explique son aversion pour l'Allemagne par certaines déclarations, évidemment pour le moins peu humaines, qui lui ont été faites là-bas.

D'autre part, un certain exhibitionnisme indiscret ou bavard ne va pas non plus sans inconvénients. Plus j'y réfléchis, plus je trouve sages les principes qui président à des réunions comme les nôtres : but limité et programme prévu ; équipes assez homogènes, unies par le lien d'une parenté spirituelle commune.

Mais le principe directeur reste bien celui-ci : C'est presque toujours faute de nous connaître que nous ne nous aimons pas et le Français, notamment, est exposé au nationalisme surtout parce qu'il n'est pas voyageur. C'est en élargissant notre expérience que nous ouvrirons nos cœurs.

Ainsi se préciseront peu à peu dans les esprits les physionomies des autres peuples, chacun avec ses défauts sans doute, chacun aussi avec ses raisons propres d'être et de vivre.

Ainsi se dessinera peu à peu devant les yeux une figure idéale de l'humanité, composée, comme disait Comte, de plus de morts que de vivants, composée aussi, pourrait-on dire, de plus d'absents que de présents.

Ainsi l'instinct social parviendra-t-il à se déprendre des

limites, d'ailleurs légitimes, où il s'était d'abord enfermé, pour se dilater, sans se diluer, à la mesure de l'univers humain.

III. — La guerre et la paix

Le sentiment national est relativement sain, disions-nous, dans la jeunesse française d'aujourd'hui. Mais le sens international et humain y est déficient. Il faut maintenant ajouter, et c'est le point le plus grave de notre diagnostic : l'idée de paix y est malade. Elle est malade parce qu'on ne *croit* pas vraiment à la paix. Elle est malade parce qu'on ne l'aime pas bien, comme il faut l'aimer.

1°) *Quelles réactions détermine la pensée de la dernière guerre ?*

J'en vois deux très nettes :

Chez un petit nombre, une vague nostalgie ; l'impression que leurs pères, au prix de terribles sacrifices, ont du moins fait là de grandes choses, dont eux-mêmes ne verront pas l'équivalent.

Chez quelques autres, la colère et le mépris à l'égard d'une génération qui n'a pas su éviter une telle catastrophe à l'humanité.

Entre les deux, et pour le plus grand nombre, la résignation à une fatalité que tous les siècles ont connue et que bien des signes annoncent ne devoir pas être épargnée au nôtre. Quelques-uns en tirent un motif d'indulgence pour les hommes qui se sont laissé entraîner par le torrent de la guerre mondiale. « Les vrais coupables, disent-ils, ce sont les grandes forces collectives qui menaient alors le monde. Quant aux individus, ils ne savaient pas, ou ils ne pouvaient rien. » Et par là encore

ils se trouvent préparés à comprendre que, en elle-même, la victoire ne termine rien. Du moins, estiment-ils, la vraie victoire, c'est celle qui parviendrait à un nouvel équilibre.

Quant à cette peur éperdue et quasi animale de la guerre que laissent voir sans honte la mère à qui elle a pris son fils, le fantassin qui a passé par Verdun, le paysan qui a vécu l'invasion, qu'on s'en réjouisse ou non, le fait est là : on ne la trouve pas chez les jeunes. L'adolescent est peu accessible à la peur. S'il la sent venir, il se défend contre elle. S'il l'éprouve, il ne voudra l'avouer ni à lui-même ni aux autres.

2°) *Comment se représente-t-on la guerre de demain?*

Par la projection dans l'avenir des mêmes sentiments.

Il y a unanimité pour la considérer comme possible. Toute trace a disparu du sentiment de 1918, qu'on venait de juguler le dieu des violences. L'action abominable de la presse, les déclarations de certains gouvernements, la surenchère des armements, les alertes périodiques, etc., commandent cette impression, qui ne s'explique que trop bien. Un de mes correspondants la traduit finement en ces termes : « Nous nous sentons, non en un temps de paix, mais en un temps de non-guerre. C'est la guerre qui apparaît comme l'élément positif, la paix comme l'élément négatif. »

Il n'y a unanimité, aussi, pour ne pas la désirer d'une manière positive, en ce sens où le désir est préparation et commencement d'acte. Malgré tout, on sait ce que la dernière a coûté et quelles désillusions elle a apportées. On admet que la prochaine serait plus cruelle et plus décevante encore. Seuls envisagent la guerre de gaîté de cœur, me dit un autre, ceux pour qui elle serait « la grande sim-

ificatrice », ceux qui se trouvent engagés dans des pro-ssus inextricables : sentimentaux ou autres.

Quelques-uns ont l'impression vive qu'ils sont promis à ur tour à une œuvre de violence et de sang et, soit atti-nce morbide de cet inconnu, soit sombre désespoir, se isseraient aisément jeter dans l'abîme pour échapper à u vue.

Le plus grand nombre considèrent que, la guerre res-nt possible sinon probable, la guerre comportant par lleurs certains aspects nobles, il faut la préparer maté-ellement, voire moralement ; — matériellement, en s'as-rant les armements nécessaires, — moralement, en lui isant place dans sa pensée et en se préparant aux sacri-ces qu'elle exigerait.

3°) *Les responsabilités militaristes*

Je dois confesser à cet égard un inconvénient assez rieux de notre organisation militaire actuelle de service niversel obligatoire.

Je ne nie pas pour autant ceux, à notre avis pires ncore, de l'armée de métier. Nous y voyons un instru-ent tout préparé de dictature, et l'exemple présent de Allemagne n'est pas pour nous enlever cette crainte. otre opinion publique tient aussi beaucoup à cette idée 'un impôt du sang dû également par tous, et ce senti-ent ne semble ni vil ni forcément dangereux : d'une ertaine manière il intéresse directement chacun à la ause de la paix.

Je prends note par ailleurs avec plaisir, car je la crois xacte, de cette observation d'un de mes anciens élèves, ctuellement sous les drapeaux, que jamais la caserne rançaise ne présente la formation militaire comme une fin n soi, comme un emploi aimable et louable en soi de la

vie et des forces humaines — ainsi qu'il nous semble que cela arrive dans certains pays étrangers — mais la subordonne à des considérations de nécessité et de défense nationale.

Ceci dit, je me crois obligé de reconnaître que la caserne entretient chez nous une atmosphère favorable aux choses de la guerre, et cela par son existence même, en en imposant l'image, en perpétuant les souvenirs qui s'y rapportent, en exaltant les vertus auxquelles elle fait appel.

Certains vont répétant que le jeune soldat sort de la caserne plus antimilitariste qu'il n'y était entré, comme le détenu sort de la prison plus criminel qu'il n'y était entré. C'est là une réaction exceptionnelle, et qui s'atténue vite. En réalité, les souvenirs de régiment restent sympathiques en général au Français, et constituent, pour ses heures de loisir, un sujet familier de conversations sans amertume. C'était un temps de jeunesse et de gaîté. Et si l'on se souvient de gradés bêtes et brutaux, on a connu aussi, alors, certains exemplaires d'humanité qui valaient bien l'homme d'affaires retors ou le bureaucrate passif dont il a fallu s'accommoder depuis.

4°) *Les responsabilités pacifistes*

J'entends par là certaines erreurs psychologiques qui me semblent avoir été commises dans la manière de plaider, auprès des jeunes surtout, la cause de la paix.

A un certain moment, j'eus en mes classes de nombreux élèves qui se hérissaient au seul nom d'Aristide Briand. Que reprochaient à cet homme d'État ceux d'entre eux qui avaient le souci et étaient en mesure de justifier une opinion le plus souvent reçue passivement du milieu familial?

D'une part, de sous-estimer les risques de guerre et les

difficultés du problème de la paix ; de croire trop aisément que les bons sentiments mènent les hommes et les choses, et que l'on fait face à tout avec de l'éloquence.

D'autre part, de manquer de virilité ; de se laisser dominer par des réactions purement affectives de faiblesse et de peur ; de spéculer sur certaine propension française à la « facilité » (dont les autres peuples, paraît-il, seraient indemnes).

L'image est grossièrement conventionnelle — Briand était plus complexe qu'il n'a paru — mais bien significative. Et à ce titre il me paraît intéressant de la recueillir. Si les légendes ne prouvent rien quant aux événements racontés, elles en disent parfois très long sur la psychologie du narrateur.

Même les mieux disposés de nos jeunes gens sont en défiance vis-à-vis dans ce qu'ils appellent le pacifisme sentimental. Même lorsqu'ils ne le disent pas, ils se rendent compte que c'est sous un aspect trop exclusivement négatif qu'on leur a présenté le problème ; et que, si on s'est ingénié à leur donner des raisons de craindre la guerre, on ne leur en a pas donné assez d'aimer et d'honorer la paix. « Trop de films de guerre, pas assez de films de paix ! », me dit l'un d'eux, que je ne suis malheureusement pas sûr de n'avoir pas influencé par les opinions qu'il me sait sur la question.

En d'autres termes, la force de la propagande pacifiste se trouverait multipliée auprès des jeunes, si elle pouvait leur donner l'impression :

1°) que c'est elle qui représente le véritable *réalisme*, le réalisme « intégral », tenant compte de toutes les exigences des faits et de toutes les possibilités de l'histoire — le problème de la sécurité, par exemple, devenant insoluble si on veut le faire dépendre des *seuls* armements ;

2°) que la paix ne demande pas moins de courage et *d'héroïsme* que la guerre; qu'elle peut être pleine de tâches aussi exaltantes, difficiles et périlleuses que celles de la guerre.

Nous en sommes-nous suffisamment préoccupés? Sincèrement, je ne le crois pas.

IV. — Conclusions

Voici, pour ma part, celles que je proposerais avec le plus d'assurance et d'insistance :

1°) *Éclairer, intellectualiser chez les jeunes le sentiment patriotique, mais en respectant et en utilisant sa force intrinsèque*, et en redoutant seulement ses déviations contingentes.

Le cœur humain n'est pas un espace clos, tel que toute la place prise par un sentiment soit *ipso facto* enlevée aux autres, mais un système ouvert de forces vivantes, dont chacune peut s'alimenter des autres. D'autre part, la vie de l'humanité ne peut pas être conçue comme un unisson monotone, mais comme un concert de tendances librement accordées.

Craindrions-nous vraiment que l'adolescent passionnément fier ou épris de sa patrie ne devienne incapable de s'élever à la vision et au service de l'intérêt humain? Autant vaudrait dire qu'un bon père de famille ne peut être un fervent patriote. Autant vaudrait dire qu'une personnalité vigoureuse est inapte au dévouement. Demandons-nous plutôt si tout ce qui est enlevé, chez le jeune homme, à *un* grand amour, ne risque pas d'être enlevé à *l'*amour.

2°) *Alimenter d'une manière positive et substantielle le*

ns international, en nous ingéniant à faire voir, à faire onnaître, à faire comprendre à nos jeunes gens ce qui se asse et ce qui se pense au-delà des frontières, et dont ils 'ont souvent qu'une idée trop vague pour être anima- rice et motrice.

Cela d'abord dans le cadre scolaire : philosophie, his- oire, géographie, littérature — et c'est notre œuvre pro- re.

Cela aussi dans le cadre extra-scolaire, dont l'influence st souvent plus durable encore : traductions, voyages, encontres et amitiés internationales, etc. ; nous ne som- nes pas sans y avoir notre rôle, nous le prouvons aujour- 'hui même.

3°) *Éviter de faire appel, sous quelque forme que ce soit, ux sentiments qui sont par nature sources et occasions de uerre* : individualisme ; goût de la violence ; brutalité des ensées et des actes ; esprit inquiet d'aventure ; tendance l'affirmation orgueilleuse ou à la domination égoïste.

Le danger, à cet égard, ce n'est pas seulement le belli- isme avoué.

C'est le communisme déclaré ou larvé, avec sa notion, ion seulement de la lutte, mais de la haine de classes.

C'est le mercantilisme sans scrupules, au service d'un appétit de jouissance insatiable.

C'est l'aristocratisme nietzschéen, avec cette tentation perpétuelle de chercher dans la force cette surhumanité, ce « dépassement » qu'on ne sait pas voir dans le devoir et la raison.

C'est l'amoralisme gidien, avec ce fâcheux corollaire de la « gratuité », qui crée à la fois la licence et le besoin de l'aventure.

C'est ce nomadisme intellectuel et sentimental trop cher aux nouvelles générations, qui détourne de se fixer, qui livre sans résistance à toute excitation, à toute réqui-

sition. L'expérience le montre : de même que c'est la propriété qui fait les conservateurs et le vagabondage les révolutionnaires, de même c'est la foi qui fait les vrais pacifiques et l'absence de principes qui prépare les agités et les violents.

4°) *Donner un emploi aux instincts, un substitut aux images, sur lesquels l'esprit militaire s'est toujours appuyé* : instinct combatif et instinct héroïque : visions d'effort et de gloire flottant dans les plis du drapeau national.

La grande faiblesse de l'idée de paix, c'est précisément qu'elle reste une idée plutôt qu'une image, un impératif rationnel plutôt qu'un élan affectif.

Ici encore apparaît quel rôle pourrait jouer le christianisme, avec le potentiel spirituel, imaginatif, sentimental dont il dispose. Comme j'entendais un jour, je crois, M. Dempf le dire, le problème qui nous occupe serait résolu si la notion de chrétienté représentait, pour chacun de nous, ce qu'elle a représenté pour les meilleurs d'autrefois. Bien loin d'avoir épuisé ses vertus de création, le christianisme semble seul capable d'opérer le formidable renversement de valeurs que réclame notre temps. — Malheureusement, il ne dépend pas seulement de nous qu'il soit immédiatement en mesure de le faire.

En attendant et faute de mieux, qui donc fera surgir les grands « mythes » — au sens sorélien du mot : image idéale d'une réalité en soi inaccessible, susceptible cependant de galvaniser les énergies et de soulever les cœurs — les grands mythes pacifistes qu'il faudrait pour ébranler les masses? A certains moments, je crois discerner chez un Marc Sangnier un don de cette nature. Et c'est pourquoi j'applaudis aux « Journées d'espérance » qui viennent de se dérouler — comme à toutes les initiatives sorties de ce Bierville, cher encore, j'en suis sûr, à mon ami M. Platz.

5°) *Orienter notre civilisation, et d'abord l'éducation, vers optimisme, la confiance, le mouvement.*

Le monde présent est livré à la neurasthénie et au ıfard, et c'est même notre pire danger. Qui n'espère plus en ne craint plus de rien compromettre, et est prêt à ɔut risquer.

Or on ne lutte pas contre une névrose par une autre évrose — comme font gauchement ceux qui croient ren- re la guerre impossible en répandant l'épouvante de la ıerre. Passe encore pour les bien portants, pour les ɔrts. Mais ils n'abondent pas autour de nous. Pour les ıquiets, pour les faibles, c'est ainsi qu'on crée l'obses- on, la hantise et finalement le vertige — le vertige, qui ɜt l'attrait plus encore que la crainte de la chute.

On lutte contre la névrose par une vie saine, labo- euse, intéressante. Le meilleur pacifiste, aujourd'hui, est l'homme qui répand autour de lui le sens et le goût e la vie — de la vie, si belle dès qu'on la veut et qu'on fait féconde.

Paul Archambault,
Professeur au collège Sainte-Croix,
Neuilly-sur-Seine.

II. — EN ALLEMAGNE

Le rapport que je vais vous présenter ne fait que résumer les résultats d'une enquête (1). Nous avons envoyé des questionnaires à des professeurs, mais principalement à des étudiants et à des étudiantes en les priant de répondre de leur mieux aux questions posées. Nous nous sommes adressés à des catholiques et à des protestants, à des élèves de l'enseignement secondaire public et libre, à la génération d'après-guerre. Soixante-cinq correspondants ont renvoyé leurs réponses. Je sais combien l'image aura de lacunes, mais tout inachevée qu'elle soit, je crois pourtant que de cette esquisse se dégageront des lignes caractéristiques pour faire reconnaître quelle a été la part de l'enseignement secondaire dans la formation du sentiment national et du sentiment international.

1° *Comment l'enseignement secondaire a-t-il contribué à la formation du sentiment national?*

La vie nationale est organiquement liée au « Volkstum », c'est là qu'elle prend ses sources, c'est là qu'elle se régénère toujours. Il faut d'abord que l'élève connaisse le pays où se déroule la vie de la nation. C'est le but de la

(1) Les notes de cet article sont des extraits des réponses elles-mêmes à l'enquête.

géographie. Le point de départ est la connaissance du sol natal ; après, l'élève arrivera à connaître sa patrie dans la diversité des régions. La géographie montre les relations qui existent entre le paysage et ses habitants, elle montre l'influence que le paysage exerce sur la formation de la culture et du caractère. Par des excursions ou des voyages (*Wanderungen und Studienfahrten*), ces connaissances se transforment en expériences (*Erlebnisse*). La géographie traite aussi les questions économiques. On fait voir l'importance des territoires séparés de l'Allemagne par le traité de Versailles (1), on signale, à plusieurs reprises, qu'avoir des colonies est une nécessité vitale (2).

Le moyen principal pour faire comprendre le « Volkstum » est la « Deutschkunde », à savoir la connaissance de la vie nationale dans toutes ses manifestations. Ainsi l'élève est ramené aux origines de la langue et de la littérature de notre peuple ; on applique des soins particuliers à la langue où vit l'âme allemande, on fait ressortir sa beauté, on combat les mots étrangers (3). L'âme nationale s'est révélée dans les chansons populaires, dans les danses populaires, dans les contes et légendes, dans les jeux et mystères du moyen âge : autant de matières dont s'occupe l'enseignement de l'allemand. A l'occasion du centenaire de sainte Elisabeth, on fait revivre le moyen âge allemand par des récits et des jeux. Pour accentuer l'i-

(1) « Les exposés de géographie économique devraient insister sur les conséquences des décisions de Versailles. »

(2) « Le cours de géographie générale nous révèle de quelle nécessité vitale étaient et sont encore pour l'Allemagne des colonies, qui permettraient à la population en surnombre d'émigrer sans abandonner sa nationalité, et assureraient dans la mesure du possible l'indépendance économique du pays. »

(3) « Familiarité et compréhension profonde de ce qui touche le folklore germanique. Enseignement spécial du chant populaire en classes d'allemand et de musique. »

dée de la solidarité nationale (1), l'étude porte sur les œuvres des écrivains régionalistes ou sur les œuvres qui ont pour sujet la vie des ouvriers (Gerhart Hauptmann), ou sur les produits littéraires des ouvriers-poètes (Heinrich Lersch). Quand il s'agit de propager l'idée du *Volkstum*, on va voir les compatriotes qui vivent à l'étranger : quelle joyeuse rencontre que celle d'une classe de Tilsit avec celle de Riga! Les jeunes filles ont représenté un ancien jeu de Noël, elles ont chanté les vieilles chansons, elles leur ont apporté des livres allemands, bref, on a resserré les liens nationaux. Et si un contact personnel ne peut se faire, on échange des lettres. Une jeune fille nous communique que l'idée de chaque fête scolaire a été : faire connaître mieux le *Volkstum*. Dans la plupart des écoles, il y a des groupes qui font partie de la V.D.A. (*Verein für das Deutschtum im Ausland*) qui fait tous les efforts possibles pour maintenir les relations avec les Allemands dispersés dans le monde, et bien des correspondants assurent que les fêtes données par la V. D. A. étaient, à vrai dire, les seules à rendre sensible la qualité d'Allemands. A côté de ces fêtes, ce sont les *Schillerfestspiele* à Weimar (fêtes en l'honneur de Schiller et de Gœthe) qui semblent avoir exercé une influence profonde et durable sur la jeunesse. A en croire les jeunes enthousiastes, c'étaient ces fêtes-là qui peut-être ont le plus contribué à la formation du sentiment national. L'enseignement de l'allemand aussi bien que celui de la religion et de l'histoire fait dérouler aux yeux des élèves la vie et les actions des grands hommes ou des saints allemands (2). Le principal

(1) « Valeur de la nationalité allemande dans ses caractères distinctifs et sa variété, d'après les paysages. »

(2) « Nous lisons les œuvres des grands poètes ou écrivains, si nombreux presque de tout temps en Allemagne, et nous sommes fiers de notre patrie qui est celle de ces grands esprits »

« Les classes d'allemand nous familiarisent presque exclusivement

bjet de la littérature allemande, ce sont les chefs-d'œuvre e notre poésie classique. C'est le facteur qui, principalement, éveille l'amour de la patrie, qui donne l'impression le la grandeur nationale, sentiment fier qui va même usqu'à exalter la supériorité culturelle de l'Allemagne, ays si riche en poètes de premier ordre, pays dont la ocation est de répandre et de propager l'esprit d'un œthe.

Malheureusement on ne voit pas assez clair quant au ôle qu'a joué l'enseignement de la religion. Beaucoup le correspondants n'ont pas répondu à cette question, l'autres n'ont répondu que par « rien » ou « peu ». st-ce qu'on a voulu réprimer son opinion ? Toujours st-il à remarquer qu'on a relevé les mérites de Martin uther pour le *Volkstum* ; on a insisté sur la mission les catholiques allemands : autrefois il leur fallait chrisianiser les peuples de l'Est, aujourd'hui il faut porter ecours aux catholiques allemands qui vivent éparpillés parmi les hétérodoxes, soit en Allemagne, soit à l'étranger. D'autres fois on a montré que l'Allemagne est un État chrétien qui tolère les confessions : de là se comprend un certain orgueil de cet État, surtout si l'on compare son attitude à celle des autres États européens. De la part des catholiques on répète que l'enseignement de la religion a enseigné à tenir le juste milieu entre le sentiment national et international en les mettant à leur place dans la hiérarchie des valeurs (1).

Quelle est l'influence exercée par l'enseignement de

avec les productions des poètes allemands. Le but est de développer notre amour pour notre langue et pour notre patrie. »

(1) « L'enseignement religieux nous apprend à considérer les choses sous l'aspect de l'éternité et à placer les valeurs d'ici-bas à leur rang. C'est ainsi que nous comprenons que l'exagération et le mépris total du point de vue national sont néfastes l'un et l'autre. »

l'histoire et de l'instruction civique sur la formation du sentiment national? On a tâché de faire apprécier l'œuvre de Bismarck; on a montré que l'Allemagne a atteint sa grandeur grâce à ses combats et à ses travaux, ce qui lui permettait de jouer un rôle de premier plan en Europe : cela fait espérer que, de nouveau, elle se relèvera de sa chute et de ses misères par ses propres forces (1); on a su enthousiasmer les jeunes gens pour la patrie et le peuple en traitant la guerre mondiale. Un professeur loue à outrance l'œuvre accomplie par la monarchie, un autre adore les monarques, mais les deux font exception, et toute contraire à cette manière est cette autre (2), qui n'enseigne plus le « Hurra-Patriotismus », mais qui donne à l'Allemagne sa place parmi les autres États. D'autres ont élargi leurs connaissances historiques nationales en faisant des études approfondies de certaines périodes importantes, en laissant de côté ou en effleurant seulement les autres de moins d'importance. Le passé est vu sous l'angle du présent. La période d'après-guerre n'a pas été négligée, ni les questions actuelles non plus. Ce qui revient parmi ces matières, c'est la question des réparations, la question des frontières dites injustes, le combat contre le mensonge de la responsabilité pour la guerre (*Kriegsschuldlüge*), le problème du Rhin, le sort des minorités allemandes (*Minderheitenfrage*).

Il y a des cercles d'étude où l'on parle des événements actuels, on en examine les causes et les effets. Comme ma-

(1) « L'enseignement de l'histoire nons montre qu'au cours des siècles l'Allemagne a très fréquemment été puissante et a conduit les destinées de l'Europe. Par conséquent, à l'abaissement actuel succédera une nouvelle période de suprématie. »

(2) « ... Non plus sur le ton auto-admiratif du « H irra-Patriotismus », mais d'un point de vue plus historique et plus critique, qui ne considère pas l'Allemagne comme le centre du monde, mais comme l'anneau d'une grande chaîne. »

uel, on se sert des livres de M. Kumsteller et de M. Schna-el : les noms des auteurs répondent de l'objectivité. On ecommande aux élèves de s'orienter dans les journaux les différents partis (travail qui a été facilité par l'édition B. G. Teubner à Leipzig. Elle vient de publier une nou-elle revue intitulée « Miroir du temps », *Zeitspiegel*, qui ecueille dans les grands journaux de chaque parti les rticles se rattachant à une question spéciale). La plupart les professeurs se sont rigoureusement efforcés à être bjectifs.

Quant aux fêtes scolaires, on semble avoir évité de parler de la constitution allemande, on a préféré les pro-blèmes internationaux. On s'occupe fort de l'instruction civique, surtout, à ce qu'il semble, dans les lycées de jeu-nes filles. Voici les sujets qu'on a traités : des droits et des devoirs du citoyen ; comment se sont formées les dif-férentes constitutions de l'Allemagne ; comment est née l'unité nationale ; les programmes des partis ; la diète (*Reichstag*) ; les diverses formes possibles du gouverne-ment ; on a donné comme sujet de composition : démon-trez que la constitution allemande est l'expression de la volonté de la nation allemande, sujet qui a été traité, comme on assure, avec le plus grand intérêt par la classe entière (il s'agit de jeunes filles) : vous voyez que l'intérêt qu'on prend à de telles questions est assez sérieux. Et si vous me demandez la méthode, il vous faut répondre que c'est souvent la méthode active (*Arbeitsunterricht*) qui, par ses vives discussions, aide à former le jugement — et le caractère. D'autre part on exhorte les jeunes gens à contribuer activement à la formation du Reich, on leur montre que c'est un devoir de voter, on leur fait compren-dre que chacun de nous est responsable pour la patrie, que chacun a le devoir de travailler au bien de la nation (1).

(1) « On nous familiarise avec les droits du citoyen allemand ; on

Un nombre très restreint a répondu à la question de la biologie. Une réponse seule est remarquable : une fois on a parlé, en passant, de la supériorité de la race allemande et de la nécessité de la guerre par analogie avec la vie des animaux.

2° *Comment l'enseignement secondaire a-t-il contribué à la formation du sentiment international?*

Si l'on a désigné le but de l'enseignement de la langue et littérature allemandes par le terme de « Deutschkunde », on demande la « Kulturkunde » (connaissance de la culture sous toutes ses formes) comme le principe de l'enseignement des langues étrangères. Le but est de faire comprendre aux élèves, à l'aide de ce principe, la mentalité de la nation étrangère (1), le but est de les éclairer sur la structure spirituelle, de leur faire voir le vrai visage des voisins. Comment a-t-on procédé? Il va sans dire que la lecture des œuvres littéraires est au premier plan. En comparant ces œuvres aux œuvres allemandes, le caractère national se détache mieux. Plusieurs classes sont abonnées à des journaux français et anglais, on a discuté les articles importants ; quelques jeunes filles ont bien

nous habitue à suivre les événements politiques et à nous faire une opinion personnelle. L'anniversaire de la constitution, à chaque nouvelle célébration, nous rappelle l'importance que peut avoir pour le peuple entier le travail de chaque individu.

Préparation à l'exercice des vertus civiques. »

(1) « Les langues étrangères servent à faire connaître et apprécier la mentalité des Français et des Anglais; elles ont toujours plus ou moins exercé cette action sur les élèves. »

« ... Mais le meilleur moyen de pénétrer l'individualité des peuples étrangers et de leur rendre justice est donné par les langues. L'essentiel était que l'aperçu d'une culture étrangère donnait des clartés sur les rapports réciproques avec la culture allemande. »

rofité d'un séjour de vacances à Seroule ou à Londres, .'autres sont entrées en contact avec l'étranger en échan- geant des lettres, d'autres affirment que le développement istorique leur a montré comment est née la haine entre es peuples voisins, mais on a laissé à chacun d'en juger. La rovince Rhénane est regardée comme le pays médiateur ntre les deux cultures (1), on montre la coopération es peuples au moyen âge. Pour la langue et la littérature nglaises, on accentue l'élément germanique ; Shakes- eare figure dans tous les programmes de lecture, soit en angue anglaise soit dans la traduction allemande. En out cela apparaît combien de peine on se donne dans enseignement des langues étrangères pour faire conce- oir la mentalité de nos voisins ; vous voyez que l'attitude is-à-vis des Français et des Anglais est — sinon objec- ive et neutre — assez positive. On ne laisse pas même 'admirer — comme modèle à imiter — l'unité nationale es Français et leur volonté de puissance, on s'étonne du énie des Anglais marchands. Une seule fois j'ai rencon- ré la haine, l'antipathie envers les deux peuples.

L'enseignement de l'allemand touche aussi ce fait qu'il a dépendance et enchaînement entre les mouvements ttéraires. Chaque peuple doit contribuer pour sa part à réer des valeurs de culture. On a souligné les pensées de altruisme telles qu'elles se trouvent dans R. M. Rilke, '. Werfel, Remarque (dont le livre se trouve dans quel- ues bibliothèques).

Ou conçoit que l'enseignement de la religion est des lus importants quand il s'agit des rapports à entretenir vec les peuples. On a réagi à la question comme suit : le eul sentiment humanitaire oblige envers le prochain, de

(1) On a remarqué très souvent les liens culturels qui unissent s pays rhénans et la France.

quelque nationalité qu'il soit (1). Le christianisme demande de s'entendre, il n'admet pas de haine. La doctrine chrétienne enseigne que Dieu nous a tous rachetés, elle demande donc la charité active. Les chrétiens travaillent en commun comme missionnaires, témoignage de leur solidarité (2). La religion catholique, étant supra-nationale, forme la meilleure base pour la pensée de la réconciliation et du rapprochement. Un jeune étudiant ressent la tension qu'il y a entre la conception de l'État national et l'internationalisme que demande la religion, dualité qui, d'après lui, est une difficulté insoluble. La guerre est regardée comme « l'*ultima ratio* », mais cette opinion n'exclut pas que chaque nation vit sa vie à elle. Dans les classes supérieures, on a souvent discuté le problème : dans quel cas suis-je obligé de me faire soldat ?

L'histoire, par son idée d'évolution, fait voir que chaque progrès augmente l'interdépendance des nations. On inspire de l'estime pour les héros étrangers et leurs actions, on force à un jugement objectif, on cherche à comprendre la politique des autres comme émanant de leur mentalité, on délibère le pour et le contre d'un rapprochement, on examine les formes politiques, la culture, la nation étrangère sous le point de vue international, le professeur reste impartial contre la majorité hostile des élèves (3). Dans

(1) « On nous a enseigné que le Christianisme exige l'entente entre les peuples. »

(2) « On nous a montré l'universalité de l'Église catholique, enseignant que tous les hommes sont les mêmes devant Dieu, et qu'ils doivent s'entr'aider comme des frères. Amour de la Patrie, entente pacifique entre les peuples. »

(3) « On nous a inspiré de l'estime pour les hauts faits et les héros historiques des autres peuples, et nous avons été obligés de juger objectivement leur histoire. »

« Tous les professeurs d'histoire de l'établissement sont partisans de l'entente entre les peuples et enseignent dans ce sens, à vrai dire, chacun avec ses nuances personnelles. »

un cercle d'études on vise à trouver ce que c'est que le pacifisme, s'il est possible ou utile de s'entendre.

La géographie démontre la nécessité d'un rapprochement par des raisons économiques ; l'économie est internationale, aucun État ne peut être autarque, c'est l'autarchie qui va amener la guerre. Le commerce (*Verkehr*) est international, le point de vue géopolitique montre combien les pays sont redevables au genre humain.

Je vais passer aux attitudes de la nouvelle génération vis-à-vis des voisins de l'Est et de l'Ouest. Il va sans dire que presque tous votent pour la réunion avec nos « frères de sang », les Autrichiens. Mais en lisant les jugements portés sur les rapports à entretenir avec les autres voisins, on reconnaît combien il est nécessaire de se défaire de chaque jugement dicté par des sentiments préconçus (*Gefühlspolitik*). Ce professeur montre la voie qui a introduit ses élèves dans la complexité du problème presque impossible à résoudre. Quelles sont les opinions vis-à-vis de la Pologne ? On peut les résumer en un mot : antipathie profonde éveillée par le problème du « Corridor », par le problème de Memel. C'est le rival, c'est le voisin qui joue à un jeu peu loyal. Un correspondant écrit qu'on n'a pas parlé de cette situation parce qu'il y avait des Polonais qui fréquentaient l'école ; un seul croit qu'il faut concéder aux Polonais le droit de l'expansion et de la volonté de puissance (1). Quant à la

(1) « De même, aborder la question polonaise, pour entrer en lutte contre la pure politique de sentiment.

On se rallie généralement à la formule que les Polonais sont des poëtes en politique et des politiques en poésie.

Répulsion vis-à-vis de la volonté de puissance polonaise, contraire à la nature.

On rejette le Corridor ; tous en sont adversaires.

On est hostile, mais on relève néanmoins les fautes allemandes

Russie, tous sont d'accord au moment où il s'agit de la culture : le bolchévisme est un danger imminent pour la culture occidentale. En général, on veut lier des rapports avec les Russes par des raisons économiques, mais une fois on en dissuade, parce que la Russie est regardée comme notre rivale économique (1). L'attitude envers l'Angleterre est déterminée par la défiance (2). Il faut que des raisons économiques décident, il est vrai, mais on ajoute inlassablement : « Soyez circonspects », bien que les Anglais soient quelque peu de notre race. Pour finir ce chapitre, je vous communique les opinions sur les rela-

de la politique orientale.

Pas de traités!

La Pologne n'est qu'un oppresseur.

L'hostilité est particulièrement grande contre les Polonais considérés comme des voisins insolents et haineux. »

(1) « Le danger menace du côté de la Russie, sous la forme du bolchevisme.

La Russie est le foyer du bolchevisme.

La Russie, état bolcheviste, est considérée comme le plus grand ennemi de la culture de l'Europe occidentale et centrale.

Le bolchevisme est un danger pour la politique intérieure et la religion.

Beaucoup de scepticisme et de prudence, mais aide économique et spirituelle à la Russie.

Alliance après éviction du communisme.

Vaste terrain d'activité pour les Allemands; neutre.

Accord possible, si nous considérons avant tout la Russie comme le débouché de notre production industrielle.

Bonne intelligence parce que la Russie est pour nous un bon débouché.

Hostilité contre les affaires commerciales russo-allemande. »

(2) « Méfiance à l'égard de l'Angleterre — grande méfiance —. L'Angleterre est le plus grand concurrent sur le terrain économique.

Politique prudente avec l'Angleterre (question coloniale).

On souhaite une collaboration économique, les deux pays étant industriels.

Collaboration pure et simple (communauté de race!).

Les colonies anglaises ont un bon débouché, par conséquent, bonne intelligence nécessaire. »

ions franco-allemandes, qui diffèrent de beaucoup entre elles. Quelques-uns prétendent que la solidarité entre les deux nations semble irréalisable, les Français étant nos ennemis héréditaires. Ce sentiment hostile s'est encore aggravé du temps de l'occupation (*invasion*). La France est restée notre ennemie acharnée après la guerre, elle n'a pas cessé de nous humilier, elle nous a fait violence, elle se sert de tous les moyens possibles pour nous anéantir. A côté de ces jugements, il y en a d'autres qui admettent un rapprochement sur la base économique, rapprochement qui n'est pas seulement utile, mais même indispensable pour les deux partis. D'autres veulent collaborer, mais seulement à pied d'égalité. Et le nombre de ceux qui visent à l'entente à cause des liens de la culture qu'il y a entre nous est très restreint ; un seul croit comprendre la politique des Français comme résultant du caractère national français, un seul reconnaît que le catholicisme à l'Ouest peut devenir le médiateur (1).

(1) « Méfiance envers la France, ennemie héréditaire de l'Allemagne. Considérant la lutte de la Ruhr, etc., on estime qu'il existe entre les deux nations une haine de race inexpiable et indéracinable.

Peu de tendance à la collaboration. On ressent le joug de la domination étrangère.

Une amitié réelle entre les deux pays paraît peu probable, car la haine est trop profondément ancrée chez l'un comme chez l'autre. Une entente entre les deux peuples serait pourtant à souhaiter dans l'intérêt de l'Europe. Condition préalable : l'égalité de traitement de l'Allemagne dans tous les domaines.

Grands doutes au sujet de la possibilité d'un accommodement.

Lutte contre le traité de Versailles. Estime pour les biens culturels de la France, malgré l'hostilité politique.

On souhaite une entente économique et politique.

Il faudrait que les deux états finissent par se comprendre et se venir en aide sur le terrain économique. Pensées de réconciliation, mais seulement à condition que l'Allemagne jouisse de l'égalité de traitement la plus complète. Nostalgie d'une entente pacifique et publique sur la base d'une justice fraternelle. Exposé du problème sans que l'élève adopte une position déterminée.

On cherche à éclairer la conduite des deux états par l'histoire et

Et que dit-on des institutions internationales? Il s'agit de la S.D.N. Il n'y a pas grand'chose à dire : on l'affirme en principe, mais tous sont méfiants, chacun ayant constaté avec M. Viénot que, « pendant les années qui ont suivi la guerre, la S.D.N. est apparue aux Allemands non comme une institution de paix et de justice, mais comme un instrument de combat dans les mains des vainqueurs ». Pourtant, elle est dans le programme de l'enseignement, on délibère le pour et le contre, on s'occupe de cette institution.

Voilà l'esquisse qui nous apparaît d'après les résultats de notre enquête ; il ne faut pas la regarder comme une image complète, il ne faut pas généraliser les traits que j'ai montrés, il se peut même que vous me disiez connaître une image presque contraire à la mienne.

Permettez-moi d'ajouter encore quelques pensées. Pour commencer par des propositions pratiques :

1° Il faudrait chercher comment faciliter des voyages à l'étranger, comment échanger les élèves ; il y a toujours tant de difficultés à surmonter quand on cherche une famille catholique prête à accueillir dans sa maison une jeune fille allemande pendant les vacances. On pourrait favoriser l'échange des lettres. Il me semble nécessaire de faire la revision des bibliothèques et d'y insérer aussi les œuvres des écrivains étrangers. La remarque d'un étudiant m'a suggéré cette pensée : il se moque de la bibliothèque de l'école qui contenait des livres bien vieillis ;

les caractères particuliers de chaque peuple ; au point de vue civique, on préconise une attitude de conciliation et d'expectative. On s'efforce de trouver une solution des conflits franco-allemands. On indique le rôle médiateur du catholicisme de l'Allemagne occidentale. »

on allait chercher ailleurs les livres de Balzac, de Dostoïevsky et de Strindberg. Je voudrais encore attirer votre attention sur le théâtre : les programmes du théâtre de Cologne, de Düsseldorf et de Duisburg annoncent la représentation de quelques pièces de P. Claudel.

2° Pour l'enseignement.

C'est à l'enseignement de l'histoire que revient le rôle principal. Les manuels ont subi une rigoureuse revision ; il faut donner une large place à l'histoire des voisins ; mais c'est en premier lieu une question de personnalité. On doit demander au professeur qui enseigne l'histoire une objectivité aussi parfaite que possible, qu'il ne cherche que la pure vérité sans en dévier. Pour contrecarrer le radicalisme auquel notre génération semble tendre plus ou moins, il doit montrer que tout est évolution, il doit relever la valeur de la tradition, il doit opposer les valeurs de culture aux valeurs utilitaires qui, aujourd'hui, semblent avoir le plus de poids. Mais si grande que soit l'influence des professeurs, n'oublions pas qu'il y a encore d'autres facteurs qui souvent impressionnent nos élèves beaucoup plus que nous, parmi lesquels je cite la famille, les camarades, la presse, les partis, les événements politiques de chaque jour : influences devant lesquelles nous sommes presque impuissants.

Je voudrais encore recommander l'étude de l'art et l'étude du moyen âge, qui révèlent « die abendländische Verbundenheit ». Pourquoi ne pas profiter largement de ce moyen auquel nos « Directives » réservent la seconde supérieure? Je souligne la nécessité de former le sentiment national : restons fidèles à notre patrie, car seuls ceux qui se sont imprégnés du *Volkstum* national seront capables de comprendre l'âme des autres nations, eux seuls seront capables de leur faire justice. Appliquons

aussi nos soins particuliers à l'étude approfondie de la culture humaine, qui est supra-nationale, quand même la forme dont elle se revêt porte l'empreinte nationale. N'omettons pas — en dernier lieu — la formation du caractère, la tâche la plus importante de toutes ; ne soyons pas seulement professeurs, mais aussi éducateurs catholiques.

Et, pour terminer, mettons tous nos efforts à « réintégrer, comme a dit M. Platz, le spirituel comme réalité et comme force agissante dans notre civilisation mécanisée ».

Élisabeth Seck,
Professeur à l' « Oberlyzeum » libre,
Bonn.

Le rôle de l'enseignement religieux dans l'éducation du sens national et international

Ce rapport devait être rédigé et présenté par M. le Chanoine Allaert, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille. Nul plus que moi ne regrette qu'une nomination récente au poste de Supérieur du Petit Séminaire d'Hazebrouck l'ait empêché de remplir ce rôle, et m'ait valu inopinément la charge trop lourde — si honorable soit-elle par ailleurs — de suppléer à cette absence par un travail hâtif, trop superficiel. Je m'excuse en particulier de n'avoir pas eu le temps de compulser suffisamment le dossier de l'enquête. De toute façon, d'ailleurs, il eût été difficile, comme l'expliquait M. Archambault, de trancher objectivement parmi des réponses nécessairement divergentes. Aussi m'efforcerai-je de dégager moins ce qui se fait que ce qui pourrait et devrait se faire, assuré que cet exposé relativement court sera très avantageusement complété et rectifié par les remarques de mes honorables collègues d'Allemagne et de France.

M'inspirant d'ailleurs du plan de la conférence de M. Archambault, je vous parlerai du rôle de l'enseignement religieux :

I. Dans l'éducation du sens national ;
II. Dans l'appréciation de la guerre ;
III. Dans l'éducation du sens international.

Pour chacune de ces trois parties, après avoir rappelé en quelques mots A) le but à atteindre et B) les difficultés rencontrées, je tâcherai d'indiquer C) la situation actuelle de l'enseignement religieux. A la fin de la troisième partie — de beaucoup la plus importante selon moi — j'exposerai avec plus d'ampleur quels moyens ont paru ou me paraissent les plus efficaces pour cultiver chrétiennement le sens international.

I. — Rôle de l'enseignement religieux dans l'éducation du sens national

A) *But.* — Il s'agit, en deux mots, de passer de l'égoïsme individuel ou familial à la *conscience* de la solidarité nationale ainsi qu'à la *pratique* de la charité nationale.

B) *Difficultés.* — Quelles sont les difficultés rencontrées? je ne m'occupe pas ici de celles qui proviennent de l'*excès* du nationalisme, mais de celles qui naîtraient de son *insuffisance.*

L'excès d'internationalisme n'est guère à redouter chez nos jeunes catholiques. On m'a signalé, il est vrai, telle ou telle formule de bulletin jéciste qui prêterait légitimement à critique; mais il s'agit là, j'en suis persuadé, de simple intempérance de langage, excusable chez des jeunes qui veulent réagir contre une déviation opposée, et certainement excessive.

Le *particularisme provincial* n'est pas beaucoup plus à craindre, encore que quand on compare le Nord et le Midi, par exemple, il soit souvent possible de trouver matière à un exercice de charité et de compréhension réciproque.

Le seul danger réel et grave, c'est de prendre pour le

ai patriotisme un nationalisme *sentimental* et *verbal* qui nsiste à jouir béatement et orgueilleusement des avan- ges et des qualités — vrais ou supposés — que nous tribuons à *notre* pays, c'est-à-dire, en définitive, à nous- êmes. L'enfant qui le 14 juillet a agité son petit dra- eau tricolore et qui a vibré au chant de la *Marseillaise* a chanté lui-même le *Flotte, petit drapeau*, le jeune omme qui s'est enthousiasmé au récit d'un beau fait armes s'imagine parfois que c'est cela aimer son pays. 'est cela, sans doute, mais ce n'est pas *que cela* ; aimer, est se *dévouer* effectivement pour ce que l'on aime ; mer son pays, ce n'est pas simplement se sentir ému par évocation d'une abstraction idéalement belle, aimer son ays, c'est surtout servir ou se préparer à *servir effective- ent et intelligemment ses concitoyens*. Et en ce sens-là, est-à-dire à condition d'aimer son pays *véritablement*, on ourrait même dire qu'on ne l'aime jamais trop.

C) *Situation actuelle de l'enseignement religieux*. — En it, l'éducation religieuse, en France, ne s'occupe guère enseigner *ex professo* le patriotisme. Il semble que ce oit superflu : on ne démontre pas une évidence ; il va de oi que nos enfants aimeront la France comme ils aiment ur mère ; ce qu'on appelle l'instinct, au sens très large, st assez fort, ou du moins l'enseignement profane y ourvoira suffisamment, avec ses allusions historiques et éographiques, et quelques poésies apprises par cœur.

L'éducateur chrétien pensera plus à s'appuyer sur le atriotisme qu'à le justifier. Ainsi il arrive que pour com- attre la dissimulation on dise à un enfant — et le repro- he est cinglant — que cela n'est pas français, que franc t français cela va ensemble. Indirectement cependant, ar des exemples empruntés à la fois à l'histoire de France t à l'hagiographie, on renforcera assez souvent l'un par

l'autre les sentiments religieux et patriotique. C'était surtout le cas, je crois, avant la guerre de 1914, lorsque l'épisode des Zouaves Pontificaux de Loigny se battant à la fois pour le Pape et la France était proposé à l'admiration des enfants pieux. Actuellement les maximes de Foch seront assez souvent commentées dans ce que nous appelons les « lectures spirituelles », mais rarement avec des applications spécifiquement militaires.

Si, en philosophie, on veut montrer les fondements rationnels du patriotisme, on le considérera d'ordinaire comme une extension de la piété filiale et on citera volontiers le texte de saint Thomas : *Pietas se extendit ad patriam ut est quoddam essendi principium* (Sum. Th. II^{a} II^{ae}, q. 101, art. 3). Parfois, l'éducateur expliquera que le patriotisme, bien que susceptible d'évolution et de perfectionnement moral, est indestructible non seulement en fait, mais *en droit*, car il répond à l'amour de préférence que nous devons à nos proches et à ceux qui nous ont rendu le plus de services. D'ailleurs le patriotisme est conforme à l'amour bien compris de l'humanité, dont il faut respecter la liberté ordonnée et la riche variété, éléments nécessaires de la beauté du monde. D'autre part, travailler à perfectionner notre patrie, c'est travailler au bien de l'humanité dans une sphère où nous pouvons agir efficacement. Nos manuels catholiques à l'usage de la classe de philosophie citent volontiers la phrase de Rousseau : « Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins. » (*Émile*, p. 9, édition Garnier.)

Enfin le couronnement surnaturel de ces fondements naturels du patriotisme sera apporté, au delà de Jeanne d'Arc, par l'exemple de saint Paul qui souhaitait être ana

ième pour ses frères, et plus haut encore par l'exemple
e Jésus lui-même pleurant sur Jérusalem (1).

II. — Rôle de l'Enseignement religieux dans l'appréciation de la guerre

A) *But.* — Bienheureux les pacifiques! proclame le hrist. La morale chrétienne enseigne que la légitimité
e la guerre est soumise à des conditions strictes. Le
:ours aux armes n'est permis : 1) qu'à l'autorité suprême
e l'État ; 2) en cas d'injustice certaine et grave ; 3) après
)uisement de tous les moyens de conciliation ; 4) à con-
tion qu'il y ait intention droite ; 5) et enfin que les maux
prévoir ne soient pas disproportionnés au bien recherché.

B) *Difficultés.* — La cinquième, ou tout au moins la
oisième, des conditions posées par les théologiens (avoir
)uisé, et donc auparavant avoir prévu et organisé tous
.oyens de conciliation) soulève les difficultés sérieuses.

Et d'abord quelques-uns de nos enfants ou de nos jeu-
es gens ne redoutent pas toujours suffisamment les désas
·es que cause la guerre. Tous ou presque tous se rendent
)mpte que la dernière guerre, et plus encore la prochaine
ıerre, s'il en advient, a amené ou amènerait des destruc-
ons gigantesques, et que la victoire de 1918 a laissé les
ainqueurs meurtris et à demi ruinés. « Devant les résul-

(1) On ne distingue guère entre les devoirs envers l'Etat et les
:voirs envers la Patrie. Pour faire saisir la différence entre Etat
Patrie, l'éducateur français est obligé de recourir à des exemples
mme ceux de l'Irlande, de la Pologne ou de l'Autriche-Hongrie
avant-guerre. Cependant, *en fait*, en dehors des temps de crise
guë, le jeune Français distingue très bien, et même trop bien,
itre la France qu'il aime ardemment, à ce qu'il dit, et l'Etat fran-
is, si nous entendons par Etat le gouvernement et l'administra-
)n, qu'il critique, qu'il fronde et, à l'occasion, qu'il frauderait le
us possible. Aussi, à ce point de vue très particulier, le rôle de
:ducateur serait plutôt, en France, de faire bénéficier quelque peu
:tat du prestige dont jouit la Patrie.

tats pitoyables de la victoire, écrit une future agrégée d'allemand, j'ai repensé souvent à cette soirée d'armistice qui laissa mes six ans désemparés, stupéfaits : tandis que les cloches sonnaient à toute volée, dans la cour de l'école, par ce soir de novembre, bien de mes compagnes pleuraient leur père disparu — et je n'arrivais pas à comprendre qu'un triomphe apportât tant de larmes... »

Ce que nos élèves entrevoient plus difficilement que les dévastations matérielles et les douleurs humaines, ce sont les désastres spirituels, c'est la ruine des âmes. Le flamboiement des vertus militaires — plus ou moins idéalisées — leur masque, et il est difficile qu'il en soit autrement, de pitoyables déficiences morales. Que de vertus l'Église le sait bien, fleurissent plus facilement sous un climat paisible !

Nos élèves ont quelque peine à évaluer à leur juste valeur les maux de la guerre, mais la difficulté la plus grande surgit quand on envisage les *moyens d'organiser la paix*. On peut dire, je crois, que, même chez nos jeunes gens, *personne ne veut la guerre*. Peut-on en déduire que *tout le monde veut la paix* ? Certainement. Cependant, à parler en toute exactitude, il faudrait nuancer la seconde formule, s'il est vrai qu'on ne veut vraiment que ce que l'on juge réalisable. Aussi, ceux qui s'attendent à une guerre prochaine, par la faute des autres pays, évidemment *voudraient* la paix plutôt qu'ils ne la *veulent*. Surtout, vouloir réellement la paix, c'est vouloir les *moyens objectivement aptes* à assurer la paix, ceux que la droite raison et que l'Église préconisent. Or, la nécessité de cultiver les vertus d'ordre intellectuel et moral d'où résulte ce que nous avons appelé le « sens international », n'est pas assez comprise. Et quant aux moyens d'ordre extérieur, *arbitrage*, *sécurité*, *désarmement*, si tous, en France, recherchent la sécurité, tous ne sont pas aussi épris d'arbitrage et de

ésarmement, et la sécurité elle-même n'est pas assez nvisagée par tous comme résultant principalement d'une ntr'aide internationale.

C) *Situation actuelle de l'enseignement religieux.* — A pros du cinquième commandement, *non occides*, tous nos ıanuels de morale catholique traitent du droit de guerre, ıais ils sont encore trop rares ceux qui donnent leur raie place aux moyens authentiques de pacification. Dans n article publié il y a deux ans (*Bulletin Cath. Intern.* du er janv. 1930), je me permettais de signaler et de déplorer cette lacune, à propos de trois manuels très répandus ans les collèges catholiques : cours de philosophie du ère Lahr et de l'abbé Domecq, morale de l'abbé Boulener. Ces auteurs en sont restés à la vieille maxime païenne u *Si vis pacem, para bellum.* « Le meilleur, l'unique ıoyen d'avoir la paix », écrivait l'un d'eux, « c'est d'être ort, d'être armé, d'être prêt à la guerre : *Si vis pacem, ara bellum.* »

III. — Rôle de l'enseignement religieux dans l'éducation du sens international

A) *But.* — Il faut obtenir que le sens chrétien de nos nfants et de nos jeunes gens ne s'arrête pas aux frontièes de la patrie mais s'étende à toutes les autres nations. Notre but, c'est d'éclairer l'intelligence de nos élèves en eur faisant connaître — et accepter — les principes de la norale internationale, en éduquant quelque peu leur sens ritique du discernement des faits. Notre but, c'est encore t surtout de développer dans leurs âmes une humilité ollective, une modération dans les désirs, une justice et urtout une charité appliquées au domaine international.

B) *Difficultés.* — 1) Les obstacles que rencontrera

l'éducateur religieux viennent pour une trop grande pa
des préjugés et des passions de ses propres élèves, préju
gés et passions en partie inhérents à la nature humain
mais singulièrement renforcés par l'action du milieu soci
et en particulier de la presse.

On ignore les principes catholiques de la morale inte
nationale et on leur substitue un amoralisme, quelquefo
agressif, le plus souvent replié sur lui-même et apeuré. O
ignore les faits réels, et la vie des peuples étrangers es
grossièrement caricaturée.

A l'ignorance et, qui pis est, aux préjugés de l'esprit
s'ajoutent les passions du cœur et les entraînements de l
volonté : orgueil et stupidité nationalistes, indifférenc
égoïste envers les hommes que je juge étrangers à la gloir
ou à la prospérité de mon pays ; aversion et haine enver
ceux qui me paraissent s'y opposer, car mon pays, c'es
moi et c'est, en même temps, beaucoup plus que moi, c
qui endort facilement ma conscience morale.

2) Et malheureusement les préjugés et les passions d
nos jeunes gens trouvent un appui et une justificatio
apparente dans la connaissance, non plus erronée mai
exacte, de préjugés et de passions analogues, sinon plu
graves, qu'ils discernent dans des pays étrangers. Le plu
grand obstacle à la pacification des esprits que nous ren
contrions actuellement en France, ce sont des coupure
de journaux, français ou étrangers, parfois appuyées d
photographies, qui reproduisent purement et simplemen
tel article ou telle illustration parus à l'étranger. Ici, c'es
un article sur la France où l'on affirme que la France, l
France tout entière, poursuit obstinément un rêve d'hé
gémonie universelle établie sur la ruine de ses voisins ; l
c'est une déclaration belliqueuse de Mussolini ou d'Hitle

Le plus grave, c'est encore de découvrir, à tort ou à
raison, de la duplicité chez ses adversaires. Tout ce qu

essemble à un manque de franchise et à un double jeu, même si ce n'est qu'une apparence, a le don d'exaspérer os jeunes gens. D'où le scandale résultant de la confron-ation de telle déclaration de Locarno et de telle note ntime de Stresemann, ou encore du rapprochement de el discours ultra-pacifiste à Genève et de telle exhorta-ion guerrière à Livourne ou ailleurs.

L'objection adressée à un professeur apôtre de la paix levient encore plus douloureuse lorsqu'un de ses grands lèves ou de ses anciens lui apporte des documents prove-ant des catholiques eux-mêmes. Prenez par exemple un rticle comme celui de la *Schoenere Zukunft* du 7 août ernier intitulé « Vertagte Abrüstung ». L'auteur, pour tigmatiser le maladif souci de sécurité de la France, cause e tout le mal évidemment, prétend chiffrer le désarme-ent de l'Allemagne et les armements gigantesques de la rance, et il écrit sans rire la phrase suivante : « Que ignifient 243 hommes par 10 km. de frontière, sans rmes modernes, en face de 69.122 Français, armés de la açon la plus moderne et jusqu'aux dents (*gegen 69.122 ufs Allermodernste, bis an die Zähne ansgerüstete Franzo-en*) ? » Plusieurs de nos amis allemands trouveront peut-tre cette phrase bien innocente, mais, que voulez-vous, n jeune Français qui lira ce texte ne pourra pas ne pas roire ou à une mauvaise foi criante, ou à une stupidité ncurable, et dans l'un et l'autre cas la conclusion sera la même : « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là ; inutile de liscuter, l'entente est impossible ; cela finira par la guerre, . moins que nous ne soyons militairement et politique-ent très forts, non pas cent ou mille fois plus que nos gresseurs éventuels, — chimère à laquelle personne n'a érieusement songé, — mais *si possible*, deux ou trois fois lus, et encore en comptant sur nos alliés ! » Et l'impres-ion produite par cette lecture d'un quart d'heure risque

de détruire une mentalité patiemment édifiée par des mois de lent travail d'éducation. Que nos amis d'Allemagne me pardonnent ma franchise; je ne doute pas d'ailleurs que, à leur point de vue, ils pourraient nous citer des exemples analogues. Nous exposons ici, loyalement les difficultés psychologiques que de part et d'autre nous rencontrons.

C) *Situation de l'enseignement religieux.* — L'enseignement religieux a-t-il reculé devant ces difficultés? On serait tenté de répondre : oui, trop souvent. Mais ce ne serait pas exact. Dans la plupart des cas, la réalité a été à la fois plus innocente et plus grave : on n'a pas soupçonné l'importance du problème. Beaucoup d'éducateurs ignoraient, avant guerre, que l'Église avait sur ce point une doctrine précise. On s'en tenait à la réponse du catéchisme — et de l'Évangile — qu'il faut aimer tous les hommes, même ses ennemis, sans deviner les immenses répercussions pratiques du merveilleux principe.

Aussi la plupart des réponses au questionnaire signalent-elles, que jamais ou presque jamais l'enseignement religieux au catéchisme ou à l'école n'a traité du devoir international et n'a condamné les déviations du nationalisme païen. Presque tous nos correspondants proclament l'influence de la religion catholique sur l'éveil et en tout cas sur le développement de leur sens international, mais cette conséquence logique du catholicisme ne leur a pas été enseignée par leurs éducateurs religieux; ils l'ont découverte en réfléchissant par eux-mêmes; en vivant leur religion, en communiant — spécialement dans des pays étrangers — ou encore en causant avec une âme profondément chrétienne ou, plus rarement, en lisant quelque revue catholique.

Cette carence très regrettable de notre enseignement

tholique se manifeste dans les manuels traditionnels de enseignement primaire et secondaire, comme il a été diqué plus haut à propos du droit de guerre. Cependant, puis affirmer que depuis quelques années, en particulier ans la région du Nord que je suis mieux placé pour connaître, un progrès très notable a été réalisé. Dans les clas-es supérieures de nos collèges catholiques, un grand nom-re de professeurs se préoccupent de plus en plus d'appor-er la lumière catholique, tant au point de vue social u'au point de vue international. « La condamnation de Action Française, il y a six ans, écrivait un professeur du ura, a exercé une influence décisive ; elle a déchiré le âillon qui empêchait la diffusion d'idées vraiment chré-ennes. »

Stimulés par l'exemple de nos Évêques de plus en plus ombreux à intervenir en ce sens, dans presque tous les ollèges libres de France des prêtres ont pris nettement osition, sans se laisser arrêter par la crainte que leur ction soit parfois mal interprétée. Si les manuels de reli-ion et de morale générale n'ont pas encore fait une lace suffisante à la morale internationale, les livres spé-iaux, petits ou gros, qui en traitent excellemment et les rticles de revue sont devenus extrêmement abondants. Nous n'avons que l'embarras du choix. Je signalerai seu-ement parmi les livres les plus accessibles à des élèves le olume paru chez de Gigord et intitulé *La Société inter-ationale*, et comme revues le vaillant petit *Bulletin Catholique International*, ou, depuis trois ans, la *Vie Intel-'ectuelle*. Des numéros spéciaux de la *Vie Catholique* (4 juillet 1931, 23 avril 32) ou du *Peuple de Provence* (jan-vier 1932) ont réuni avec clarté les principaux documents pontificaux. Plusieurs professeurs se servent, en outre, d'un cours polycopié.

D) *Comment l'enseignement religieux peut-il et doit-contribuer à former le sens international?* — C'est le de nier problème, et sans doute le plus important que nou ayons à envisager. Vous me permettrez de grouper l suggestions que je propose à vos réflexions sous deu titres :

1) La préparation à l'esprit international ;

2) L'enseignement de la morale internationale propr ment dite.

1. *La préparation à l'esprit international.*

L'enseignement détaillé et technique de la morale inte nationale ne peut s'adresser qu'aux grands élèves, ma un enseignement plus fondamental, déjà accessible à d enfants chrétiens, peut être et doit être distribué aupar vant. Un texte, justement classique, du Cardinal Verdie peut s'appliquer à la première éducation du sens intern tional. Il suffit, non pas de substituer mais d'ajouter a mot « social » le mot « international ».

S'il n'est pas possible, concluait il y a deux ans le Cardinal Arch vêque de Paris, de donner aux petits enfants un enseigneme social proprement dit, il reste cependant que nous pouvons et q nous devons donner à ces jeunes intelligences et à ces jeunes cœu des attitudes, des habitudes qui les prédisposeront à comprend et à mieux aimer l'aspect chrétien des relations sociales. A ce suj on a même exprimé le désir de voir bientôt dans nos catéchism quelques questions, sinon un chapitre, dont l'objet serait les devo sociaux.

Il me semble que la doctrine chrétienne dont il fa imprégner nos enfants pour arriver au résultat que no visons, nous n'avons qu'à la puiser aux sources les pl traditionnelles. Il s'agirait essentiellement, si je ne n trompe, de faire comprendre à nos élèves :

1°) notre solidarité humaine en Adam,

2°) et plus encore notre solidarité, notre fraternité dans le Christ, autrement dit, il s'agirait de développer en eux le sens de l'Église.

1°) *Faire comprendre notre solidarité humaine en Adam.* — On pourrait y rattacher cette solidarité économique qui éclate de plus en plus dans le monde. J'y vois surtout *une grande leçon d'humilité*, cette leçon que saint Paul, dans son Épître aux Romains, a marquée en traits de feu. Qu'aucune race, qu'aucune nationalité, juive ou grecque, latine ou germanique, ne prétende s'élever superbement au-dessus des autres ! Comme elle est superficielle, pour un chrétien, et vaine, et ridicule cette glorification païenne de la race ! La nationalité n'est pas un huitième sacrement qui confère des privilèges surnaturels. Nous n'avons rien que nous n'ayons reçu, et tous, par nature, nous sommes pécheurs, Juifs et Gentils, Français et Allemands. Tous, nous sommes capables à peu près des mêmes fautes ; tous nous avons à renaître dans le Christ Jésus à une vie nouvelle. J'aime ce plan de sermon de Newman, daté du 11 octobre 1857, à l'occasion d'atrocités commises aux Indes sur des Anglais, et, entre autres, cette réflexion de l'illustre converti : « Ce dont je tâche de vous convaincre — il s'adressait à ses compatriotes anglais — c'est que ces énormités sont imputables à notre nature, et que nous devrions réfléchir que nous sommes du même sang [que leurs auteurs], avons la même nature, et que cette nature est telle qu'elle est capable de cela. ... Exemples de faits pareils à toutes les époques et dans tous les pays [et spécialement en Angleterre]. »

C'est un lieu commun en spiritualité de répéter qu'aucune vie chrétienne n'est sérieuse si elle n'est profondément enracinée dans l'humilité. Je crois que c'est vrai

aussi du sens international chrétiennement, c'est-à-dire réellement compris.

2°) *Faire comprendre notre solidarité dans le Christ, développer le sens de l'Église.* — L'humilité chrétienne s'épanouit finalement dans un *Magnificat.* Ici encore la considération attristée de notre solidarité pécheresse en Adam est dominée par la conscience jubilante de notre solidarité rédemptrice dans le Christ Jésus. C'est le *sens de l'Église*, corps mystique du Christ qu'il faut surtout développer chez nos enfants et nos jeunes gens, avec ce que j'appellerais son triple aspect :

a) de fierté chrétienne,
b) de charité fraternelle,
c) et de charité conquérante.

a) Il faut développer chez nos élèves la *fierté chrétienne.* Redisons à nos enfants, avec une émotion sincère parce que jaillie de notre conviction la plus intime, ces récits de martyres, où des patriciens et des esclaves, romains, grecs, carthaginois, gaulois ou germains, mettaient leur fierté à donner comme unique et suprême réponse aux interrogations des magistrats romains : « Tu me demandes qui je suis? *Christianus sum*, je suis chrétien! » Commentons ces textes sans les déformer : je suis fils d'ouvrier ou fils de patron, je suis Français, Italien ou Allemand, tout cela c'est bien, c'est important, soit; j'en suis fier, oui, mais cela n'est *rien* en comparaison de mon véritable titre de noblesse : je suis chrétien, j'appartiens au Christ qui vit en moi.

b) Le sens de l'Église implique la *charité fraternelle.* « Voici que je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme moi-même je vous ai aimés. C'est à ce signe que tous connaî-

ront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les ns les autres. » — « Dans le Christ Jésus il n'y a plus ni Juif ou Gentil, ni esclave ou homme libre, mais vous êtes ous un dans le Christ, le Christ est en tous. » Disons — l faut le dire, sinon la force des paroles de saint Paul ne era pas réalisée par nos auditeurs — : Dans le Christ Jésus il n'y a plus ni ouvrier, ni patron, ni Français ni Anglais ou Allemand, mais le Christ est tout en tous. Et l'autres textes encore doivent devenir familiers à l'édu-cateur, traduire sa vie réelle et rayonner au dehors. Il faut que dans nos conversations, nos allusions et nos nstructions résonne quelque chose du « Quis infirmatur et ego non infirmor? »; il faut que nos élèves sentent que nous, éducateurs chrétiens, prêtres du Christ, nous sympathisons vraiment avec toutes les souffrances humaines et spécialement celles de nos frères dans le Christ, et aussi que nous nous réjouissons de tous les triomphes de l'Église dans le monde.

c) Le sens de l'Église implique une *charité conquérante*. Ce n'est pas un sentiment de peur panique devant la guerre (on l'a dit et on le redira avec raison) que nous voulons développer dans l'âme de nos jeunes gens, mais l'ambition de se dévouer à une tâche bien plus belle et bien plus difficile encore que celle de batailler avec des armes matérielles. Ils veulent lutter et triompher : très bien! mais que ce soit par des luttes et des victoires *spirituelles*, les plus belles de toutes, les seules qui soient éternelles. L'œuvre de pacification que poursuit notre Saint-Père le Pape et son œuvre des Missions et de l'Action catholique sont *des œuvres complémentaires*. L'instinct de guerre et de conquête doit, sous l'influence de la grâce divine, se sublimer en désir d'apostolat. Nos jeunes gens seront devenus pacifiques lorsque, en regardant une

carte du monde, ils s'intéresseront beaucoup plus aux signes témoignant du progrès de l'évangélisation qu'aux couleurs indiquant quel est le drapeau qui flotte sur cette portion d'humanité.

J'insiste sur la *culture du sens missionnaire*, car je crois que, indépendamment de sa valeur en soi, nettement supérieure, il est pour nos enfants une excellente propédeutique au sens international et pacifique. D'un point de vue plus restreint, il me semble que c'est en partant des préoccupations missionnaires que nous pourrons le plus facilement dénoncer pour la première fois, dans une atmosphère favorable, les dangers du nationalisme immodéré. Benoît XV et Pie XI ont redit quelle peste (*sic*) est, pour la propagation de la foi, le nationalisme des missionnaires — et on comprend sans peine les difficultés que suscite un nationalisme excessif chez les indigènes eux-mêmes.

La révélation de certains obstacles auxquels se heurte chez nous, en Europe, l'apostolat catholique peut nous amener aussi à inquiéter sainement une conscience trop tranquillement assoupie dans un conservatisme peu chrétien. Parce qu'on ne leur avait pas distribué la véritable doctrine chrétienne au point de vue social et international, des âmes avides d'une interprétation du monde, d'une *Weltanschauung* à la fois plus idéaliste et plus réaliste, ont glissé vers les mirages humanitaristes et socialistes. Quel bel apostolat que d'essayer de reconquérir ces âmes en leur présentant la splendide doctrine chrétienne, si fraternelle et si bien équilibrée! Depuis que le Père Lhande l'a publiée, c'est-à-dire depuis 1927, nous avons pu lire à des élèves, profondément attentifs, cette lettre douloureusement significative qu'un jeune ouvrier parisien envoyait à son curé (le problème social et le problème international y sont soulevés en même temps, mais il n'est pas mauvais de les rapprocher) :

Celui qui écrit ces lignes, Monsieur, c'est un enfant de dix-sept ans qui a été baptisé et a fait sa première communion. Mais lorsque, au seuil de la vie, j'ai vu d'un côté le luxe et de l'autre la misère, j'ai dit : « Est-il possible qu'un Dieu juste et bon puisse laisser les hommes, ses enfants, se dresser les uns contre les autres, dans un charnier ignoble? Et les prêtres français disaient : la France a raison. Et les prêtres allemands : l'Allemagne a raison. Et le Christ n'était ni Français ni Allemand : il était humain. » Je n'ai pas désespéré mais j'ai compris que le salut n'était pas dans Celui qui, en tant que Dieu, laissait les peuples s'égorger, mais que le salut était dans le travail créateur des hommes... Excusez-moi, Monsieur l'abbé, de vous retenir si longtemps. Ces lignes ne sont pas seulement ma pensée, mais je les écris avec tout mon cœur. Mon camarade d'enfance A..., qui a été en même temps que moi sur les bancs de l'école paroissiale de la rue Christophe-Colomb, à Paris (8e), était à côté de moi le jour de ma première communion. Il est encore à mes côtés lorsque je vous écris ces lignes. Et ensemble nous continuerons à guider, dans la voie de l'égalité et de l'unité des peuples, les plus jeunes que nous. Nous sommes sincères, croyez-le, comme nous vous croyons sincère vous-même. Mettant notre honneur de jeunes pionniers au-dessus de tout, nous sommes décidés à combattre et à lutter, jusqu'à notre dernière goutte de sang, pour un monde meilleur. Et si nous avions envie de faiblir, nous penserions à ceux qui, dans les révoltes passées, de la Jacquerie à octobre 1917, sont tombés pour la cause. Dans cette grandiose bataille entre le passé et l'avenir, vous représentez le passé, nous l'avenir. (D'après le *B. C. I.*, fév. 1927, p. 70.)

Ce n'est pas seulement chez des ouvriers qu'une crise de conscience aussi navrante peut se produire. Notre enquête nous a apporté le témoignage suivant, provenant d'un intellectuel, ancien élève d'un de nos meilleurs collèges catholiques de la région parisienne :

Jusqu'à vingt ans, je suis resté à la fois catholique (fervent intégral) et patriote. J'ai perdu la foi patriotique et la foi religieuse en même temps, et comme si l'une était la conséquence obligée de l'autre... Pour ceux de ma génération, la religion enseignait à être patriote, mais restait absolument muette sur le concept d'humanité. On nous a dit que les étrangers étaient nos frères en Jésus-Christ, mais on n'en a pas tiré la moindre conséquence. Dès qu'on arrivait

sur le terrain de la morale pratique, il devenait « dignum et justum, aequum et salutare » de tuer les Allemands. J'affirme que pendant tout le temps de ma première formation (pendant la guerre), je n'ai jamais entendu un prêtre de X... dire cette simple phrase : « On est obligé de tuer les Allemands; c'est une nécessité, mais c'est regrettable. » On ne pense pas assez à la logique implacable des enfants. ... Un jour, pendant la guerre, dînait chez mes parents, en permission, un de mes anciens surveillants de X..., l'abbé L. M... On disait les bobards en vogue, le grand élan de foi qu'il y avait alors, le grand bien qui sortirait de la guerre, etc. L'abbé L. M. répondit à ma mère : « Madame, la guerre est un mal, il n'en peut sortir que des maux. » Je regardai avec des yeux ronds, tellement j'étais étonné d'entendre un « m'sieur l'abbé » dire des choses pareilles. Si j'en avais rencontré quelques-uns du même genre, je serais catholique aujourd'hui. »

Dieu merci, la découverte, trop tardive, de l'internationalisme n'a pas toujours déterminé une apostasie aussi malheureuse qu'injustifiée. Un étudiant écrit :

C'est sous l'influence d'idées socialistes que j'ai acquis mes convictions politiques et sociales — et plutôt par réaction contre les influences catholiques que j'avais jusqu'alors subies. Ensuite j'ai découvert que l'esprit de l'Évangile non seulement n'était pas opposé à ces convictions, mais leur donnait plus de valeur et de sens... La fin que nous désirons : la fraternité des peuples, c'est en nous, en modifiant nos jugements de valeur et en apprenant la véritable charité qu'il faut d'abord la réaliser. L'action politique, je pense, est avant toute chose prière et apostolat individuel.

2. *L'enseignement de la morale internationale proprement dite*

La connaissance d'année en année plus approfondie de notre solidarité en Adam (pour reprendre cette formule un peu désuète mais si profondément enracinée dans la tradition théologique) et surtout la conscience de notre fraternité dans le Christ Jésus, autrement dit, notre sens de l'Église, nous auront permis plus d'une fois de faire

des allusions à telle ou telle maxime de la morale internationale. Nous aurons créé une « atmosphère » dont tout notre enseignement aura été pénétré. Nous aurons profité des occasions favorables pour faire réfléchir les élèves et pour lancer quelques idées. Un conférencier de passage, à la réputation méritée, aura peut-être contribué à élargir et éclairer leur esprit. Cependant il sera encore nécessaire — et ce sera fructueux après une telle préparation — de donner un cours précis de morale internationale.

Sa place dans les établissements français est tout indiquée : c'est la classe de philosophie. D'ailleurs les programmes de baccalauréat y obligent de plus en plus, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Il est possible de consacrer à cette question 5 ou 6 heures, réparties à raison d'une heure par semaine, ce qui ménage le plaisir et augmente le rendement, surtout si l'on remet aux élèves un cours polycopié. Toutefois, dès la classe de seconde ou de troisième, il serait bon, je crois, de compléter l'enseignement du catéchisme expliqué au sujet du cinquième commandement, en posant déjà quelques pierres d'attente.

Selon moi, le cours de morale internationale doit comprendre, outre des aperçus d'ordre historique, économique et juridique, absolument nécessaires en classe de philosophie :

1°) Des principes formulés en quelques citations précises ;

2°) Quelques applications principes ;

3°) Des exemples de saints ou de héros.

1°) Les principes seront formulés dans des textes authentiques, dont plusieurs auront été avantageusement appris en seconde ou en troisième. Ce seront des

passages de l'Écriture Sainte sur la Charité et sur le Corps mytique. Comme un laïque de Lyon, le Dr Rendu, a eu raison d'attirer l'attention des éducateurs chrétiens sur l'importance quelquefois oubliée, semble-t-il, de cet enseignement ! Il faudra ajouter un ou deux textes des Souverains Pontifes sur le patriotisme chrétien et le nationalisme païen (de *Ubi Arcano*, par exemple), sur le désarmement et l'arbitrage (Léon XIII, 11-2-1889 et 10-2-1899), sur les services rendus par les mouvements pacifistes (Pie X, lettre du 11-6-1911). Enfin huit lignes de la lettre de Benoît XV du 1er août 1917 résument très bien la trilogie : arbitrage, sécurité, désarmement (même si elles ne déterminent pas l'ordre de ces facteurs).

2°) Faudra-t-il se maintenir dans la région des principes ou descendre aux applications ?

Il me semble qu'il ne faut pas avoir peur de répondre aux questions que se posent ou que nous posent les élèves, lorsque cette réponse s'impose avec évidence à un bon théologien ou à un historien impartial. Dans les autres cas, nous donnerons à nos élèves un exemple de discrétion et de sens critique : ne pas affirmer au-delà de ce que l'on sait ; le plus souvent, laisser nos interlocuteurs dans leur opinion ou dans l'opinion commune, si elle n'est pas manifestement fausse.

Nous tâcherons que nos réponses, franches ou réservées, soient toujours pénétrées de charité, d'équilibre et de tact.

De *charité*, non pas pour les erreurs et les vices mais pour les personnes, même s'il s'agit de nationalistes de notre pays ou des pays voisins ; il y a dans le monde bien plus d'ignorance que de mauvaise foi.

D'*équilibre* : on ne gagne rien à fausser une vérité en la présentant sous son aspect unilatéral : on heurte ses adversaires plus qu'on ne les éclaire. Présentons la thèse

complète, avec les vérités complémentaires. Par exemple, si nous insistons sur les atrocités de la guerre, ne taisons pas pour cela ses aspects héroïques.

Ce souci des vérités complémentaires, apportons-le aussi dans le domaine des faits. Si on nous parle des crimes de guerre, des injustices des violations de traités commises par l'ennemi, écartons les erreurs et les exagérations légendaires, s'il y en a, mais ne contestons pas la douloureuse réalité et condamnons le mal avec énergie. Seulement, ne manquons pas d'élargir le problème en rappelant quelques traits historiques à l'avantage de la nation adverse, ou mieux encore en rappelant quelques méfaits analogues, commis au cours de l'histoire par des armées françaises et alliées. C'est à cet élargissement d'horizon que doit servir, n'est-il pas vrai, la culture historique. Et nous retrouvons ici ce grand principe chrétien que tous les hommes sont pécheurs, que tous nous avons besoin du Christ rédempteur...

Enfin le *tact* de l'éducateur l'amènera parfois à *transposer* un problème pratique, afin de ne pas heurter de front des tendances impérieuses et d'ailleurs en partie justifiées. Ainsi, pour poser en classe de philosophie le problème de l'objection de « conscience », il est commode de le situer en 1914 ou 1918 chez un soldat de l'armée *ennemie*. Pour critiquer, là où ce n'est pas encore superflu, le *Si vis pacem, para bellum*, il m'arrive de dire : alors, nous devrions nous réjouir de voir l'Italie ou l'Allemagne s'armer de plus en plus, puisque plus un pays est prêt à faire la guerre, mieux, selon vous, il est épris de paix.

3°) Des principes, c'est fort abstrait ; des applications, c'est souvent passionnant mais c'est parfois dangereux ; et cela suscite quelquefois des oppositions tenaces. Il est des cas privilégiés qui unissent à la sûreté des principes

l'intérêt du concret : ce sont des *exemples de saints ou de héros*.

Nous n'avons pas encore assez exploité ces trésors ; il nous manque encore une anthologie rédigée en ce sens.

Pourtant nos histoires nationale et religieuse renferment de magnifiques exemples, que l'on pourrait raconter aux petits et aux grands.

C'est saint Louis, roi de France. Tous nos élèves devraient connaître ce passage où Joinville (*Histoire de saint Louis*, ch. CXXXVIII), raconte si naïvement le rôle pacificateur du roi de France à l'égard de ses voisins de Luxembourg et de Lorraine.

Notre admirable Jeanne d'Arc est la sainte du patriotisme chrétien et non pas du nationalisme païen. Elle multiplie, avant d'engager la lutte, les propositions de paix, au point d'en paraître ridicule. Le 7 mai, quand les Tourelles sont enlevées, Jeanne supplie Glasdale, qui se défend sur un pont mordu par les flammes, de ne pas prolonger une résistance inutile : « Glasdale, lui crie-t-elle, rends-toi, au nom du Roi du Ciel. Tu m'a appelée prostituée, mais j'ai grande pitié de ton âme et de celle des tiens. » Finalement le pont s'écroule et Glasdale coule à pic dans le fleuve avec ses compagnons. Alors Jeanne, témoin impuissante de cette dernière horreur du combat, « s'agenouille pleurant et priant pour les âmes de ses ennemis et de ses insulteurs ». Le soir de l'éblouissante victoire de Patay, tandis que Jeanne chevauche sur le champ de bataille, un soldat français qui conduisait quelques prisonniers anglais frappa l'un d'eux sur la tête avec tant de violence que le pauvre Anglais tomba inanimé. « Sanglant garçon », s'écrie Jeanne, qui saute de selle, s'agenouille auprès de l'ennemi vaincu et blessé, lui prend la tête entre ses bras, et l'encourage par de douces paroles, tandis qu'elle fait venir un prêtre pour le confesser. Nous voici loin de la pièce de Schiller !

Que de beaux exemples on pourrait trouver, même ans la dernière guerre, chez de vrais chrétiens comme n Henri du Roure, une Madeleine Sémer ! Et il faudrait ncore raconter l'histoire du Christ des Andes.

A un autre point de vue, certaines vies de saints ıontrent bien comment le grand courant de vie chré- .enne qui circule dans le Corps de l'Église se préoccupe eu des frontières politiques. Des saints irlandais et alle- ıands (saint Bertin, saint Omer, etc.) ont évangélisé ıdis le Nord de la France. Un Thomas d'Aquin était hez lui dans toutes les villes de la Chrétienté, aussi bien Cologne qu'à Paris ou à Naples. D'autre part n'est-il as intéressant de remarquer comment des ascendances ariées, longobarde, allemande (par sa grand'mère pater- ıelle, sœur de Frédéric Barberousse) et normande sem- ılent avoir préparé cet italien de génie à devenir le « Docteur commun » ?

Pour ne pas élargir indûment le sujet traité, je m'en uis tenu le plus possible à l'*enseignement* religieux pro- ɔrement dit. Pourtant il va de soi que l'on n'aura effica- ɔement travaillé à préparer des générations pacifiques ɥue lorsqu'on aura pénétré pratiquement la *piété* de l'en- ant de ce sens de l'Église qui le fera prier et commu- ıier pour ses frères des autres pays. Il faut obtenir que ıos enfants pensent quelquefois, à la chapelle, et frater- ıellement, aux centaines de millions d'hommes répandus ur la surface de la terre, et surtout aux enfants de leur ıge, Chinois, Hindous, Anglais, Allemands, leurs frères ans le Christ, qui comme eux et peut-être mieux qu'eux, ont effort pour purifier leur conscience, servir le Christ et aimer leur prochain. C'est à nous de les y aider en expliquant souvent le sens catholique des prières liturgi- ques et surtout de la messe. C'est à nous de transmettre

aux enfants l'invitation de Benoît XV et de Pie XI à une grande croisade pour la Paix du Christ. Il existe par exemple une *Ligue Eucharistique pour la Paix du Christ*, bénie et indulgenciée par les Papes, qui recherche spécialement la prière et la communion des tout-petits. Ne sommes-nous assez préoccupés de mobiliser dès maintenant les enfants pour la grande œuvre de paix, avant que les préjugés ambiants aient terni la simplicité et la clarté de leur esprit de foi ?

Un poète contemporain s'écriait :

Je sens battre en mon cœur le cœur du genre humain...

C'était une métaphore, d'ailleurs splendide. C'est à une réalité, et à une réalité plus belle encore, que nous appelle notre vocation chrétienne.

Il faut que le Cœur du Christ batte dans le cœur de nos enfants et de nos jeunes gens, si nous voulons que s'harmonisent vraiment en eux l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité.

Oui, élargissons leur esprit par toutes les disciplines humaines, une littérature, une géographie et surtout une histoire mieux comprises ; *mais surtout développons en eux le sens chrétien*, c'est-à-dire le sens du Christ et le sens de l'Église, sans pharisaïsme ni verbalisme, mais en toute vérité et en toute charité. Alors, mais alors seulement, notre tâche sera bien prête d'être achevée.

Abbé Jean Flajollet,
Professeur au Collège du Sacré-Cœur
à Roubaix.

RÉPONSES A NOTRE ENQUÊTE

Nous commençons aujourd'hui la publication des réponses à notre enquête sur l'enseignement religieux dans les collèges secondaires libres. Voici une étude très compétente de M. l'abbé Rolland, directeur au séminaire Saint-Thomas, Merville (Nord).

Nous tenons à rappeler que ces réponses, pas plus que le questionnaire lui-même, ne prétendent donner de leçons à quiconque, non plus que critiquer les efforts persévérants et éclairés qui ont déjà été faits dans des circonstances souvent très difficiles. D'ailleurs le questionnaire a été élaboré par les membres qualifiés de l'enseignement libre, et beaucoup de réponses proviennent de ces mêmes milieux. Simplement nos correspondants, comme nous-mêmes, cherchent à être utiles à nos collègues en s'efforçant de discerner les améliorations souhaitables.

C'est toute la raison de notre enquête, qui ne veut oublier ni la gratitude due aux services passés, ni l'admiration pour les résultats présents, mais qui veut aussi, s'il se peut, contribuer à préparer un avenir meilleur.

Vers une amélioration de l'enseignement religieux dans les collèges

I. — Le rendement religieux des collèges

On sait les sacrifices que les catholiques se sont imposés pour retirer de la loi Falloux le bénéfice qu'ils en pouvaient attendre : l'enseignement libre secondaire, puis plus tard l'enseignement libre supérieur, ont été de magnifiques créations d'une charité intelligente. On ne doit pas oublier non plus tout le dévouement sacerdotal obscur qui s'y est dépensé, qui en a fait la vitalité et permis le rendement, grâce auquel cet enseignement a trouvé les conditions financières qui l'ont rendu possible. Ce serait une singulière ingratitude que de méconnaître de pareils faits, une politique à bien courte vue que de faire, en argent ou en hommes, une part trop mesquine à une œuvre d'une telle fécondité religieuse.

Tout le monde a entendu pourtant sur le compte de l'enseignement libre secondaire des réflexions qui tendaient à le déprécier. On critique parfois la compétence de son personnel, beaucoup plus rarement le dévouement qui supplée, là où il serait nécessaire, la formation technique des maitres.

Mais le grand reproche est d'une autre portée, et en
omme bien plus grave : Des collèges chrétiens, fait-on
emarquer, devraient obtenir, sur le terrain de la forma-
ion religieuse, un meilleur rendement. Voyez ce qui se
asse : comptez le nombre d'indifférents, et même de
ectaires qui ont été les élèves de nos collèges libres :
ette constatation n'annonce-t-elle pas une faillite? —
On n'a pas oublié en effet que Voltaire fut l'élève des
Jésuites ; mais que prouve un pareil argument? Le col-
ège apostolique lui-même, en dépit de la présence du
Maître, a compté un apostat. L'excellence du sacerdoce
atholique demeure, en dépit des défaillances qu'il ne
aut pas nier. Les meilleurs maîtres, à la plus solide for-
nation, aux méthodes les plus éprouvées — et les Jésui-
es sont du nombre, — peuvent échouer, dans leur tâche,
édagogique et religieuse. Tout professeur sait par expé-
rience les luttes qu'il faut parfois soutenir contre des
influences familiales déformantes et déprimantes. Il ne
faut pas négliger non plus la part mystérieuse de la
liberté humaine dans l'orientation décisive des person-
nalités, pour le bien ou pour le mal. On ne doit pas enfin
perdre de vue la complexité des circonstances où les indi-
vidus se trouveront engagés par la vie, qui infléchiront
en tel ou tel sens la ligne de leur développement. Après
cela, on ne songera peut-être plus à faire à l'enseigne-
ment libre un grief du déchet inévitable qui doit s'y pro-
duire. D'excellents chrétiens sortent des lycées de l'État :
chacun en a connu d'admirables. De très mauvais chré-
tiens peuvent sortir des collèges libres. Il n'y a rien que
de très naturel en cela.

Qu'on évite en effet les critiques superficielles et les
condamnations sommaires : qu'on examine les faits. Que
révèlent-ils? Que dans l'ensemble nos collèges ont formé
une admirable élite catholique. La vitalité religieuse du

Nord, pour ne citer qu'un exemple, est certainement due pour une grande part à son enseignement secondaire chrétien, si florissant, et à son Université libre. On reconnaîtra tantôt, sans parti pris, les défauts qui se rencontrent là comme partout ailleurs. Qu'on veuille bien admettre cependant que les prêtres qui se dévouent, avec les laïcs chrétiens, à l'éducation des enfants et des jeunes gens, n'ont pas perdu leur temps. Chez beaucoup d'anciens élèves, une vie chrétienne, plus ou moins profonde, est demeurée ; des habitudes chrétiennes, un esprit familial chrétien. Il faudrait ici rappeler le nombre si considérable de vocations sacerdotales et religieuses qui sont issues de notre enseignement catholique. Tels et tels collèges du Nord, parfois de très petits collèges, peuvent se glorifier d'une contribution très importante au recrutement des prêtres. De tels faits, incontestables, doivent mettre en garde contre les boutades trop faciles où se manifeste un peu de simplisme. En face de toute grande institution existante, en face de l'enseignement libre, par conséquent, ce qui convient d'abord, c'est un sentiment de respect.

Qu'on recherche ensuite les défauts et qu'on les signale : il ne faut ici aucun sectarisme. Il y a, au point de vue religieux, un déchet inévitable dans l'enseignement chrétien ; n'y a-t-il pas un déchet trop considérable ? La formation catholique est-elle poussée aussi profondément qu'il se pourrait ? Posons-nous ces questions avec sérénité, et répondons-y avec franchise. Oui, il y a au sortir de nos établissements libres trop de défections, surtout des défections trop rapides : marque certaine d'une déficience. Chacun a pu, hélas ! en noter pour sa part ; et la peine a été grande parfois en revoyant, après quelques années, si profondément changés au point de vue moral et religieux, devenus incroyants, parfois cyni-

ues, tels et tels sur qui on avait fondé des espérances. u'un élève sorti il y a quatre mois de philosophie, élevé ans un collège chrétien, même si le milieu familial est ıdifférent, perde soudain, dès la première difficulté intel- ctuelle ou morale, ses convictions religieuses : c'est ien la preuve que celles-ci étaient insuffisantes; et si élève met sa défaillance au compte de l'enseignement u'il a reçu de ses maîtres, sans doute conviendrait-il que eux-ci s'examinent eux-mêmes sur l'accomplissement de ur tâche. Peut-être bien la défaillance a-t-elle d'abord xisté chez eux. De tels faits ne sont pas rares.

Ce que l'on constate plus souvent encore, c'est un anque d'esprit chrétien profond chez beaucoup de nos nciens élèves : ils ont gardé des habitudes extérieures e religion; peut-être restent-ils catholiques par tradition amiliale et par conservatisme social. Mais sont-ils vérita- lement religieux, dans la sincérité de leur pensée, de eur cœur, de leur vie? On n'a que trop de raisons d'en louter. Certains sont déjà, à vingt ans, des chrétiens nondains; et dans leur existence, la part de la religion st faible. Quelle est leur pratique des sacrements, quelle st la qualité de leurs lectures, des spectacles auxquels ils ssistent, quelle sera leur attitude devant l'intégrité du levoir familial? Combien de nos grandes paroisses de illes comptent ainsi de demi-chrétiens, qui retiennent le om plus qu'ils ne réalisent la chose! Ils vont le plus ouvent à la messe de midi le dimanche, se confessent à Pâques, et continuent de nous envoyer leurs enfants. Assurément, sauf impossibilité qui surgit parfois, ils seront plus tard enterrés d'une façon correcte et reli- gieuse.

Ils vivent peu et mal leur religion : mais au vrai, qu'en connaissent-ils? On est effaré parfois de découvrir chez certains d'entre eux des ignorances inexplicables sur des

points essentiels. Ou s'il ne s'agit pas d'ignorance, c'est une méconnaissance totale des principes fondamentaux de la vie morale chrétienne. L'Évangile n'a pas pénétré au fond de leur esprit et de leur cœur. Il leur arrive, en certaines matières où leur sensualité est intéressée, de raisonner comme des païens, et d'agir en conséquence.

Que deviendra, avec de tels éléments, la reconstruction chrétienne? Comme l'esprit de conquête, hélas! est rare dans certains milieux, où se trouvent en grand nombre de nos anciens élèves! Leur vie personnelle les intéresse, leur vie familiale aussi : pour les meilleurs du moins. Mais parlez-leur de rayonnement social, révélez-leur telle misère du corps ou de l'âme : ils restent froids. Comparez-les à tels autres jeunes gens, sortis d'écoles laïques, qui ont lutté, qui ont conquis leur vertu et leur foi : ils n'ont qu'un désir, le désir du chrétien, qui par essence doit être apôtre; c'est de vivre intensément leur christianisme pour en faire part à leurs frères. Il ne faut pas d'ailleurs généraliser, ni exagérer la critique. Nos collèges fournissent d'admirables apôtres, mais combien aussi d'égoïstes et de chrétiens de surface! Proportionnellement, la générosité est moins répandue et moins profonde que dans des milieux plus humbles. Il leur aurait été bon peut-être d'avoir manqué du pain de l'âme : ils en eussent mieux connu le prix. Ils eussent davantage estimé le bienfait de connaître l'Évangile et d'en vivre. On pense avec mélancolie, en les voyant, à certaines paroles du Maître. En esprit on rapproche leur cas de celui que révèlent nombre de milieux ruraux, qu'on note encore comme catholiques : ici et là il demeure une routine plus qu'une vie chrétienne. Laissez venir le vent qu'une secousse se produise : que restera-t-il de ces maisons construites sur le sable?

***

II. — Les causes de cette situation

On ne peut bâtir solidement que sur le roc qui est le Christ, Lumière et Vérité, Vie des âmes. Sans doute n'a-t-Il pas eu dans la formation de ces chrétiens la place qu'Il aurait dû occuper. Il faut tâcher de vérifier exactement les causes de ces défaillances : pour y remédier et obtenir un meilleur rendement. A la base on constatait sans doute une déficience de l'enseignement religieux, entendu en son sens le plus complet. La formation chrétienne a été insuffisante.

Où le mal a-t-il commencé? Dès les basses classes du cycle secondaire, et avant peut-être. On rencontre là une difficulté déjà signalée par de nombreux spécialistes du catéchisme. Comment adapter à la portée d'une intelligence d'enfant l'enseignement si relevé du dogme et de la morale évangéliques? Problème si délicat, d'un intérêt tragique quand il s'agit de jeunes âmes qui n'auront plus après la communion solennelle de contact intellectuel avec le prêtre, ou si peu. La difficulté est moins grave en ce qui concerne les collégiens que l'on a bien davantage en mains, avec qui on gardera longtemps des rapports d'étude. Tout professeur qui a fait le catéchisme dans des classes de 5e et de 4e sait cependant quels obstacles il faut surmonter pour donner aux élèves en matière religieuse un enseignement qui, à la fois, les intéresse et les forme. La question est loin d'être résolue, comme celle de la méthode proprement catéchétique d'ailleurs. Il existe en cette matière de réelles insuffisances : par manque d'organisation générale et défaut de plan d'en-

semble, par suite de négligences positives aussi des pro
fesseurs. Ceux-ci, parfois, n'attachent pas à l'enseigne
ment religieux assez d'importance, préparent trop peu
leurs classes, et transforment dès lors, suivant leur carac
tère, en heures d'ennui ou en heures d'histoires enfan
tines les précieux moments, trop rares, où ils pourraient
éduquer le sens religieux des enfants. Le mal n'est pas
imaginaire, encore qu'il convienne de ne pas généralise
d'une façon excessive.

Pour les classes supérieures, l'appréciation serait dans
l'ensemble peut-être plus sévère, et non sans raison. Sans
doute les maîtres ont bien quelque excuse à faire valoir
pris comme ils sont entre les exigences des programmes
et des familles d'une part, et par ailleurs le temps qui est
limité, comme le zèle des élèves. La tentation est fort
naturelle, et on y succombe souvent, de donner aux études
profanes, aux préoccupations d'examens, ou aux préoccu
pations de concours (même religieux), une place prépon
dérante. Après tout, les élèves savent leur catéchisme
depuis longtemps. Les questions de dogme sont si diffi
ciles et si abstraites, celles de morale si délicates ! Dès lors
la « littérature religieuse » est tout près de se substituer
au programme d'enseignement religieux, en rhétorique
par exemple, pour une heure par semaine sur deux. En
philosophie, la métaphysique obtiendra pour elle la même
faveur. C'est autant de gagné pour le programme obliga
toire, si chargé. Pascal, Bossuet, viennent donc prendre
la place de la doctrine étudiée pour elle-même. Et il sera
heureux que le professeur de philosophie se borne, pen
dant l'heure hebdomadaire « récupérée », à traiter l'exis
tence et les attributs de Dieu. Quant à la nature des
questions qu'on aborde pendant l'heure qui reste consa
crée à la religion, trop souvent c'est l'apologétique, une
apologétique superficielle, rapide, qui empiète ici sur l'é

ude positive du dogme et de la morale. Ces jeunes sprits, incapables d'une vraie critique, ne retiendront-ils as surtout les objections qu'on leur expose? Mais c'est u'il faut, en fin d'année, obtenir pour la maison, pour la lasse, une honorable nomination au concours diocésain. Ne pourrait-on pas, une fois engagés dans cette voie, orter au compte de l'enseignement religieux les heures ue l'on consacrerait aux exercices oratoires en vue de la oupe Drac?

Hélas! l'ironie n'est pas de mise. Car il s'agit de chose minemment sérieuse. Ce qui est oublié ici, faute de éflexion et de méthode, c'est la finalité essentielle de os collèges chrétiens. Ont-ils pour but de faire des achaliers d'abord, de maintenir leur propre prestige par les succès extérieurs, de servir à la réputation des professeurs — ou bien de former avant tout des âmes chrétiennes? Telle est en réalité la question. A quoi bon avoir passé des années de son sacerdoce à enseigner excellemment telle matière profane à des élèves, si l'on n'a pas contribué en même temps à en faire des chrétiens? Le professeur de mathématiques peut y travailler à sa manière : par sa collaboration générale à l'œuvre commune, par le rayonnement de sa piété et de son caractère, par le ministère proprement dit qu'il exercera en dehors de ses classes. Encore faut-il ne pas perdre de vue l'enchaînement des fins. On oublie parfois le but essentiel qui est, dans tout ministère, d'enseigner le Christ et d'en faire vivre les âmes. Sur ce point, nos collèges, comme aussi des œuvres bien différentes, sont parfois critiquables.

On voit bien en tout cas le grave inconvénient de ces façons de faire : on l'a signalé maintes fois. Un déséquilibre finit par exister entre la culture profane et la culture religieuse des jeunes gens. Ceux-ci, dès lors, sont

voués à la capitulation de leur foi, ou à un dépérissement religieux continu, sous l'influence des attaques extérieures, des objections, des entraînements malsains du milieu ou de la passion. Ils ont trop de raison de souhaiter que la religion soit chose enfantine. Si leurs concepts chrétiens sont restés étroits et superficiels, comment pourraient-ils résister? Le danger existe déjà pour des jeunes gens très sérieusement formés qui s'adonnent aux études supérieures sans développer parallèlement leur vie chrétienne. Que dire si déjà, à la sortie du collège, la réalité religieuse est instable dans leur esprit et dans leur cœur?

Ce que l'on découvre ici, c'est le mal si courant, et si grave, qu'on oserait appeler le compartimentage religieux. Le collège, au lieu de le combattre, le favorise parfois, et c'est un grand malheur. Une conception trop mécanique de la piété s'y rencontre quelquefois. On impose aux élèves des gestes et des attitudes de religion, chose nécessaire et excellente, mais insuffisante. On embrigade la dévotion, et celle-ci, devenue purement officielle et comme militarisée, perd son élan et son âme. Elle durera autant que le séjour obligatoire, sans charme, dans un pareil cadre. Que le christianisme soit une vie profonde de l'âme, une haute spéculation, une morale et une sociologie : ces maîtres ne s'en doutent pas, et leurs élèves seront bien incapables de le soupçonner jamais. A qui la faute? On ne les a jamais habitués à établir entre les divers domaines de leur activité le rapport véritable — et à y faire régner l'idée du service de Dieu. Autre chose la communion le matin à la chapelle tous ensemble, autre chose le travail en classe quelque temps plus tard, autre chose la récréation prise en commun : tel qui aura reçu l'Eucharistie ne verra pas dans cet acte religieux la raison spéciale d'une meilleure application et négligera sans scrupule sa leçon ; il ne verra pas

on plus dans le banquet fraternel de la messe un motif
upérieux de cordialité vis-à-vis des autres et se mon-
era très rogue, peut-être, avec des camarades moins
rtunés. De tels désaccords existent nécessairement dans
ute vie, la chose n'est grave que si elle passe inaperçue,
des délinquants et des maîtres : cela arrive parfois
pendant. Tel est le morcellement fâcheux qu'on laisse
ntroduire dans certaines éducations.

Une telle religion tend vers le formalisme : c'est qu'elle
est pas inspirée par un enseignement dogmatique suffi-
nt. Si la vie est dissociée de la pensée, c'est que celle-ci
a pas été imprégnée de christianisme. C'est un fait que
s grandes idées doctrinales ne sont pas « réalisées »
omme il le faudrait par nos jeunes gens. Qu'est-ce que
ncarnation, la Rédemption disent au juste à leur esprit ?
e Christ est-il pour eux une réalité vivante? Tel élève
e seconde, intelligent et somme toute bon, n'a pas honte
e répondre qu'il y a en Dieu trois natures et une per-
onne ; et ce n'est pas distraction, mais indifférence aux
oses de Dieu.

Que dire de l'insuffisance de l'enseignement en matière
orale, en ce qui concerne particulièrement la chasteté?
n sait très bien quelles précautions s'imposent dans l'é-
ucation sur ce point — et à quelle réserve oblige l'Église.
n'en est pas moins vrai qu'en direction spirituelle, les
olescents auront dû recevoir les précisions nécessaires,
moment venu. Il est très loin d'en être toujours ainsi,
ute de confiance d'une part, faute d'intelligence peut-être
e l'autre. Par manque de renseignements indispensables,
n laisse le champ libre à toutes les curiosités et initia-
ons malsaines. Que de fausse pudeur, parfois très phari-
ïque, dans certaines éducations! Croit-on la question
ésolue parce qu'on aura systématiquement évité certains
ujets et certains mots? Heureux l'enfant qui aura reçu

des parents, ou d'un directeur, avec le tact voulu, les lumières dont il avait besoin, l'apaisement de ses imaginations, de ses phobies peut-être! Heureux le jeune homme qui, avant de s'en aller du collège, aura reçu les connaissances, proportionnées à son âge, qui amorceront une sérieuse préparation au mariage! Il ne suffit pas d'un contact sympathique et d'une camaraderie avec un prêtre pour que la formation morale soit assurée.

Quant à la formation sociale, on sait à quels redoutables préjugés elle se heurte. Certains sont très loin encore de voir clair. Aussi arrive-t-il aux professeurs bien intentionnés de voir se liguer contre leurs tentatives l'apeurement intéressé des familles, la timidité des autorités. Alors qu'il faudrait une attitude nette et une entente pour briser les résistances et pour faire régner la lumière, on ne trouve souvent que des efforts isolés, méritoires, mais inefficaces. Tel élève de première, intelligent, commentera d'une façon étonnante et avec une totale inconscience la phrase de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Il résulte de son exposé que celles-ci sont le privilège exclusif d'une caste sociale, la sienne bien entendu. La famille, dans le cas envisagé, était surtout responsable : mais qu'avaient donc fait sous ce rapport les professeurs des classes antérieures? Comment n'y eut-il jamais tentative de redressement lorsque ce même élève manifesta — ce qui dut arriver sans doute — l'injustice de ses prétentions?

Avouons que parfois il arrive à certains de tomber dans l'excès contraire, et de compromettre une bonne cause par leur manque de tactique, disons par leur manque de tact. En un domaine si délicat, comme en celui de l'éducation sexuelle, l'exagération est bien dangereuse : pour ceux qu'on veut former, et surtout pour la tâche entreprise. Car il ne manque pas, dans l'ambiance,

s gens intéressés, malintentionnés, étroits, qui crieront scandale. Voilà notre innovateur étiqueté : et Dieu it si les étiquettes, qu'on distribue si facilement, sont ;ées à faire disparaître ! Désormais les élèves seront en rde contre les conseils du professeur imprudent, dont nfluence ne s'exercera plus.

Telle est la situation qui se rencontre dans les milieux rétiens où nous donnons l'enseignement secondaire : ut-il dire : parfois ; faut-il dire : souvent ? Nous nous ntentons d'un tableau composé de traits réels. A chan de voir dans quelle proportion la sévérité est de mise ı ce qui concerne son champ d'expérience. On ne vou- ait ici ni injustice, ni sectarisme. Mais il faut bien cons- ter, en maints endroits, que le rendement religieux de otre enseignement libre, si appréciable qu'il soit, pour- it être bien meilleur. Il faut bien avouer aussi que la use de cette insuffisance est à chercher dans la ligne que ous avons indiquée. Que cette esquisse stimule la flexion de chacun.

L'intention dénigrante, faut-il le dire ? n'a rien à voir ı cette affaire : il s'agit, pour quelqu'un qui admire pro- ndément l'enseignement libre, de rechercher à quelles onditions un meilleur rendement est possible, et d'ébau- ıer un plan d'instruction religieuse.

*
* *

III. — Les conditions d'un rendement meilleur

La condition primordiale semble consister surtout en ne organisation d'ensemble de l'enseignement religieux, ı partir du début des études secondaires. La tâche, en

cette matière, comme en beaucoup d'autres, est avant tout d'unification, de coordination : pour rationaliser, il faut une large prévision, et un coup d'œil qui ne se borne pas à des considérations fragmentaires. Sans doute, un plan existe dans toute maison : mais est-il suffisamment précis à la fois et assez ample? En quelle classe la majorité des enfants font-ils leur communion solennelle? C'est la première question qui se pose. N'y a-t-il pas intérêt à ce qu'elle se fasse uniformément en 6e, pour réserver le cycle secondaire des études religieuses à partir de la 5e? Une fois ce cycle délimité, il faudra se préoccuper de répartir intelligemment les matières du programme : pour cela, même si la répartition existante est bonne, il y a lieu de l'examiner de nouveau pour la perfectionner encore. Que toute la doctrine soit vue pendant ce cycle. Et qu'on veille à amorcer dans les classes de 1re au moins et de philosophie un enseignement religieux supérieur. On verra plus loin en quel sens il faut entendre ce terme. Un travail sérieux suppose d'abord cette mise au point et ce remaniement, dans la mesure nécessaire.

Une autre condition générale à signaler — qui doit inspirer l'élaboration du plan d'ensemble, — c'est la mise en lumière du but, et un rétablissement juste des valeurs. Ce qu'il faut dans un collège chrétien, c'est avant tout former des chrétiens. Qu'on soigne et développe les études, rien de mieux; mais l'essentiel d'abord. Que les préoccupations d'examens aient leur place, mais restent à leur place ; que les concours, ainsi que les brevets et certificats d'instruction religieuse restent ce qu'ils doivent être : un instrument de formation personnelle plutôt que de succès scolaire. Quel est, en effet, notre vrai rôle dans nos collèges? De faciliter l'approfondissement chrétien des âmes qui nous sont confiées, de préparer le rayonnement social à venir de cette élite dont le rendement, pour

ıe grande part, dépend de nous. Quelle serait aujourhui la situation du catholicisme en France, si les direcves pontificales avaient été mieux suivies, si elles avaient é mieux enseignées à la bourgeoisie dans nos maisons? n peut se représenter la chose, qui n'est pas de fantaisie ure. On veut aujourd'hui gagner le monde ouvrier par es ouvriers : et la tactique est bonne. Mais qu'on n'oıie pas le rôle considérable qui demeure encore réservé des élites cultivées, si elles sont bien formées et généeuses. Nous disposerions alors de multiplicateurs d'une uissance extrêmement appréciable. Qu'on ne perde pas e vue, d'ailleurs, l'opportunité d'un apostolat dans la asse bourgeoise elle-même, là où elle s'est éloignée de ous : qui pourra servir à une conquête, si lourde de conéquence, sinon les jeunes gens chrétiens formés par nous?)ue tout l'enseignement religieux, que toute l'éducation hrétienne, dans nos collèges, s'inspire de la conscience ette d'une fin si haute : qu'on adapte à cette réalisation es moyens pratiques nécessaires. L'idée de conquête oit, ici comme ailleurs, dominer toute la formation.

Alors, tout naturellement, on envisagera avec le sérieux oulu la méthode dont il faut user au cours des études eligieuses. Il y a ici un double écueil dont il faut se léfier : d'une part, on doit se préoccuper d'adapter l'eneignement à la portée des élèves, en tenant compte de eur âge, de leur développement intellectuel, de leur aculté d'abstraction. Et il est sûr que sous ce rapport une ranscription concrète, en langage d'évangile, s'impose, les formules théologiques qui remplissent nos manuels même élémentaires. Mais il n'est pas moins sûr aussi qu'il aut se garder soigneusement, dans les exposés religieux, fût-ce à de tout jeunes élèves, du simplisme et de l'enfantillage. Que les vérités soient présentées sous une forme simple et en un langage enfantin : c'est une nécessité.

Mais il y a moyen de ne pas altérer, même ainsi, la saveur de la doctrine. On rencontre ici la même difficulté que dans toute instruction élémentaire : la tentation de ne rien dire de sérieux en amusant l'imagination, ou bien le danger d'être abstrait et d'abuser de l'attention, vite fatiguée, d'esprits jeunes et faibles. Qu'on prenne modèle sur la pédagogie du Christ dans l'Évangile : quel langage simple à la fois et substantiel! Assurément, pour réunir ces deux qualités dans l'enseignement, il faut posséder très bien une matière; il faut y avoir longtemps réfléchi; il faut être doué d'une faculté suffisante d'adaptation. Tout cela suppose qu'on aura très soigneusement préparé la classe de religion. Ce n'est là qu'un minimum. On se préoccupera encore, si l'on veut pousser à bout sa tâche de maître chrétien, de la meilleure façon d'atteindre la psychologie de son jeune auditoire, de l'éduquer au point de vue religieux. Le christianisme doit arriver à pénétrer et l'esprit, et le cœur, et la vie des élèves : cela requiert de la part du prêtre chargé de leur formation un effort attentif pour « réaliser » lui-même, pour faire « réaliser » par eux ensuite, d'une façon totale et vitale, les vérités dogmatiques et morales. Mais quel autre moyen pour cela que de recourir aux textes et de revenir à l'Évangile, qui est une vie en même temps qu'un enseignement? (1)

(1) Il faudrait signaler ici, bien entendu, l'influence souvent décisive du contact vital entre l'âme sacerdotale et l'âme de l'enfant, du jeune homme. L'œuvre intellectuelle, en matière religieuse, serait vaine, sans cette prise directe de l'âme par l'âme. C'est à cette condition que l'élève concevra le respect des vérités et des réalités religieuses, qu'il en sentira la beauté profonde, qu'il en éprouvera le désir. Qu'il constate par lui-même que le christianisme, que le Christ, est pour le professeur « le seul nécessaire ». Une vie ne se met pas en formules, et ne se démontre pas : elle se donne par contagion. Le professeur, par l'exemple d'une vie chrétienne totale et pleinement unifiée, a pour mission d'engendrer et de faire croître le Christ dans l'âme de l'élève. Il faut, dans cette vue, faire con-

Retour aux textes : n'est-ce pas justement le mot d'ordre de la pédagogie réalisatrice? On veut, et on a tout à fait raison, que l'élève, en littérature et en philosophie, par exemple, ne se contente pas de reproduire les jugements des manuels. De plus en plus, on tend à lui demander un contact personnel avec les grands auteurs du programme. Substituer, autant qu'il est possible, une appréciation vraiment motivée et réelle, au verbalisme inintelligent d'une phrase conventionnelle : c'est le but que poursuit le professeur, en seconde surtout et en première. Mais il a fallu préparer dès longtemps l'élève à cette méthode, en visant avant tout à éduquer chez lui le jugement. Quand on a rencontré, dans un examen par exemple, une réponse qui marque une ébauche de cette formation directe, on est ravi : car on peut espérer que l'élève deviendra un homme capable de penser par lui-même. En matière artistique, c'est la même tendance qui se manifeste aujourd'hui : on veut de plus en plus que l'élève ait vu dans les musées, ou dans les séances de projection, les grands chefs-d'œuvre qu'on essaie de lui faire comprendre. A cette condition seulement on peut espérer faire naître dans l'esprit des idées réelles. Mais la religion serait-elle la seule branche du savoir où de telles idées seraient inutiles? On sait que c'est tout le contraire qui est vrai. Aucun enseignement n'est aussi vital, aussi apte à saisir toute l'âme, s'il est bien donné. Toutes les déficiences qu'il a fallu signaler plus haut s'expliquent par le manque de réalisme chrétien. La religion n'est-elle pas demeurée trop verbale et automatique, les concepts religieux ne sont-ils pas demeurés trop abstraits? Il n'y

naître, faire désirer, faire aimer Celui qui est la Vie. Des concepts adroitement présentés n'y suffiraient pas; la plus sûre pédagogie échouerait dans ce travail, si elle n'était précédée, aidée, animée par la Charité, qui est une Vie divine.

aurait, dans ces conditions, aucune vie chrétienne profonde à attendre. Si l'idée religieuse plonge dans la pensée, dans le cœur, dans la vie, elle résistera aux assauts et aux bourrasques passagères. On n'atteindra ce résultat, ici comme ailleurs, qu'en revenant très délibérément à l'Écriture. Qu'est-ce que nos chrétiens en ont connu? Des fragments, souvent mal choisis, expliqués d'une façon simpliste, qui deviendront pour eux, plus tard, matière à une foule d'objections. De l'Évangile, des Épîtres, que savent-ils? Et pourtant c'est là une Parole vivante et efficace, la Parole même de Dieu, et en toute vérité, c'est le Verbe incarné dans le langage de l'homme. On dira que nos élèves sont incapables de comprendre et de goûter l'Écriture : c'est une erreur, qui s'inspire en définitive de la paresse. On est étonné de voir combien des âmes frustes, mais sérieuses, prennent de plaisir et de profit à l'étude de certains textes, bien choisis, de saint Paul. Qu'on n'oublie pas que la foi, vertu surnaturelle, établit notre esprit en contact immédiat et connaturel avec l'Esprit, inspirateur de l'Écriture. Si les catholiques savaient mieux utiliser leur trésor! Mais aussi bien, un effort très sérieux a été tenté en ce sens; et certains collèges ont maintenant un programme d'Écriture sainte, qui amène les élèves à lire successivement les synoptiques, les Actes, saint Jean, et un peu des épîtres pauliniennes. C'est vers une lecture intelligente et une méditation de l'Évangile qu'il faut s'orienter. Pourquoi le sermon du dimanche, pourquoi les lectures spirituelles ne se proposeraient-ils pas d'initier, par exemple, les enfants et les jeunes gens à une réflexion personnelle sur l'Écriture, de leur donner en cette matière le « gustare interne » dont parle saint Ignace? La vie chrétienne sérieuse suppose la méditation : oserait-on affirmer que dans toutes nos maisons on a un souci suffisant de donner aux élèves ces conditions de vie

érieuse? Évidemment, il y a une préparation indispen-
able dès le jeune âge. On n'improvisera pas une telle
éthode en troisième : il serait bien tard déjà. Mais il ne
ent qu'à nous, à notre entente pour un but essentiel, de
réparer les âmes des tout jeunes enfants. Certains collè-
es se sont préoccupés, avec conscience et intelligence,
e la tâche : les résultats ont été excellents. Si les petits
vaient un directeur spirituel capable de les aimer, de les
omprendre, de se faire entendre d'eux, qui les formerait
la prière, à la messe bien suivie et expliquée, qui leur
erait un catéchisme approprié et des lectures spirituelles
ivantes, en les initiant à l'Évangile, qui veillerait sur les
remières habitudes chrétiennes : alors les âmes ainsi
veillées à la vie du Christ seraient plus capables, le
noment venu, d'une étude sérieuse de la religion ; elles
eraient en état de penser leur christianisme, puis de le
ivre, et plus tard de le répandre.

On voit ce qui devrait inspirer toute organisation d'en-
emble du programme religieux, condition d'un travail
méthodique et fécond : une vue très nette de la fin à
atteindre, et une appréciation exacte des valeurs chrétien-
nes. Une pédagogie intelligente aura beau jeu, alors,
d'adapter aux divers degrés de formation une étude
sérieuse de la doctrine. Et pour que les grandes idées
dogmatiques et morales soient réelles et vivantes dans
les âmes, il faudra mettre celles-ci en contact avec la
Parole de Dieu, leur en donner le goût dès le jeune âge
dans une formation plus soucieuse encore de prière que
de science. A ces conditions, qui font mieux apparaître
l'unification à opérer dans ce travail religieux des âmes,
un plan de réforme, ou mieux d'amélioration, peut être
envisagé et a quelque chance d'aboutir.

***

IV. — Esquisse d'un Plan

Pour ébaucher un schéma d'une organisation souhaitable, laissant de côté les premières notions de catéchisme, telles que l'élève a dû les apprendre pour la communion solennelle, on pourrait envisager de prime abord la répartition des matières religieuses à partir de la cinquième. Il s'agit, après l'étude élémentaire qui aura été faite de la religion tout entière, de revoir une fois au moins, d'une façon de plus en plus approfondie, la totalité du programme. Peut-être pourrait-on commencer par les parties où la liturgie, et l'histoire (1), avec leurs curiosités et leurs aspects plus concrets, jouent un rôle plus grand. L'explication de la messe et des sacrements serait tout indiquée pour les débutants de ce second cycle religieux. Comment conviendrait-il de distribuer entre les classes de 4e, 3e et seconde la revision plus approfondie du dogme et de la morale : la chose vaudrait d'être examinée de près. Il semblerait y avoir intérêt à réserver à la seconde une étude un peu précise de la morale : à cet âge où la réflexion s'éveille, où l'homme déjà va s'ébaucher, l'élève sera plus apte à comprendre la portée réelle de certains devoirs, de justice par exemple, auxquels jusque-là il n'attachait qu'une attention médiocre. On pourra très bien profiter des occasions qui se présenteront, pour éduquer déjà le

(1) L'histoire de l'Église semblerait pouvoir être étudiée *ex professo* dans les classes de 5e, 4e, 3e, d'une façon d'ailleurs assez succincte, et en vue de fournir un sérieux schéma où les grands faits seraient nettement situés. A partir de la seconde, cette matière serait traitée occasionnellement, et en fonction de la doctrine elle-même.

sens social. Faut-il noter que le professeur aura dû réserver aux lectures de textes, suivant l'opportunité du programme, un tiers ou un quart du temps dont il dispose pour l'instruction religieuse : sélections des synoptiques en suivant l'ordre de la vie de Notre-Seigneur, avec détails concrets qui fassent revivre les faits ; Actes des Apôtres avec étude de la vie de saint Paul ; et un peu plus tard les parties plus accessibles de saint Jean, par exemple les récits des chapitres IV, V, IX, XI. Puis on abordera, au fur et à mesure des progrès des élèves, les textes dogmatiques concernant la divinité de Notre-Seigneur, par exemple, dans saint Jean et même dans saint Paul. Il y a dans les épîtres des fragments très accessibles à des esprits d'élèves de seconde : faut-il citer, parmi un assez grand nombre, dans la I^re^ aux Corinthiens la fin du chap. VI et le chap. VII sur la chasteté, le chap. XI sur l'Eucharistie, le chap. XIII sur la charité, le chap. XV sur la résurrection ? Mais il faudrait ajouter l'épître aux Philippiens presque entière, des fragments de l'épître aux Éphésiens — le début (moins certains passages) de celle aux Hébreux, et, nous y insistons, malgré la difficulté qu'il présente, le chap. VIII de l'épître aux Romains, si capable d'approfondir la vie chrétienne des âmes.

Que l'enseignement théorique doive s'accompagner d'une pratique religieuse, et qu'ainsi l'union s'opère dans la conscience de l'élève entre l'idée et les actes du christianisme : on en a vu la nécessité. Que l'enseignement dogmatique, sur ce terrain, comme dans saint Paul lui-même, soit orienté vers les conclusions morales : travail, charité, loyauté. Alors l'enfant, l'adolescent verra mieux la raison profonde des attitudes qu'on lui fait adopter : il sera plus conscient, par conséquent plus libre, dans l'accomplissement du devoir. Sa foi sera plus agissante. Comment une vie, progressivement approfondie dans ce sens,

peut s'épanouir finalement en vocation sacerdotale et religieuse, ou se préparer à aborder virilement les responsabilités de la vie familiale : bien des maisons en ont fourni la preuve. On a vu parfois, grâce à une direction surnaturelle et intelligente d'un supérieur, les vocations refleurir dans un collège après des années de stérilité. On devra notamment accorder à la formation individuelle des consciences une importance progressive ; non pas d'une façon indécise et molle, mais énergique et vraiment sérieuse. Notre tâche n'est pas d'efféminer les âmes. Qu'ainsi la spéculation religieuse et la pratique aillent de pair, s'aidant et s'unifiant, devenant plus profondes chaque jour.

Notre adolescent de seconde achève de se transformer en jeune homme : il connaît sa religion, il sait à quoi elle l'engage. Il s'en fait une conception virile et efficace. Le moment est venu, en première, de reprendre les points dogmatiques les plus importants, ceux qui vont commander toutes les convictions chrétiennes de la vie : Divinité de Jésus-Christ, et par ce biais, étude de la sainte Trinité, mystère de la Rédemption, et sens de la souffrance, avec références aux grands textes scripturaires qui dominent ces questions. On en viendra à l'étude de la grâce et du corps mystique, pour en donner un exposé vivant et concret : la grâce est en nous, combien de chrétiens se doutent-ils de cette réalité vivante en eux? — Sommes-nous encore en première ou déjà en philosophie? Peu importe. Mais il faut examiner le rapport entre naturel et surnaturel : rien n'est plus important pour dissiper les erreurs courantes. Que le jeune chrétien sache à quel point sa foi l'enrichit, humainement ; à quelle magnifique réussite d'homme peut le mener la grâce. Qu'il ait une notion exacte de la vertu naturelle et de la vertu surnaturelle, sans équivoque naturaliste ou surnaturaliste. Et qu'on

réserve enfin une place aux deux sacrements de pratique courante : pénitence et Eucharistie. L'étude systématique aura donc prédominé dans ce troisième cycle, qui embrasse la 1re et la philosophie. Les explications historiques, les citations scripturaires seront subordonnées à l'exposé du dogme, qui se fait *ex professo*. Un approfondissement pratique de la religion sera facile à esquisser dans les lectures spirituelles réservées à ces deux classes supérieures.

Nous sommes en philosophie. Le programme de dogme serait à terminer s'il en était besoin. Mais ici c'est à la morale qu'il faut donner tous ses soins. L'âge est venu où l'on peut dire clairement certains devoirs, où l'élève est apte à comprendre et à profiter. Il semble bien que le supérieur soit le plus qualifié pour aborder les délicates questions de sociologie et du mariage, qui doivent être traitées, faute de quoi, il faut bien reconnaître la défaillance grave de notre enseignement. Outre le prestige spécial que lui donnent ses fonctions, le supérieur sera d'autant plus à l'aise pour traiter les questions sociales qu'il pourra se référer à des directives plus autorisées. Avec le tact nécessaire, on fera accepter l'exposé des devoirs essentiels qui concernent le travail et les échanges. Ne vaudrait-il pas mieux perdre la clientèle de quelques familles que de renoncer à instruire la majorité des élèves sur un point aussi important ? Que la morale s'appuie d'ailleurs sur une étude sérieuse d'économie politique, sur une compréhension large du point de vue technique si complexe. Et qu'on ne donne pas l'impression de simplifier les problèmes, d'ignorer les difficultés. Le tact aussi sera bien nécessaire pour faire accepter l'enseignement de ce qui concerne le mariage ; pour donner avec la réserve voulue les précisions qu'autorise exactement l'évolution des tempéraments et des caractères. Il n'est pas requis qu'on entre dans des explications trop physiologi-

ques : aussi bien, en sciences naturelles, au cours des directions spirituelles aussi, l'essentiel a dû être indiqué. Mais il faut que les devoirs principaux des conjoints soient esquissés nettement, en termes discrets : comme il est très possible. Que le jeune homme sorte du collège instruit des perspectives qui s'offriront à lui, apte à compléter sa préparation au mariage, en garde contre les déviations des sentiments. Nous ne pouvons absolument pas renoncer à donner une formation si importante. On a fini par le comprendre dans certaines régions. Mais que d'ignorances désastreuses en une foule de cas !

Il reste à indiquer la tâche religieuse qui peut être accomplie dans le cours même de philosophie. Car les rôles ne doivent pas être intervertis : ce n'est pas à la métaphysique à prendre la place réservée à la religion — il lui revient, au contraire, de fournir, sur le terrain philosophique, et durant le temps que le programme lui accorde, une aide nécessaire à la vérité dogmatique, pour fonder celle-ci du point de vue apologétique. Sous ce rapport la question de l'âme humaine, le problème de l'existence de Dieu, et bien entendu, à la base, une critériologie sérieuse, sont d'une importance essentielle. Les véritables difficultés viendront bien plutôt aux jeunes gens en pareille matière, que sur des points de dogme, de morale, ou même d'histoire. Les positions critériologiques et métaphysiques commandent le plus souvent, à l'insu parfois des intéressés, les solutions qu'ils adoptent au point de vue religieux. Celui qui a acquis, grâce à la compétence et au zèle d'un maître chrétien, une conviction raisonnée et approfondie en ce qui concerne la nature de Dieu, son caractère personnel, sa providence, sera bien moins accessible à une foule d'objections, d'ordre historique par exemple. Pour qui admet un Dieu au sens traditionnel du mot, le catholicisme sera facilement et rapidement

ssimilable. Ne voit-on pas combien, au contraire, dans es sectes chrétiennes non catholiques, la notion même e Dieu va s'altérant et se « modernisant »? Le catholiisme deviendra de plus en plus le refuge des âmes simlement éprises d'un spiritualisme intégral, qui ne se senent de goût pour aucune forme de panthéisme. On ne aurait rendre aux jeunes gens chrétiens, au point de vue pologétique, de service plus appréciable qu'en les munisant d'une saine doctrine, bien raisonnée, sur Dieu, son xistence, et sa nature. C'est le devoir du professeur de hilosophie, s'il est chrétien, de pourvoir à ce besoin ssentiel des âmes.

***

Conclusion

On voit à quelle fin tend cette ébauche d'un programme l'enseignement religieux, qui serait destiné, dans les conlitions qu'on a précisées, à corriger des abus, à remédier . des déficiences notables, en vue d'un rendement meileur des collèges chrétiens. Tout le problème revient à ndiquer la possibilité et le sens d'une unification chréienne de la vie. L'enseignement doit être intégralement hrétien : et c'est la raison même qui a fait surgir les insitutions libres. Philosophie, littérature, sciences : chaune à sa façon, discrètement et dans le respect de la érité, doivent favoriser la formation proprement religieuse. L'étude de la religion doit viser à pénétrer dans es profondeurs de la pensée, de l'action, à informer toute a vie. On va à la Vérité chrétienne, c'est-à-dire au Christ, vec toute son âme. Et par des voies diverses, c'est à ce ut unique que toute l'éducation chrétienne doit mener

les élèves chrétiens. Elle doit travailler à former en eux le Christ, à le faire penser par leurs esprits, à le faire aimer de leurs cœurs, à le faire vivre dans leur vie. Le Christ doit être le centre et faire l'unité, entre les âmes, dans chacune des âmes. Alors on aura des chrétiens véritablement vivants. Ce n'est pas que l'enseignement libre n'en ait formé beaucoup : mais il doit, en perfectionnant ses méthodes, s'efforcer d'en préparer davantage encore et de meilleurs, des chrétiens toujours davantage unifiés dans le Christ.

Qu'on s'attache aussi à unifier, dans une perspective de progrès humain positif, les aspects naturel et surnaturel du développement de l'esprit et du cœur. Qu'on fasse bien comprendre aux chrétiens que, pour être parfaits disciples de l'Évangile, ils ne seront pas des hommes moins complets : bien au contraire, qu'il n'y a de réalisation parfaite des capacités naturelles que par la grâce. Être homme jusqu'au bout : c'est être chrétien. L'homme, créé à l'image de Dieu, ne se défigure pas en devenant participant de la nature divine. Qu'on donne aux jeunes gens de nos collèges l'estime intellectuelle et vitale de leur foi, de leur état de grâce. Qu'on cultive en eux la fierté chrétienne : rien ne peut les mieux préparer aux conquêtes de demain. Ils y marcheront avec le sentiment de leur richesse et de leur force. Ces résultats : c'est à nous de les faire ; ou plutôt il tient à nous de les rendre meilleurs encore qu'ils ne sont. Nous disposons d'un instrument merveilleux de formation chrétienne intégrale, qui est l'enseignement libre. Il a beaucoup rendu déjà : puisse-t-il rendre de plus en plus, pour le règne du Christ et à sa gloire !

E. ROLLAND,
Directeur au séminaire Saint-Thomas
Merville (Nord).

TABLE

Questions religieuses

CHRISTIANUS. La grande espérance du XX^e siècle. 178

J. PICTAVE. . La séparation de Lacordaire et de La Mennais 181

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le protestantisme allemand vu par un converti, par F. DE LANVERSIN, S.J. . . . 202

Notes italiennes, par A. GUISSAN 205

DOCUMENTS

Où en est le cas de Konnersreuth 209

L'importance de la presse catholique . . . 212

Questions politiques et sociales

CIVIS. . . . . Le plan constructif français vu de haut 216

DE MUNYNCK, O.P. Le devoir du désarmement moral 219

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale, par J. LAPIERRE. 239

Économie dirigée et direction des machines, par G. C.-V. 248

DOCUMENTS

On chôme en Allemagne. Les causes du chômage, par V. DILLARD. 251

La correspondance de Hitler et du maréchal Hindenburg 265

Le Sentiment national chez les jeunes

En France, par Paul Archambault . . . 280
En Allemagne, par E. Seck 302
Influence de l'enseignement religieux, par J. Flajollet 317

L'enseignement religieux dans les Collèges

E. Rolland. . . . Vers une amélioration 342

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).